

Suggestion de Mgr Léger à la Commission scolaire

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Temps probable aujourd'hui :

Beau et plus chaud

Maximum prévu : 75

(Voir détail en page 2)

Le Canada

LA FETE DU JOUR
Ste-Mechtilde, vierge

187e journée — 7e mois, 31 jours — 27e semaine

SOLEIL lever à 4 h. 19 LUNE lever à 6 h. 08
coucher à 7 h. 50 coucher à 9 h. 42

QUARANTE-NEUVIEME ANNEE — No 78

MONTREAL, VENDREDI 6 JUILLET, 1951

PRIX : CINQ CENTS

3 RUES RASÉES À CAP-CHAT; L'INCENDIE ENFIN MAÎTRISÉ

250 sans abri; 40 immeubles détruits; pertes: \$300,000

CAP-CHAT, Québec, 5. (CP) — Plus de 40 immeubles ont été détruits, laissant plus de 250 personnes sur le pavé, au cours d'une conflagration qui a rasé le secteur ouest de cet humble centre de pêche et de bois de la péninsule de Gaspé, aujourd'hui.

M. Gérard Côté maire de Cap Chat, évalue les pertes causées à ce village par les flammes à \$300,000.

Les pompiers de Mont-Joli, de Matane, de Les Méchins et de Ste-Anne des Monts ont quitté Cap Chat après qu'on eût réussi à maîtriser les flammes. Mais un groupe de 10 pompiers de Rimouski, à 100 milles au sud-est de Cap Chat, se propose de faire la surveillance toute la nuit.

Aidés d'une pluie persistante, les pompiers se sont efforcés de noyer tous les foyers d'incendie par crainte que les vents de plus en plus violents ne transportent des brandons aux secteurs intacts du centre ou de l'est du village. Les

Dewey favorise une paix armée

TOKYO, 6. (A.P.) — Le gouverneur Thomas E. Dewey de l'Etat de New-York a invité les Alliés aujourd'hui à travailler pour la stabilisation de la paix en recourant à la mobilisation générale d'une puissance gigantesque. Il a dit que cela valait mieux qu'une politique d'apaisement et de reddition.

L'ex-candidat à la présidence des Etats-Unis a déclaré que ceux-ci ne sont aucunement effrayés des continuelles menaces de guerre des communistes, à cause de leur supériorité industrielle.

Grâce à l'unité et à un vaste arsenal de puissance militaire, les nations alliées sont en mesure d'attendre sereinement la désintégration et la disparition automatique et graduelle des forces communistes organisées pour l'esclavage et l'agression.

Dans un discours prononcé devant l'America-Japan Society et destiné à être irradié aux Etats-Unis, Dewey a déclaré que jamais les Etats-Unis ne déclareraient la guerre en aucune circonstance. "Le peuple américain et ceux des autres nations alliées ne s'arment lourdement que pour prévenir une autre guerre... Car nous ne croyons pas à l'inévitabilité de celle-ci", a-t-il dit.

Les discours qu'a prononcé aujourd'hui le gouverneur Dewey est son premier depuis qu'il a entrepris son voyage de 29,000 milles dans 9 pays de l'Extrême-Orient pour mener une enquête sur les problèmes du Pacifique.

Ses auditeurs immédiats étaient des personnalités influentes des E.-U. et des hommes de la Finance japonaise ainsi que du gouvernement qui, tous, font partie de l'America-Japan Society. Parlant devant eux, il a déclaré que sa visite n'avait aucun caractère officiel et que ses paroles n'engageaient en rien son pays.

Un mort et deux blessés dans un accident au théâtre Gayety

Un quadragénaire a été tué instantanément, et deux jeunes hommes ont été blessés, hier soir, lors d'un accident insolite qui se produisit à l'arrière du théâtre Gayety, 84, rue St-Catherine, à l'angle de la rue St-Urbain.

Le mort est M. René Lapointe, 45 ans, dont on ignore au moment de mettre sous presse le lieu de domicile. Le corps fut présenté sur les dalles de la morgue de la rue Saint-Vincent, en attendant la tenue d'une enquête sous la présidence du coroner du district de Montréal.

Les blessés, qui furent transportés d'urgence à l'hôpital Saint-Luc, sont M. Marcel Laporte, 19 ans, 110, rue Ste-Marguerite, qui a la cheville d'un pied fracturée, et qui souffre en outre de douleurs aux reins, ainsi que M. René Gagné, 24 ans, 1190, rue St-Timothée, qui l'échappa avec des érosions à la jambe gauche.

Ce bizarre accident se déroula peu après 10 h., du soir. Au moment de l'incrimination, MM. Laporte et Gagné, ainsi qu'une quatrième personne, qui avaient assisté à la première partie du pro-



La cause du frère André à Rome

Le R. P. Alfred Laplante, c.s.c. (à droite), qui s'est embarqué hier matin à destination de Rome à bord d'un avion d'Air France, reçoit des mains du R. P. Eudore Labonté, directeur des pèlerinages des malades à l'Oratoire St-Joseph, la valise scellée aux armes du Vatican contenant les documents relatifs au procès de béatification du Frère André. La cause du Frère André doit être entendue prochainement dans la Ville Eternelle.

F. Vanderbilt Field condamné à la prison pour mépris de cour

NEW-YORK, 5. (AP) — Le millionnaire Frederick Vanderbilt Field, âgé de 46 ans, a été accusé de mépris de cour et condamné à 90 jours de détention pour avoir refusé de dire qui a fourni le cautionnement de \$80,000 pour les quatre chefs communistes qui ne se sont pas rapportés à leur procès.

Le juge fédéral Sylvester J. Ryan, qui a imposé la sentence, en a retardé l'exécution jusqu'à demain afin de permettre à Field d'aller en appel s'il le désire.

Descendant de Cornelius Vanderbilt, le juge a pris cette décision après avoir ordonné à plusieurs reprises à Field, secrétaire du Fonds des cautionnements du Congrès des droits civiques, de produire les noms des apporteurs.

Field est le descendant d'une famille éminente dans les cercles financiers et sociaux de la nation.

Il est le descendant direct du commodore C. Nelson Vanderbilt qui édifica la fortune de la famille au 19ième siècle. Des mises de fonds dans les compagnies de chemin de fer ont accru la fortune de la famille, qui est l'une des plus connues dans les cercles financiers et sociaux des Etats-Unis.

Epoux de Mme Anita Boyer (L'épouse de Field est la femme de M. Raymond Boyer, de Montréal. Le Dr Raymond Boyer a été libéré de la prison, l'année dernière, après avoir purgé une peine de deux ans pour avoir violé la Loi des secrets officiels du Canada. Il avait été arrêté par suite de l'enquête menée sur l'espionnage au Canada en 1946). Deux fois divorcé, Field a épousé Mme Anita Boyer en 1949.

Le fonds dont il est secrétaire a fourni \$260,000 de cautionnement pour les 11 chefs communistes américains accusés de conspiration pour renverser le gouvernement des Etats-Unis.

La signature du traité de paix avec le Japon se fera cet été

WASHINGTON, 5. (A.P.) — Les Etats-Unis seraient résolus à signer le traité de paix japonais cet été, quelle que soit l'issue des entretiens sur un armistice en Corée.

En vertu d'un second traité qui serait conclu en même temps, des troupes américaines seraient cantonnées au Japon après que l'occupation officielle aura pris fin.

Des personnages officiels ne croient cependant pas que le traité de paix puisse être ratifié avant janvier prochain à cause des besoins nombreuses qui confrontent le Sénat.

En même temps que le traité de paix, on prépare un pacte de sécurité avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pacte qui sera signé en août ou en septembre.

On prévoit qu'éventuellement les traités conclus avec le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande seront fusionnés en un vaste pacte de sécurité groupant plusieurs autres pays.

L'ambassadeur John Foster Dulles, l'envoyé du président Truman au Japon, a commencé aujourd'hui à distribuer les copies du texte d'un traité de paix révisé dont 15 pays ont accepté réception. Ces pays sont directement concernés.

Le texte révisé est le résultat des conférences de M. Dulles à Paris et à Londres, voilà deux semaines.

Les 15 pays sont membres de la commission d'Extrême-Orient.

Cap Chat vient à la suite de Rimouski et Cabano, l'an dernier

Par la Canadian Press

L'incendie de Cap Chat, situé à l'entrée de la Gaspésie, est le troisième à éprouver le Bas St-Laurent en 14 mois. Plus de 40 maisons ont été rasées et environ 250 personnes se trouvent dans le chemin, sans abri. On évalue les dommages à \$300,000.

Le 6 mai, l'an dernier, c'était le feu de Rimouski qui détruisait 312 demeures. Environ 2,000 personnes en furent sérieusement affectées. Les dommages se sont élevés à \$200,000.

Trois jours plus tard, le 9 mai, c'était l'incendie de Cabano, 60 milles au sud-est de Rimouski. Un petit village de mûllins qui était partiellement détruit par les flammes, laissait 1,500 personnes sans toit, avec des dommages atteignant \$60,000.

Accusation de Drew Pearson vite démentie

WASHINGTON, 5. (A.P.) — Le "columnist" Drew Pearson a déclaré, aujourd'hui, que 12 filières secrètes du corps des signaux de l'Armée américaine sur le radar sont disparus. L'Armée a cependant démenti cette disparition.

Témoignant devant un sous-comité sénatorial, Pearson a déclaré que les documents sont disparus de Fort Monmouth, N.J. Il a accusé le ministère de la Justice d'une "étrange inaction" à faire enquête et sur cette prétendue disparition et sur ce qu'il a appelé "les fuites" par où les secrets du radar sont "passés en mains ennemies" juste avant le second conflit mondial.

Ceci est survenu, a-t-il précisé, quand la Radio Corporation of America a tenté d'obtenir des brevets sur le radar en Allemagne et au Japon. "Il n'y avait rien qui pouvait empêcher les gouvernements allemand et japonais d'obtenir le secret", ajouta-t-il.

Le ministère de la Justice s'est abstenu de commenter la déclaration de Pearson.

Ecrasement d'un avion; les deux pilotes meurent

TRENTON, Ontario, 5. (C.P.) — Deux pilotes du C.A.R.C. ont perdu la vie aujourd'hui dans l'explosion et l'écrasement de leur avion d'entraînement, près de Wooler, Ontario, à 15 milles au nord de Trenton.

Les autorités de l'aviation à Trenton ont fait savoir que les victimes sont les officiers-pilotes Bruce H. Hoggins, âgé de 29 ans, de Winnipeg et Toronto, un instructeur, et James A. Brown, âgé de 32 ans, de North Bay et Sudbury, étudiant à l'école d'instructeur de Trenton.

Les autorités ont ajouté que les deux officiers effectuaient une envolée d'entraînement lorsque l'accident est survenu.

Leur appareil, un avion américain d'entraînement T-6, est semblable au Harvard canadien.

La princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg à l'ouverture de la session de notre Parlement

OTTAWA, 5. (Du correspondant du "Canada") — On a appris ici aujourd'hui que la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg s'envoleraient pour le Canada, probablement à bord d'un navire de guerre, dans la dernière semaine de septembre et qu'ils seraient à Ottawa assez tôt pour assister aux cérémonies de l'ouverture de la Session, le 9 octobre.

Il est à peu près certain aussi que, comme ce fut le cas pour le roi George VI et la reine Elizabeth en 1939, c'est à Québec qu'ils débarqueront. Le premier ministre, le t.h. Louis Saint-Laurent, ira lui-même leur souhaiter la bienvenue à leur arrivée dans la vieille capitale.

Une rumeur, qui semble bien fondée mais que rien d'officiel n'a encore n'est venu confirmer, veut que la princesse Elizabeth soit invitée à porter la parole devant les deux Chambres réunies pour cette circonstance extraordinaire.

Ce serait, en effet, la deuxième fois dans notre histoire qu'une femme aurait ainsi l'occasion de s'adresser officiellement à notre Parlement au-dessus duquel elle est appelée à régner un jour. Mme Chiang Kai-Shek, durant la guerre, fut la première femme à s'adresser au Parlement canadien.

La nouvelle de la visite du couple royal, annoncée hier par M. St-Laurent, a provoqué une véritable pluie de télégrammes aujourd'hui aux bureaux du premier ministre et du secrétaire d'Etat. D'innombrables maires d'autant de municipalités canadiennes voudraient en effet que les distingués voyageurs s'arrêtent chez eux au cours de leur traversée du pays.

Garantie rouge de sécurité aux émissaires de Ridgway

TOKYO, 6. (AP) — Les communistes ont consenti à garantir la sécurité des officiers de liaison alliés lors de l'entretien préliminaire de dimanche visant à la cessation des hostilités en Corée.

Ainsi disparaît le dernier obstacle à la poursuite de discussions préliminaires à Kaesong, près du 38ième parallèle. Cette réunion préparera la voie à la conférence officielle de mardi prochain.

Un message rédigé en langue chinoise et envoyé au général Matthew B. Ridgway, commandant suprême des Nations Unies, a été radiodiffusé de Peiping à 8 heures ce matin.

Il portait la signature des généraux Kim Il Sung, de la Corée du Nord, et Peng Teh-Huai, de l'Armée des "volontaires" chinois, et ces derniers y déclarent accepter les requêtes de Ridgway du 5 juillet. Il s'agit d'une garantie de sécurité et de la permission d'envoyer deux interprètes avec les émissaires alliés.

Cependant, les communistes ont spécifié que les envoyés se rendent à Kaesong en jeep, plutôt que par hélicoptère, tel que proposé par Ridgway. Ceci, ajoute le message, "pour assurer d'une manière plus certaine leur sécurité et pour éviter toute mésentente".

Le correspondant de la Presse Associée, Nate Polowetzky, rapporte du quartier-général de la huitième armée tenir de sources bien informées que Ridgway a nommé trois colonels membres de

la mission des Nations Unies. Il s'agit d'un officier de la marine américaine, d'un officier de l'aviation américaine et d'un officier de l'armée sud-coréenne. De la même source, il aurait appris qu'un major de l'armée servirait de coordonnateur, mais on ne sait pas s'il ira à Kaesong, endroit de réunion choisi par les communistes et sis à environ 35 milles au nord-ouest de Séoul.

Au cours de différentes émissions hier et aujourd'hui, la radio de Pei-ping a déclaré que la Chine communiste doit continuer à aider la Corée, même s'il est possible d'en venir à un règlement de paix. On était une déclaration du comité de paix chinois dans laquelle on demandait des souscriptions plus élevées en faveur de la campagne communiste pour acheter des avions de guerre pour le conflit coréen.

La radio ajoutait que le seul moyen d'en arriver à un règlement de paix en Corée "est la possession de puissantes forces et la volonté inébranlable du peuple".

LA HAYE, Hollande, 5. (A.P.) — La Cour internationale de justice a proposé, aujourd'hui, que l'Angleterre et l'Iran acceptent un plan d'arbitrage visant à maintenir le flot du pétrole iranien en attendant qu'elle en vienne à une décision dans cette violente dispute.

L'Iran a rejeté cette proposition. Les représentants britanniques ont accueilli cette proposition "avec grande joie". Ils déclarent que l'Angleterre tentera de suivre les recommandations faites par le tribunal si l'Iran est consentant. L'Angleterre a laissé entendre que si l'Iran refuse, elle porterait la cause devant le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Mais l'Iran est bien déterminée à prendre l'entier contrôle des champs pétrolifères de l'Anglo-Iran et des raffineries du golfe Persique.

L'Angleterre a demandé à la Cour de proposer des mesures intermédiaires pour parer à la menace de cessation des opérations.

L'Angleterre accuse également l'Iran de violer la loi internationale en nationalisant la compagnie britannique et a demandé une injonction pour empêcher le gouvernement iranien de s'emparer de cette industrie. La Cour prendra apparemment une décision sur ces accusations et sur la requête après qu'elle aura déterminé si elle a juridiction pour ce faire.

Le tribunal a rejeté une requête de l'Iran lui demandant de déclarer qu'il n'a pas juridiction dans cette affaire. Le tribunal a répondu qu'il ne pouvait accéder à cette demande avant d'avoir fait une étude approfondie de l'affaire.

Il paraît d'ores et déjà entendu que la princesse et le prince visiteront les centres suivants: Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Brandon, Regina, Calgary, Banff, Vancouver, Victoria, Jasper, Edmonton, Saskatoon, Melville, Windsor, Niagara Falls. Ils se rendront aussi qu'ils se rendent à Washington et à New-York. Ils iraient ensuite à St. John, à Charlottetown, à Halifax et à St. John's, Terre-Neuve, d'où ils repartiraient pour le Royaume-Uni.

On a constitué ici aujourd'hui un comité interministériel dont on a confié la présidence à M. Charles Stelm, sous-secrétaire d'Etat, qui aura pour mission de préparer, jusqu'à dans les plus menus détails le voyage de Leurs Altesses.

A Ottawa, ces dernières resteront chez le gouverneur général.

Négociations sur une base "d'égal à égal"

par Jean de LAPLANTE

Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a apporté un élément nouveau dans le différend des instituteurs, hier soir: il a formulé une suggestion à la Commission scolaire même à l'effet de signer une convention collective sur base "d'égal à égal" avec les instituteurs regroupés.

"Je rappelle, a dit Mgr Léger, à la Commission scolaire le devoir qu'elle a de mettre en pratique la doctrine sociale de l'Eglise avec toutes ses exigences... Est-il nécessaire alors de rappeler l'obligation qui incombe à la Commission scolaire de se souvenir que du droit naturel d'association découle la liberté syndicale; de se rappeler que l'exercice du droit d'association exige une entente collective entre employeurs et employés et que, dans les négociations, elle doit traiter d'égal à égal..."

En second lieu, dans les circonstances actuelles, devant un problème qui risque de s'éterniser au grand détriment de la morale et de l'éducation, la Commission se doit, elle aussi, de manifester beaucoup de compréhension et de faire preuve plus que jamais de générosité. Tout comme l'autre partie en cause, elle doit aussi envisager des sacrifices qui s'imposent, si lourds soient-ils, car il y va de la pacification des esprits et du bien-être de tous."

Suivant cette déclaration de principe, Mgr Léger formulait à la Commission une suggestion concrète, tout comme il l'avait fait le 20 juin aux instituteurs: "Me serait-il permis, dit l'archevêque, de formuler à l'endroit de la Commission scolaire, cette fois, une suggestion: la convention collective, que les instituteurs regroupés auront à signer le plus tôt possible, nous l'espérons, ne pourrait-elle comporter, entre autres clauses, celles qui vident le congé sans solde, le comité

(Suite 2e page, 3e col.)

25 enfants noyés dans le naufrage du "Fatherland"

BERLIN, 5. (A.P.) — Le feu à bord d'un bateau d'excursions et la noyade qui s'ensuivit ont entraîné la mort de 25 des 120 enfants de la zone soviétique de Berlin qui naviguaient à bord, sur la Spree.

Le gouvernement communiste de la zone annonçait la nouvelle, disant que le bateau "Fatherland" avait fait explosion et avait coulé. Soixante des enfants ont été blessés, mais la plupart furent relâchés après avoir reçu les premiers soins.

On avait d'abord gardé le secret le plus complet sur les morts, mais des témoins en avisèrent la presse et le gouvernement dut faire une déclaration.

On n'a annoncé que plusieurs heures après la cause de l'accident. Des travailleurs qui étaient dans le port ont dit que les bouillottes avaient dû exploser et mettre le feu au bateau. Ce fut l'affaire de quelques minutes. Des adultes qui étaient à bord jetèrent des enfants à l'eau pour les empêcher de brûler vifs. Les barges anti-incendies et les voitures de protection n'arrivèrent sur les lieux que 40 minutes après le désastre.

La Hiérarchie hongroise est chose du passé

VIENNE, 5. (A.P.) — Les journaux de Vienne annonçaient aujourd'hui que le gouvernement communiste hongrois a pratiquement terminé sa campagne d'extermination de la Hiérarchie catholique.

Les quotidiens viennois affirment qu'on a arrêté quatre autres évêques hongrois. Trois ont dû subir leur procès depuis longtemps déjà et le quatrième est encore dans l'expectative. Il s'agit, spécialement les journaux, de LL. EE. NN. SS. Ladjos Shvoy, de Szekesfehervar; Endre Hamvas, de Csanacs; Jozsef Peteri, de Vac, et Bertalan Badalik, de Veszprem.

Les trois premiers furent impliqués dans le procès de Mgr Grosz condamné, la semaine dernière, à 15 ans de prison pour présumé crime de trahison contre l'Etat. Quant à Mgr Badalik, il y a longtemps qu'il est l'objet de tracasseries de la part du gouvernement hongrois.

La Hongrie possédait en tout 10 évêques catholiques. Avec ces quatre derniers, à peu près tout le bloc de l'opposition "vaticane" au régime communiste est maintenant désagrégé.

Deux du groupe sont écroulés: le cardinal Mindszenty et l'archevêque Grosz; des quatre autres, le Dr Gyula Szilady de Eger, semble avoir été forcé de faire des déclarations publiques en faveur de la campagne communiste de "paix". Pour n'avoir pas voulu apposer sa signature au document politique, l'archevêque Grosz s'est vu condamner, pour une bonne part, à l'emprisonnement que l'on sait.

Le premier ministre a aussi prononcé une "préparation à la défense", autre loi qui donne des pouvoirs quasi sans limites au cabinet, pour imposer des règlements de sécurité en cas d'urgence. Le chef de ce gouvernement de coalition qui a été élu le 28 avril dernier, a dit que les élections avaient clairement indiqué au gouvernement que l'on devait se débarrasser des communistes.

●●●Action globale de \$852,689 contre Me... (Suite de la dernière page)

de la première Grande Guerre, blessé à plusieurs reprises sur le champ de bataille, ayant gagné ses décorations militaires en action au feu, décoré de l'Etoile en 1915, de la Médaille des Alliés, Médaille du service général, devenu sergent d'état-major, ayant même d'avoir l'âge militaire de 18 ans, entré au service de la Police de Montréal comme constable en 1923, promu sergent en 1929, lieutenant en 1930, capitaine en 1938, assistant-inspecteur en 1945, inspecteur en 1946, directeur du service de la Police de Montréal depuis le 29 juillet 1947, nommé en 1945 par Sa Majesté le Roi, membre de l'Ordre de l'Empire Britannique, le demandeur Albert Langlois est à la tête d'une famille de huit enfants, dont l'aîné a combattu au cours de la deuxième Grande Guerre dans le Canadian Royal Air Force et a trouvé la mort en étant abattu au-dessus de l'Italie en septembre 1943.

Après la cessation des hostilités avec l'Allemagne, au mois de mai 1945, le demandeur Albert Langlois a repris son poste au service de la Police de Montréal comme assistant inspecteur, ayant été promu tel que susdit, jusqu'au poste de directeur de la Police.

Les défendeurs sont enjointes de répondre à la présente déclaration dans un délai maximum de 20 jours.

●●●Un climat de guerre est incompatible... (Suite de la troisième page)

cent des produits agricoles du commerce mondial.

Le premier ministre rappelle ensuite que la population du Canada a plus que doublé depuis 50 ans. A la fin du siècle, elle devrait atteindre au-delà de 35 millions.

Il importe, et il est évident, que la superficie totale de nos terres arables reste sensiblement la même et que, d'année en année, nous obtenons un meilleur rendement, sans qu'il faille puiser aux réserves de fertilité du sol, réserves

"qui sont en quelque sorte le compte de banque de notre industrie agricole".

Il importe également de prévenir l'épuisement de nos ressources forestières; c'est pourquoi des mesures de préservation de la forêt sont actuellement à l'étude. La conservation des pouvoirs d'eau est inséparable de la protection des forêts.

Prévenir la menace

Ces mesures, a-t-il dit le premier ministre, sont nécessaires pour assurer une défense complète contre le communisme. "Cette menace est sociale et économique aussi bien que militaire et politique".

Après avoir rappelé et dénoncé la nature du communisme et ses visées, le premier ministre estime qu'il faut démontrer définitivement notre aptitude supérieure à gagner "la vraie paix".

Malgré les dangers qui menacent les démocraties à l'heure actuelle, dit le conférencier, j'ai confiance en la vigueur invincible de nos régimes démocratiques... j'ai confiance qu'il y a dans tous les domaines du monde libre des organisations comme la vôtre dont les membres trouvent dans les services féconds de leurs semblables la grande satisfaction de se conformer à la loi fondamentale des bons citoyens: amour des uns et des autres; amour de son prochain comme soi-même.

Présenté par M. Georges-Ernest Turcotte, le premier ministre a été remercié par M. Nolans April.

●●●3 rues rasées à Cap Chat; l'incendie... (Suite de la première page)

dies désastreux de Rimouski et de Cabano en 1950. Les flammes passaient d'une maison à l'autre, dédaignant parfois la voisine pour attaquer la troisième.

Pendant 4 heures et demie, l'incendie se fraya un chemin à travers les maisons de trois rues, et les flammes ne s'arrêtèrent qu'à moins de 500 pieds de l'église paroissiale, en pierre.

Les autorités du village, dirigées par le maire Gérard Côté — qui demeure sur le théâtre du sinistre

toute la journée et la soirée — s'empressèrent d'appeler à leur aide de plus grosses municipalités le long de la rive du fleuve.

La brigade des pompiers de Matane fut la première à arriver à Cap Chat, village assailli au service d'incendie, et s'empressa d'installer des pompes dans le St-Laurent, à un demi-mille de distance.

Les brigades de Ste-Anne des Monts, de Mont-Joli et de Rimouski arrivèrent bientôt après pour honorer d'eau salée la région enflammée.

L'hôtel et l'église épargnés

La confusion a régné dans le secteur affligé alors que les hommes et les femmes fuyaient avec tout ce qu'ils pouvaient arracher à l'élément dévastateur.

Au début, quelques personnes croyaient que les flammes avaient pris naissance dans l'hôtel Boulevard Perron, sur la route principale, mais, après vérification, on découvrit que l'hôtel était l'un des rares édifices à n'avoir pas été atteint par les flammes dans le secteur ouest de Cap Chat.

Offres d'assistance

Les offres d'assistance arrivèrent peu après le début de l'incendie. M. R. S. McLaughlin, d'Oshawa, Ontario, magnat de l'automobile qui passe sa villégiature tout près, a informé les autorités du village d'un don personnel de \$5,000.

M. Onésime Gagnon, trésorier provincial qui représente le comté de Matane à la Législature provinciale, a demandé au maire Côté de lui soumettre les détails de l'assistance d'urgence.

La James Richardson Company, qui exploite une scierie ici, a placé ses 150 employés à la disposition du village pour les tâches d'urgence.

Il y a une semaine à peine, les propriétaires de Cap Chat avaient rejeté un référendum en faveur d'un projet municipal de construction de système d'égout et d'aqueduc au coût de \$200,000. Le projet sera de nouveau soumis sous peu aux citoyens de Cap Chat.

●●●Suggestion de Mgr Léger à la Commission... (Suite de la première page)

des griefs et dans la mesure du possible, un certain boni de vie chère.

Et Son Excellence a promis son appui aux instituteurs dans les termes suivants à deux reprises: "N'ayez crainte, je ne vous abandonnerai pas. Je ne permettrai pas que l'on vous impute tous les torts. Mais il importe avant tout que vous fassiez l'impossible pour vous regrouper en un syndicat vigoureux".

Puis: "Vous pouvez compter sur l'assurance de ma contribution personnelle dans les limites de ma juridiction".

Son Excellence portait la seconde fois la parole devant un auditoire d'instituteurs à l'auditorium du Plateau. Un millier peut-être d'instituteurs — plusieurs venus de loin — étaient réunis. Et l'atmosphère était moins tendue qu'à la première rencontre. La suggestion formulée par l'archevêque à la Commission scolaire a été ponctuée de plusieurs applaudissements.

Les cadres de l'Alliance

Le texte, dont le principal était imprimé et distribué aux instituteurs à la sortie de la salle, ne contenait cependant aucune allusion directe à l'assemblée générale tenue la veille par l'Alliance. Insistant à nouveau sur la nécessité d'un "grand ralliement", Mgr Léger a fait une importante mise au point au sujet des cadres de l'Alliance.

"Ici, a-t-il dit clairement, je veux bien insister: il serait heureux que pour votre regroupement vous utilisiez les cadres déjà existants de l'Alliance. Ce syndicat, qui sert depuis tant d'années les intérêts professionnels des éducateurs de Montréal, est tout indiqué, pourvu qu'on n'y mette pas obstacle. Mais comme vous le savez, il faudra procéder à l'élection d'un nouvel exécutif. C'est un devoir pour vous d'y songer déjà: je ne puis me résoudre à croire que sur deux mille instituteurs et institutrices, il ne puisse se trouver une équipe qualifiée au hoc. C'est un devoir pour tous de la chercher et pour chacun, si cela lui est demandé, d'accepter. J'ai pris mes responsabilités, prenez ici les vôtres".

"Essor remarquable"

Parlant de l'Alliance, l'archevêque a encore eu ces paroles significatives: "Depuis l'origine votre Alliance a connu beaucoup de difficultés, n'est-ce pas vrai? Bien des déceptions aussi; je les connais et je les déplore avec vous. Or depuis un certain nombre d'années, et nous sommes tous d'accord là-dessus, grâce au dévouement inlassable de l'un de vos chefs, vous avez connu un essor remarquable. Et en justice il faut le reconnaître".

Ces paroles ont applaudies. Et Son Excellence de rassurer ceux qui se demandaient "si mon intervention ne viendrait pas mettre un frein ou un obstacle à cette montée". Or, "par votre division allait sans cesse s'accroissant, vous allez vous-mêmes enlever cet essor si bien inauguré; c'est pour cette raison que j'ai voulu intervenir", précise Monseigneur.

Les réactions

Parlant des réactions provoquées par son intervention et des circonstances qui l'avaient précédée, Mgr Léger a fait deux importantes révélations:

— Jamais la politique n'a, de près ou de loin, motivé cette intervention.

— Avant de poser ce geste, Mgr Léger a consulté les chefs ouvriers et les meilleurs légistes, et, ajoutant: "chez les chefs des unions ouvrières, on se réjouit de ce que j'ai défendu le syndicalisme".

"Mon intervention, déclare Mgr Léger, fut dictée par deux motifs: d'abord, je vous l'ai dit le 20 juin, je le maintiens énergiquement. Si les circonstances momentanées laissent croire à quelques-uns que je fais, inconsciemment ou non, le jeu de la politique, j'y apporte un démenti formel. Le temps et les événements vont d'ailleurs me rassurer là-dessus. Le cœur d'un évêque ne doit battre que pour le Christ et le salut des âmes. D'autres voient dans mon intervention un "abus d'autorité". Qu'ils sachent que l'Eglise se doit d'intervenir lorsque le bien de l'âme l'exige et que les intéressés font instance auprès d'elle".

D'autre part, ajoute-t-il: "J'ai tenu à consulter longuement les personnes les plus au courant, à savoir: les chefs ouvriers et les meilleurs légistes (dont quelques-uns, spécialistes en législation ouvrière),

La frontière roumaine vidée de population

BELGRADE, 5. (A.P.) — Radio-Belgrade, dans une déclaration officielle, annonce ce soir que 36 trains de fret d'une centaine de wagons chacun transportent par milliers la population roumaine de la zone frontalière vers l'intérieur où on la logera dans les camps roumains de concentration.

Il semble que ce soit là l'une des mesures d'un vaste plan stratégique du Cominform pour masser des troupes tout autour de la frontière yougoslave. On parle de nouvelles possibilités d'invasion.

Radio-Belgrade annonce en même temps que la Bulgarie ramène ses ressortissants vers l'intérieur. Les secteurs de Vidin et de Kula d'où on les déplace sont précédés ceux où passe la route militaire qu'utilise l'armée rouge en 1944 pour venir en aide à la Yougoslavie contre les nazis.

On apprend en même temps que la Yougoslavie achète des armes des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France, "à cause de l'attitude de plus en plus agressive du Cominform".

Le secrétaire anglais du Foreign Office, Herbert Morrison, a déclaré en Chambre que l'Angleterre allait verser 10,000,000 de livres sterling pour l'aide militaire à la Yougoslavie.

Cinq morts dans un abordage survenu sur le Mississippi

NOUVELLE-ORLEANS, 5. (A.P.) — Cinq membres d'équipage d'un remorqueur, se sont noyés aujourd'hui, apparemment emprisonnés dans leur embarcation qui chavira sur le Mississippi après être venu en collision avec un navire-citerne de 10,000 tonnes.

Les hommes connurent une mort affreuse, criant désespérément et tentant de se cramponner à la coque d'acier de leur embarcation qui coula une heure et demi après la collision.

La Patton-Tully Transportation Co., de Memphis, Tenn., propriétaire du remorqueur, rapporte que neuf personnes étaient à bord et qu'on ne compte que quatre survivants à venir jusqu'à présent. Tous sont blessés.

Il n'y eut aucun mort ou blessé à bord du navire-citerne.

Lord Inverchapel meurt à 69 ans

GREENOCK, Ecosse, 5. (A.P.) — Archibald John Kerr Clark Kerr, baron Inverchapel of Loch Eck, un Ecosse spirituel qui a longé les coulours des ambassades durant toute une génération et qui a siégé dans les conseils politiques de guerre à travers le monde, est décédé aujourd'hui. Agé de 69 ans, il était à sa retraite.

A titre d'ambassadeur, il assumait les plus grandes missions diplomatiques de Grande-Bretagne — en Chine, en Russie, à Washington — puis il fut, durant la deuxième grande guerre, conseiller en chef des grands hommes d'Etat au Caire, lors des conférences de Téhéran, de Yalta, et de Potsdam.

Il fut l'un des précurseurs des Nations Unies lors de ses premières sessions à San Francisco et à Londres.

Moralement, il était l'opposé de la conception qu'a le caricaturiste du diplomate. Après qu'il eut deviné Lord Inverchapel, des amis américains l'appelaient encore "Archie".

Tandis qu'il était à Moscou, en 1942, après avoir été ambassadeur en Chine auparavant, il avait réussi à convaincre Staline de venir dîner à l'ambassade. C'est l'un des exploits qui l'a rendu célèbre.

Par contre, j'ai tenu à garder vis-à-vis des parties en cause, la Commission et les instituteurs, un scrupuleux silence sur l'éventualité et le sens de mon intervention; et cela pour lui garder son impartialité. Dans mon message, je vous ai dit que je me plaçais au-dessus de la mêlée, et je compte y rester".

De la suggestion formulée aux instituteurs, Mgr Léger dit qu'elle est "sociale et syndicale": car elle évite de jeter à terre l'Alliance, un syndicat qui date depuis tant d'années. De plus, une telle solution faisait passer l'intérêt de tous avant celui de groupe".

Tribunal d'arbitrage

Mgr Léger a aussi annoncé que ce tribunal d'arbitrage, "dont on m'a officiellement demandé la formation, je serai en mesure de vous le faire connaître (par les journaux) dès lundi prochain".

Puis, c'était la suggestion à la Commission scolaire et Son Excellence de dire que "la cause de ce soir constitue la dernière intervention publique dans le différend actuel". La prochaine fois que je reviendrai devant vous, a dit l'archevêque, j'ose espérer que ce sera comme votre invité".

Et la communication se terminait sur une note vraiment optimiste:

"Chers instituteurs, c'est de grand cœur que j'ai fait le premier pas. Vous me semblez disposés à faire le second. C'est le plus bel encouragement pour la Commission à faire le dernier pas".

Auparavant, Mgr Léger avait formulé un vœu touchant la Commission: "Puisse la Commission, à l'exemple d'un grand nombre des instituteurs qui ont accepté ma suggestion, s'engager elle aussi à réaliser la proposition concrète que je viens de lui soumettre. Aussi aura-t-elle contribué pour sa part à apporter cette solution prompte et satisfaisante pour tous que je réclame avec ferveur".

SPORT

A l'Ontario

La science et la rudesse en finale ce soir

Ce soir, au stade Ontario, se déroulera une rencontre d'équipes dans l'engagement principal du programme qui sera captivante d'intérêt du commencement à la fin alors que Kid Hecker et Marshall Lewis, deux intrépides lutteurs scientifiques, se ligueront ensemble pour combattre deux émulés de la rudesse, Pete Cuban et George Mann, dans un 2 de 3 à finir.

Ce sera pour Kid Hecker, le seul et unique lutteur-acrobate en son genre au monde, la chance de pouvoir, avec le concours du courageux Marshall Lewis, de se venger de la brutale conduite de Cuban et Mann qui s'en prirent rudement à lui la semaine dernière au risque de le blesser.

Avec des concurrents d'une telle variété de conduite dans l'arène la foule est assurée de passer par les plus vives émotions. Disons que Hecker est très scientifique et possédant une agilité-acrobate éclair et que Marshall Lewis est d'un courage indomptable qui sait au besoin mettre tout le poids de son parfait physique et ses vastes connaissances de la lutte pour contenir ses rivaux.

Quatre autres matches forment le programme de cette deuxième soirée du vendredi au stade Ontario. "Gorilla", de Chicago, s'en prendra au champion du Canada, Joffe l'Heureux, Aristide Du Tremble tentant de prendre la mesure de "Tiger" Jim Delsile. Sam Chuck affrontera Georges Caron tandis que Clément Langlois s'en prendra à Jean Latreille au début.

Cette bourse de \$2,700 ira-t-elle aux 3 Dufresne?

Les trois lutteurs Dufresne, Henri, Emile et Georges, auront à livrer une importante rencontre demain soir, au stade Ontario, pour soumettre leur suprématie des 3 contre 3, de conserver leurs trophées ainsi que se mériter une forte bourse de \$2,700, ce qui constitue l'enjeu de la grande élimination dirigée contre eux par 9 trios de lutteurs dans des combats d'une heure sans arrêt.

Les adversaires de demain seront: Marshall Lewis, Bob Taylor et Roger Mollet. Ces trois athlètes réunis en équipe devraient faire une lutte serrée aux Dufresne qui devront sûrement employer leurs plus grandes ressources pour contenir l'offensive de leurs concurrents qui se dépenseront à la limite afin de compter un nombre-record de chutes dans le temps limite.

Bob Ethier, de Sorel, un jeune athlète de grand talent essaiera de se faire valoir à son meilleur contre le rude Pete Cuban, un champion de couleur du Mexique.

Deux grands compétiteurs de toujours dans nos arènes, "Tiger" Jim Delsile et Sam Chuck, en viendront aux prises dans un engagement qui promet d'être très mouvementé. C'est une rencontre à ne pas manquer selon l'expression populaire de ceux qui affectionnent les péripéties épiques.

Léo Lemay, de Valleyfield, d'une famille d'hommes forts se mesurera à la merveille Masquée, Johnny Tounisain, un boxeur célèbre devenu lutteur, tentera de coucher Bull Hocoma au début.

Les Desparois contre Larose et Joe White

Deux équipes du groupe de celles qui sont sous la surveillance spéciale des organisateurs de lutte, Sylvio Samson et Philippe Lalonde, en viendront aux prises, ce soir, au stade Notre-Dame de St-Henri, chemin Côte St-Paul, dans un 2 de 3 à finir et la gagnante se qualifiera en vue de prendre part à une élimination en voie d'être lancée prochainement pour établir parmi les meilleurs lutteurs la suprématie des 2 contre 2.

Une telle manœuvre des promoteurs a soulevé parmi les athlètes les mieux réputés un bien vif intérêt et l'on s'en fera une excellente idée lorsqu'on verra, ce soir, les deux frères Desparois, Georges et Maurice, engager la lutte contre Jacques Larose et "Jumping" Joe White.

Roger Mollet, de France, prétend pouvoir calmer les violents comportements de King Kong, frère de "Gorilla", qu'il affrontera dans le match qui précédera la rencontre d'équipes. "Rod" Roy Leboeuf, un véritable taureau au coup d'acier de nos arènes, se mesurera à Bob Taylor qui sait admirablement bien se défendre.

Les premiers combats aligneront Kid Girard (Ivan l'Intrepide) à Jean-Louis Couture et Jackie Snyder ("Leopard Wrestler") fera valoir ses talents contre Jim Murphy.

La série "March of Time" passe à la télévision

NEW-YORK, 5. (A.P.) — La série de courts métrages "March of Time" sera discontinuée cet automne après plus de 16 années. Elle sera à l'avenir présentée à la télévision.

Roy E. Larsen, président de Time, Inc., a déclaré que ce changement est rendu nécessaire par suite de la hausse du coût de production. Il a ajouté:

"Notre compagnie a été particulièrement active au cours des dernières années pour mettre au point des programmes de télévision et ce genre de films se prête admirablement bien à ce nouveau médium".

Chez les photographes professionnels



Les membres de l'exécutif de la nouvelle Association des photographes professionnels du Québec ont été élus, mercredi soir, au Club Canadien. On remarque, de gauche à droite: MM. Maurice Michon, vice-président; Armand Waelput, président; et Richard Arless, 2e vice-président. C'est la première fois depuis 20 ans que M. Arless, photographe au "Herald", fait face au magnésium. Les autres membres élus sont MM. Armand Lafrenière, secrétaire; Max Saver, trésorier; Mlle Geraldine Carpenter et MM. Raymond Drouin, Gérard Lafrenière et Charlie Wilkinson ont été élus conseillers.

(Photo "Le Canada", par Robitaille)

Nord-Coréen qui craint un complot des Nations Unies

TOKYO, 6. (A.P.) — Un haut personnage officiel de la Corée du Nord a dit aujourd'hui qu'il appuyait la réponse faite par les communistes au message de cessation des hostilités du général Ridgway mais a souligné la possibilité d'un "complot militaire" de la part des Nations Unies.

Arrivée du maire de Moscou à Paris

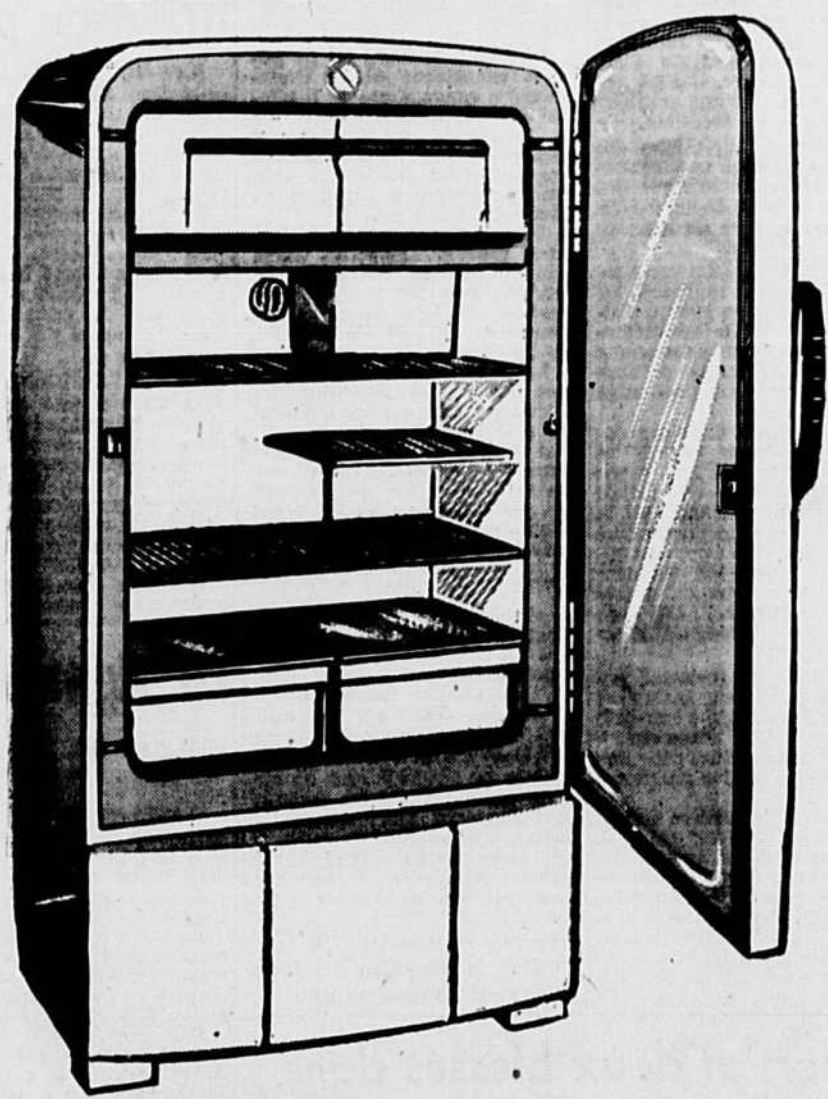
PARIS, 5. (A.P.) — Le maire de Moscou est arrivé ici, ce soir, en vue de participer aux célébrations marquant le 2,000ième anniversaire de fondation de la capitale française.

M. Yasnov, qui porte le titre de président du Comité exécutif pour le Soviet de Moscou, s'est dit flatté de l'invitation de participer aux célébrations.

HEURES D'AFFAIRES L'ÉTÉ: LUNDI AU VENDREDI, 9 H. 30 A 5 H. 30. LE MAGASIN FERME TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT.

CHEZ EATON

Voyez le réfrigérateur LEONARD



de Northern Electric
461.50

Un nom célèbre depuis 1881 dans le domaine de la réfrigération. Voici le nouveau LEONARD 8 pieds cubes, possédant les caractéristiques QUE VOUS AVEZ DEMANDÉES... et, en plus, un compartiment pour aliments congelés "sur toute la largeur", au haut du réfrigérateur. Notez tous ces détails, et vous ne voudrez rien de moins qu'un LEONARD.

- CONTROLE DE L'HUMIDITÉ — Ventilateurs réglables, permettant un contrôle de l'humidité.
- Deux compartiments froids de 12 pintes chacun, avec couvercle en verre, pour légumes.
- Tablettes ajustables... espace additionnel... plus de stockage pour réserves.
- Compartiment "sur toute la largeur" pour mets congelés; capacité de 40 livres.

● Dimensions totales, environ 31 1/4 pouces de largeur, 26 1/2 de profondeur et 58 de haut.

Conditions du plan budgétaire si désiré
REFRIGERATEURS (MT 259), AU SIXIÈME, CHEZ EATON

T. EATON CO.
OF MONTREAL

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatiques, à la province, suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Beau et plus chaud avec vents du nord-ouest de 15 milles. Un minimum de 50 et un maximum de 75.

DECES

BROUILLETTE. — Au Pavillon LeRoyer, mercredi le 4 juillet 1951, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Veuve Jean-Baptiste-Olivier Brouillette, née Evelina Nault, demeurant chez sa fille, Mme Leullier, 7115 Sherbrooke ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sauréget, No 1184 rue Ontario est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Grâce où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RACINE. — Au Pavillon LeRoyer, mercredi le 4 juillet 1951, à l'âge de 62 ans, est décédé Albin Racine, courtier en assurances de la maison Drapeau et Racine, demeurant au No 4885, chemin de la Reine-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 7 du courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires J.-A. Ouhault-Eury, 5359, 11e avenue, Rosemont, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Philomène, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VALLEY. — A Lachine, accidentellement, le 5 juillet 1951, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Raymond Valley, fils de M. J.-E. Valley, épicer-boucher, et de Marie Rosa Provost, demeurant à 5380, rue Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoni Bourgie Enn, No 1345 rue Notre-Dame à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Dorval, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Bienvenue à bord DES "EMPRESS" BLANCS DE L'ATLANTIQUE

Allez en Europe par la route pittoresque du St-Laurent

Ne manquez pas de voir les merveilles scientifiques et artistiques du Festival de Grande-Bretagne. Visitez l'Europe continentale, la France, la Belgique, l'Italie. Traverser l'Atlantique à bord d'un luxueux "Empress" blanc du Pacifique Canadien... ce sera l'une des parties les plus agréables de votre voyage... cabines spacieuses, salons luxueux, cuisine de choix et service impeccable.

Un départ chaque semaine: Empress of Scotland de Québec; Empress of Canada et Empress of France de Montréal. Première classe, \$242 et plus, suivant le paquebot et la saison. Classe touristique également.

Renseignements et aide pour obtenir les passeports de votre agence de voyages ou de

J. E. PARKER,
Agent général, Services touristiques,
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.



Pacifique Canadien

La MEILLEURE Lager

ne coûte pas plus cher!

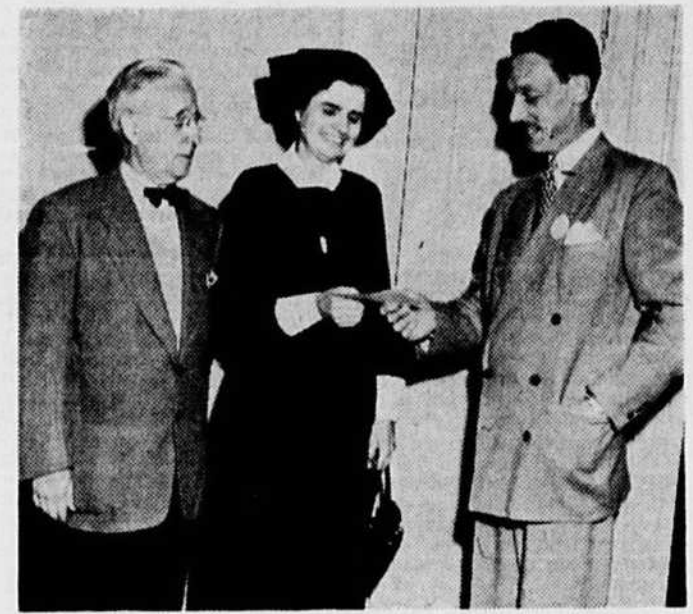


Le Black Label coûte un peu plus cher aux Etats-Unis que les "lagers" ordinaires.

Demander la Carling's Black Label. GLACIER

Un climat de guerre est incompatible avec le progrès

Don du Richelieu à l'Oeuvre de protection de la jeune fille



Le Club Richelieu-Montréal a donné hier un chèque de \$2,500 à l'Oeuvre de protection de la jeune fille. On voit sur cette photo, prise hier à l'hôtel Queen's, de gauche à droite: le Dr Adrien Plouffe, directeur adjoint au service municipal de la santé, conférencier au déjeuner-causette du club; Mlle Yvonne Maisonneuve, directrice de l'Oeuvre de protection de la jeune fille; et M. Paul Guérin, président du Club Richelieu-Montréal. Le chèque servira à la construction d'une maison d'être pour la section enfantine de l'Oeuvre de protection de la jeune fille. Cette maison sera érigée à St-Basile, sur la route de St-Hyacinthe. Les enfants membres de la section enfantine de l'Oeuvre de protection de la jeune fille y goûteront une atmosphère de salubrité et de repos dont elles ne peuvent profiter à leur établissement situé à l'angle des rues St-Urbain et Logueville, où l'espace se révèle de jour en jour trop restreint. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

La prochaine génération boira moins

Le Dr Adrien Plouffe, directeur adjoint au service municipal de la santé, a déclaré hier qu'il croit fermement que la génération prochaine se protégera plus que la génération actuelle contre les abus de l'alcool.

"A l'enseigne de la modération, dit-il, nos gens sauront se protéger, la plupart du moins, contre l'alcoolisme. Ce sera une maladie de moins. Et, croyez-moi, messieurs, ce sera une fameuse victoire."

Le Dr Plouffe parlait alors, à l'hôtel Queen's, d'un déjeuner-causette du Club Richelieu-Montréal.

Après avoir dit qu'il ne condamne pas l'usage de l'alcool chez ceux qui savent en prendre modérément et après avoir défini l'alcoolisme comme la maladie de ceux qui ne savent pas boire, le Dr Plouffe a posé la question suivante: "Peut-on prévenir l'alcoolisme? Et il y a répondu ainsi:

On peut prévenir l'alcoolisme

"Oui et la parole est aux éducateurs. Il faut qu'à la petite école du rang, à l'école primaire, dans les collèges et les lycées, chaque instituteur, chaque institutrice et chaque professeur s'applique à former chez les enfants et chez les jeunes des caractères fermes, des volontés d'acier; il faut dresser des hommes et des femmes qui sachent demain se tenir debout devant l'alcool."

Un sérum contre la vieillesse utilisé avec un énorme succès

BRUXELLES, 5. (Reuter) — Un sérum, qui écarterait la vieillesse, est employé par les médecins belges qui disent en obtenir des "résultats remarquables".

Inventé par le professeur russe Alexander Bogomolov et manufacturé à Cuba, on l'appelle le "sérum antirrhéumal et cytotoxique" ou "sérum Bogomolov". Les médecins belges l'appellent tout simplement S.A.C.

Un pamphlet, qui est endorsed par les experts du gouvernement belge, énonce les faits suivants en faveur du sérum:

1. Le S.A.C. peut guérir ou apporter une amélioration permanente dans l'état des patients souffrant d'une mauvaise circulation sanguine (ce sérum fait disparaître les caillots de sang et amoindrit le durcissement des artères), du cancer,

Autre élection complémentaire

OTTAWA, 5. (Du correspondant du "Canada") — Le gouvernement devra bientôt ordonner la tenue d'une autre élection complémentaire.

L'hon. Ross MacDonald, président de la Chambre des Communes, a en effet reçu formellement aujourd'hui la démission de M. A. L. Smith, progressiste-conservateur de Calgary-Ouest, qui avait déjà annoncé en janvier dernier son intention de résigner ses fonctions à cause du mauvais état de sa santé.

C'est le chef du parti conservateur, le colonel George Drew lui-même, qui a fait tenir aujourd'hui à M. MacDonald l'avis officiel de la démission de M. Smith.

Il a expliqué qu'il n'avait pas envoyé cet avis plus tôt parce qu'il a toujours espéré que M. Smith reviendrait sur sa décision.

Il n'y a actuellement aux Communes qu'une vacance, celle que crée le départ de M. Smith. La position des divers partis qui y sont représentés est la suivante: libéraux, 189; conservateurs, 45; socialistes, 13; catholiques, 10; indépendants, 4; ou un total de 261 sur un total possible de 262.

BUVEZ



Beaucoup plus doux

QUINZIÈME ANNIVERSAIRE 1936-1951

VOYAGE SPECIAL

• ROCHEUSES
• CALIFORNIE
• MEXIQUE

27 JUILLET — 26 AOUT 1951 • \$689.00 et plus (Fondis Canadiens)

ITINÉRAIRE
MONTREAL — WINNIPEG — CALGARY — EDMONTON — BANFF — LAC LOUISE — COLUMBIA (ICEFIELD) — VANCOUVER — VICTORIA — SEATTLE — PORTLAND — SAN FRANCISCO — LOS ANGELES — SAN DIEGO — TIA JUANA — GRAND CANYON — CHICAGO — MONTREAL

Prospectus et réservations

CANADA-VOYAGE

2 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL PL. 9536 *
Angle St-Laurent GR. 6078
'Nos voyages sont les plus aimés parce qu'ils sont les plus beaux'

Programme du parti CCF provincial

Le parti CCF a communiqué hier aux journaux son nouveau programme provincial, dans lequel il demande des pensions de vieillesse pour tous à 60 ans, et un plan de santé capable de fournir à tous les Québécois les soins médicaux et dentaires nécessaires.

Le programme réclame un vaste plan de sécurité sociale, financé conjointement par Ottawa et Québec, et administré par la province. Il propose l'établissement d'un "niveau de vie minimum" scientifiquement déterminé, en se basant "sur ce qui est nécessaire pour vivre convenablement, tous calculs faits d'après les prix courants."

Le CCF affirme qu'il adoptera un Code du Travail du Québec, afin de garantir aux travailleurs le droit d'organisation, de sécurité syndicale et de grève. Les unions de compagnies, dit-il, seront critiquées "efficacement" et "un système adéquat de conciliation et d'arbitrage destiné à accélérer le règlement pacifique des disputes" sera inauguré. Le programme ajoute:

"L'arbitrage obligatoire sera appliqué, et les droits des travailleurs multiples, comprenant les policiers et les pompiers, seront restaurés en même temps que celui des instituteurs. Ces employés auront le droit de s'organiser dans l'union de leur choix, de négocier des contrats collectifs et de faire la grève après que toutes les ressources légales auront été épuisées."

"Le droit de vote sera donné à tous les citoyens ayant atteint l'âge de 18 ans. Le dépôt de \$200 demandé aux candidats sera aboli et remplacé par l'obligation de présenter 50 signatures "bona fide" sur les papiers de nomination du candidat."

"Le CCF établira un Hansard provincial et réactivera le Comité des Comptes publics. La nécessité d'avoir une pétition de droit pour poursuivre le gouvernement sera abolie. Le Conseil législatif sera réformé."

"Le CCF, à propos des relations fédérales-provinciales, croit que la coopération entre les provinces et le gouvernement central est "un élément fondamental pour assurer l'égalité et la sécurité de chaque individu du pays". "La province de Québec doit en maintenant ses droits historiques, en ce qui concerne sa langue, sa religion et son système d'éducation, pour profiter de sa situation avantageuse dans le Dominion, non pour combattre, mais plutôt pour faciliter les changements nécessaires et requis dans la distribution du pouvoir et des finances entre le gouvernement fédéral et celui de la province."

"\$100 d'amende à deux Montréalais à Sudbury"

SUDBURY, Ont., 5. (C.P.) — Le constable Herb Rolier, de Gogama, à 80 milles au nord-ouest de Sudbury, a dit en Cour hier que l'un des quatre bucheurs qu'il a réussi, seul, à capturer, s'est sauvé.

Les trois autres, Roland et Maurice Racine, de Montréal, et Thomas Labrie, de Gaspé, ont été condamnés à 30 jours de détention ou à \$100 d'amende parce qu'ils ont attaqué un constable.

La vie d'un enfant doit être régie par des habitudes bien réglées — des heures régulières pour le sommeil, les repas, les autres événements ordinaires de sa vie quotidienne.

Appel des employés en grève de Singer à l'hon. Barrette

ST-JEAN, Québec, 5. (C.P.) — On demandera à l'hon. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, d'intervenir dans la grève des 2,200 employés de la compagnie Singer. La demande lui sera faite dès demain, à son arrivée à Québec, d'un voyage en Europe.

Au cours d'une réunion générale des membres de cette union, ce soir, à St-Jean, le président René Martin, du local 3764 (United Steelworkers of America C.I.O. et C.G.L.) a annoncé que l'union demandera à M. Barrette de convoquer une réunion mixte des patrons et des ouvriers.

La grève a été faite dans le but de faire valoir trois demandes de l'union: séniorité dans les promotions, protection contre l'irrégularité des taux à la pièce et taux des salaires.

La demande principale est de 20 l'heure d'augmentation pour les hommes comme pour les femmes à l'usine de fabrication de machine à coudre. Actuellement le salaire de base est de .80 pour les hommes et .61 pour les femmes.

Les directeurs de l'union ont aussi annoncé qu'ils ont été assurés de l'appui moral et financier d'unions canadiennes et américaines.

M. Saint-Laurent chez les agronomes



M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, a porté la parole hier midi au déjeuner du 15e congrès annuel de la Corporation des agronomes du Québec. Dans son discours, le premier ministre a rendu hommage aux agronomes de la province. De gauche à droite, on remarque: M. Georges-Etienne Turcotte, président de la Corporation de la région de Montréal, MM. Saint-Laurent et Nolasque April, président général de la Corporation. A la table d'honneur, on remarque également les sénateurs Adélard Godbout et Elie Beaugard, président du Sénat. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Programme du parti CCF provincial

Le parti CCF a communiqué hier aux journaux son nouveau programme provincial, dans lequel il demande des pensions de vieillesse pour tous à 60 ans, et un plan de santé capable de fournir à tous les Québécois les soins médicaux et dentaires nécessaires.

Le programme réclame un vaste plan de sécurité sociale, financé conjointement par Ottawa et Québec, et administré par la province. Il propose l'établissement d'un "niveau de vie minimum" scientifiquement déterminé, en se basant "sur ce qui est nécessaire pour vivre convenablement, tous calculs faits d'après les prix courants."

Le CCF affirme qu'il adoptera un Code du Travail du Québec, afin de garantir aux travailleurs le droit d'organisation, de sécurité syndicale et de grève. Les unions de compagnies, dit-il, seront critiquées "efficacement" et "un système adéquat de conciliation et d'arbitrage destiné à accélérer le règlement pacifique des disputes" sera inauguré. Le programme ajoute:

"L'arbitrage obligatoire sera appliqué, et les droits des travailleurs multiples, comprenant les policiers et les pompiers, seront restaurés en même temps que celui des instituteurs. Ces employés auront le droit de s'organiser dans l'union de leur choix, de négocier des contrats collectifs et de faire la grève après que toutes les ressources légales auront été épuisées."

"Le droit de vote sera donné à tous les citoyens ayant atteint l'âge de 18 ans. Le dépôt de \$200 demandé aux candidats sera aboli et remplacé par l'obligation de présenter 50 signatures "bona fide" sur les papiers de nomination du candidat."

"Le CCF établira un Hansard provincial et réactivera le Comité des Comptes publics. La nécessité d'avoir une pétition de droit pour poursuivre le gouvernement sera abolie. Le Conseil législatif sera réformé."

"Le CCF, à propos des relations fédérales-provinciales, croit que la coopération entre les provinces et le gouvernement central est "un élément fondamental pour assurer l'égalité et la sécurité de chaque individu du pays". "La province de Québec doit en maintenant ses droits historiques, en ce qui concerne sa langue, sa religion et son système d'éducation, pour profiter de sa situation avantageuse dans le Dominion, non pour combattre, mais plutôt pour faciliter les changements nécessaires et requis dans la distribution du pouvoir et des finances entre le gouvernement fédéral et celui de la province."

"\$100 d'amende à deux Montréalais à Sudbury"

SUDBURY, Ont., 5. (C.P.) — Le constable Herb Rolier, de Gogama, à 80 milles au nord-ouest de Sudbury, a dit en Cour hier que l'un des quatre bucheurs qu'il a réussi, seul, à capturer, s'est sauvé.

Les trois autres, Roland et Maurice Racine, de Montréal, et Thomas Labrie, de Gaspé, ont été condamnés à 30 jours de détention ou à \$100 d'amende parce qu'ils ont attaqué un constable.

La vie d'un enfant doit être régie par des habitudes bien réglées — des heures régulières pour le sommeil, les repas, les autres événements ordinaires de sa vie quotidienne.

Visite de M. Louis Saint-Laurent à notre journal



M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, de passage à Montréal hier pour adresser la parole au congrès des agronomes, a rendu visite au personnel du journal "Le Canada". Il s'est rendu à la rédaction et a visité également les autres services du "Canada": composition, cliché, publicité, etc. On le voit ici près de la relative du "Canada". De gauche à droite: M. Bernard Tailleux, administrateur et gérant général du "Canada", l'hon. sénateur Armand Daigle, M. Saint-Laurent et M. Roland Bock. (Photo "Le Canada", par L. Alain)

M. Saint-Laurent expose aux agronomes la politique d'équilibre des prix d'Ottawa

M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, s'est dit convaincu, hier midi, qu'"aucun pays ne peut se développer indéfiniment dans un climat de guerre", mais il a réitéré sa confiance en notre système d'institutions démocratiques.

"Nous ne pouvons pas être aussi confiants de la paix internationale, a-t-il ajouté. L'impérialisme communiste constitue pour tous les peuples libres une menace inquiétante."

Et le premier ministre a exprimé l'espoir que la guerre de Corée démontre suffisamment aux communistes les désavantages de l'agression.

"Les événements des derniers jours sont peut-être une indication qu'ils s'en rendent déjà compte. S'il est démontré à la face du monde que les Nations Unies peuvent faire face à l'agression, ce sera déjà un grand avancement vers la stabilisation de l'univers."

S'adressant à quelque 1,200 membres de la Corporation des agronomes du Québec, en l'hôtel Mont-Royal, le premier ministre a donné l'assurance qu'il n'ignore pas l'importance du rôle que remplissent les agronomes dans l'économie canadienne.

Rôle des agronomes

En plus de témoigner leur intérêt au développement agricole du Canada, les agronomes s'intéressent à la culture de l'esprit, a dit M. Saint-Laurent. Il a félicité ceux-ci d'avoir fait connaître leur point de vue à la commission d'enquête Massey.

"Vous avez voulu faire savoir que le cultivateur canadien n'est plus un individu isolé... spirituellement, le cultivateur, lui aussi, apporte sa contribution à l'ensemble des activités culturelles du pays. Et il a droit, par conséquent, à sa part des avantages du patri-moine canadien tout entier."

Le conférencier rappelle la rapide évolution industrielle et l'intense mouvement d'urbanisation au Canada, de sorte que le cultivateur a pu croire un instant qu'on le relèguerait dans l'oubli. La deuxième guerre mondiale a cependant imposé à la population agricole et aux masses industrielles une communauté d'effort où l'unité des classes s'est réalisée. Les cadres de la société se sont consolidés.

Mais désormais, poursuit le premier ministre, il ne s'agit plus de développer le pays "en tous sens et à tout hasard, comme avant la crise". Il s'agit, au contraire, d'un développement harmonieux. On doit assurer l'équilibre entre les divers genres de production au pays.

Equilibre des prix

"Or, un important problème à résoudre, un problème fondamental pour vous, c'est celui de l'équilibre des prix agricoles et des prix industriels."

Ce problème, M. Saint-Laurent ne prétend pas que son gouvernement l'a résolu à cause d'une pro-

Service militaire des Belges à 19 ans

Comme on le sait, le service militaire est obligatoire en Belgique et, jusqu'à présent, il se faisait à l'âge de 20 ans.

En vertu d'une récente loi qui porte la durée du service de 12 à 24 mois, les classes de 1952 à 1955 comprendront un certain nombre d'inscrits de la levée suivante, de telle façon qu'à partir de 1956 tous les miliciens belges seront enrôlés à l'âge de 19 ans.

La classe 1952 et la première moitié de la classe 1953 seront appelées sous les armes le 1er octobre prochain. Les opérations de sélection ont commencé cette semaine et les miliciens belges nés entre le 1er janvier et le 30 juin 1933, résidant à l'étranger et qui désirent obtenir un sursis d'appel, doivent en faire la demande entre le 1er juillet et le 20 août de cette année au Bourgmestre de la commune où ils ont été inscrits pour la milice.

Ceux qui désirent passer la visite médicale au Canada doivent en faire la demande, dans le même délai, au Consul général de Belgique, 709, Sun Life Building, à Montréal.

Grande vogue des chèques

OTTAWA, 5. (Du correspondant du "Canada") — Jamais autant que cette année les Canadiens n'ont encaissé de chèques. Le Bureau fédéral de la statistique a révélé cet après-midi que pour les cinq premiers mois de 1951, les citoyens sont allés chercher aux banques \$44,315,779,000. C'est un maximum qui n'a pas, pour une période de cinq mois, encore de précédent dans notre histoire.

L'an dernier, dans le même temps, on avait encaissé pour trente-six milliards seulement de chèques.

Voici ce que précise à ce sujet le Bureau de la statistique:

En mai, les opérations financières sous forme de chèques encaissés continuent d'augmenter, et s'élèvent à \$9,483,763,000 par comparaison à \$7,989,758,000 en mai l'an dernier, soit une augmentation de 18.7 p. 100. Le total global des cinq premiers mois de l'année devient \$44,315,779,000 — soit un maximum sans précédent — contre \$36,469,576,000 la période correspondante de l'année dernière, augmentation de 21.5 p. 100. Des augmentations sont enregistrées dans chacune des cinq régions économiques pour le mois et pour la période cumulative.

Les chèques encaissés dans le Québec marquent la plus grosse augmentation proportionnelle; ils passent de \$2,170,156,000 à \$2,688,347,000 ou augmentation de 23.9 p. 100 en mai et de \$10,743,830,000 les cinq premiers mois de 1951 à \$13,144,740,000 les cinq premiers mois de 1951, soit une hausse de 22.3 p. 100. En Ontario, le total augmente de 18.1 p. 100 pendant le mois et passe de \$3,322,174,000 l'an dernier à \$3,924,760,000, tandis que dans la période de janvier à mai, il passe de \$15,574,074,000 à \$18,932,092,000, augmentation de 21.6 p. 100.

Mais l'impérialisme communiste est un grand danger, et il a fallu lutter contre l'agression.

"C'est pourquoi il a fallu élaborer et exécuter, en collaboration avec nos partenaires du Pacte de l'Atlantique-nord, un programme de défense nationale important et dispendieux."

Augmenter notre production

Ces préparatifs de guerre, d'ajouter M. Saint-Laurent, ne doivent cependant pas nous éloigner de la réalisation de nos autres objectifs. "D'abord, celui de rendre possible l'amélioration de nos standards de vie en améliorant la quantité et la qualité de nos produits. Les spécialistes du gouvernement s'acharneront à réaliser cette tâche, a dit le premier ministre.

Dans le domaine agricole, le personnel du ministère fédéral de l'Agriculture s'emploie, en collaboration avec les ministères provinciaux, à une "œuvre magnifique". Les fermes expérimentales se sont multipliées.

Le conférencier souligne qu'à l'heure actuelle, les cultivateurs canadiens et américains — qui constituent 3 pour cent de l'ensemble des fermiers du monde — sont en mesure de fournir 40 pour

Manoeuvres du "Micmac" et du "Magnificent"

OTTAWA, 5. (Du correspondant du "Canada") — Deux navires de guerre canadiens, le porte-avions "Magnificent", et le destroyer "Micmac", iront pendant une dizaine de semaines, cet été, participer, avec des unités navales britanniques, à des manoeuvres dans la Méditerranée.

C'est ce qu'a annoncé ici aujourd'hui le haut commandement de la Marine canadienne qui a précisé que ces deux vaisseaux partiront d'Halifax le 7 août pour se rendre directement à la forteresse de Gibraltar qui garde l'entrée de la Méditerranée.

Après quatre jours d'escorte à cette base britannique, le "Magnificent" et le "Micmac" s'en iront à Malte.

On donnera ici plus tard d'autres détails sur cette croisière. Il est déjà entendu que les deux vaisseaux feront escale à plusieurs ports méditerranéens.

"Goûter un SPAGHETTI différent de ce que vous avez déjà mangé"

CAFÉ Pot au Feu CARRIÈRE

SALON "COCKTAIL"

poulet, steak, etc.

Jean Marcello, prop., BY. 1393

3701 C., boul. MONTREAL, BY. 0070

Le Canada pour
tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin
fondé en 1903

Le Canada est publié par la
Compagnie de Publication du Canada
Lévesque, 5521, De Gaspe, Montréal
Gravelle 3551
Bernard Tailleux
Administrateur et gérant général
Sec.-trés.: René Décoré

TARIF DES ABONNEMENTS
par la poste
Montréal et banlieue 1 an: \$ 9.00
6 mois: \$ 5.00
Campagne 1 an: \$ 6.00
6 mois: \$ 3.50
3 mois: \$ 2.25
Etats-Unis et Empire Brit.
Union Postale 1 an: \$ 12.00
6 mois: \$ 7.00
Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily
Newspaper Association
Membre de l'Association des
Circulations
Autorisé comme envoi postal de la
deuxième classe, Ministère des
Postes, Ottawa

VENDREDI, 6 JUILLET 1951

Les enfants plus exposés pendant les vacances

Le nombre des enfants écrasés accidentellement dans la rue par des véhicules a été particulièrement élevé depuis quelques mois. Que sera-ce pendant la saison des vacances qui vient de commencer ?

Il ressort de certaines données statistiques que l'école peut faire beaucoup pour réduire les accidents et pour former des citoyens prudents, respectueux des lois de la circulation. La revue "Santé et Bien-être du Canada" consacre le premier article de l'une de ses récentes éditions à louer le succès remarquable du système de patrouille de sûreté d'Ottawa. Cinquante écoles primaires font partie de ce réseau, grâce auquel mille élèves "policiers de circulation" surveillent 160 intersections, ce qui a rendu disponibles pour d'autres services 27 policiers de la ville. Quarante mille enfants ont suivi des conférences sur la sécurité.

Vient-on savoir quel a été le résultat de ce travail ? L'article de "Santé et Bien-être" le résume en cette phrase éloquent: "Pas une mort ni un accident de 1946 à 1949 parmi les écoliers sous la juridiction des patrouilles de sûreté, pendant qu'ils se rendaient à l'école ou en revenaient".

Voici maintenant un feuillet publié par le ministère de la Voirie de l'Ontario et envoyé à tous les directeurs d'école pour être distribué aux élèves. On y lit des détails instructifs

sur les différentes manières dont se produisent les accidents. Au cours de l'été dernier, 524 enfants d'âge scolaire de l'Ontario ont été tués ou blessés dans des accidents de la route. Sur ce nombre, 188, la plupart de cinq à dix ans, étaient à pied. Les victimes ont été frappées en surgissant derrière des véhicules ou autres objets stationnaires; en traversant des routes rurales; en traversant des rues ailleurs qu'aux intersections; en jouant sur la chaussée et en traversant à l'angle des rues.

Sur 125 enfants tués ou blessés pendant qu'ils étaient à bicyclette, la plupart avaient de 10 à 14 ans. Causes des accidents: perte de contrôle ou déviation en dépassant un véhicule; engagement dans une rue sans stopper; virage à gauche imprudent; collision avec un véhicule ayant viré à gauche ou ayant une portière ouverte. Dans le cas de 211 enfants tués ou blessés en auto, seuls les conducteurs auraient pu prévenir les accidents.

Il est facile de voir que le plus grand nombre de ces malheurs arrivent pendant la saison des vacances, alors que l'école cesse d'être une protection temporaire. Le moment est donc bien choisi pour insister une fois de plus sur les conseils de prudence. En dépit de l'application rigoureuse de la loi et de toutes les mesures pour prévenir les accidents, la sécurité de la route repose toujours sur les individus.

Le pétrole est devenu une vedette de l'actualité

La crise de l'Iran porte soudainement l'attention du monde sur le pétrole, dont on ne saurait plus se passer, bien qu'il ne soit entré dans notre existence qu'il y a moins d'un siècle.

Nous sommes aussi faits à l'idée que les Etats-Unis en sont les maîtres: ils en produisent et consomment à peu près la moitié des disponibilités mondiales.

Quelle est l'importance de cette production ? Quels sont les autres fournisseurs ? On croit toujours à l'infini de ces ressources, sans se préoccuper de leur épuisement possible. Il en va de même des gisements de fer du Labrador, des forêts sans limites du Québec, sources mondiales de papier.

En trois articles, dont nous publions aujourd'hui le premier dans les colonnes voisines, M. Paul Cardinaux dresse un tableau assez complet de la production et de la consommation du pétrole. L'aridité des chiffres est entrecoupée de rapprochements qui facilitent leur compréhension, aident à les retenir.

L'ouverture des champs pétrolifères du Moyen-Orient risque de faire perdre aux Etats-Unis leur situation enviable de premier producteur, même s'ils restaient les plus forts consommateurs.

Un excellent projet en faveur du droit d'auteur

Un projet de convention universelle du droit d'auteur, assez bref et assez simple pour permettre à tous les pays d'y adhérer sans modifier radicalement leurs législations nationales, voilà qui semblerait un idéal difficile à atteindre. Pourtant, on nous assure que c'est bien un tel projet que vient d'adopter, à Paris, une commission spéciale réunie par l'UNESCO.

L'idée centrale de ce projet réside en des spécialistes de vingt-cinq nations — est la suivante: chaque pays devrait accorder aux ouvrages étrangers (livres, films, oeuvres d'art, etc.) la même protection qu'aux ouvrages de ses propres citoyens.

C'est bref et simple, en effet. On pourrait même dire que c'est lumineux. Et cela s'appuie, en somme, purement sur l'honnêteté. N'est-il pas honnête et normal de traiter les écrivains et artistes étrangers dont on goûte

les oeuvres de la même manière que l'on traite ses propres auteurs et artistes ?

Il est vrai que dans le monde où nous vivons en ce moment, cette formule peut soulever quelques inquiétudes... Si l'U.R.S.S. et d'autres pays situés au-delà du rideau de fer allaient traiter nos écrivains et nos artistes comme ils traitent les leurs ?

Mais, si le traitement accordé aux artistes et auteurs nationaux n'est pas excellent dans tous les pays, cela n'enlève rien à l'excellence du projet de convention universelle du droit d'auteur.

Ce projet de l'UNESCO va maintenant être communiqué à tous les gouvernements, qui seront en même temps invités à participer, l'an prochain, à une conférence intergouvernementale chargée d'adopter et de signer la convention universelle du droit d'auteur.

Il ne reste qu'à souhaiter qu'un si beau projet devienne au plus tôt une réalité.

Un autre "aveu" d'espionnage derrière le rideau

La presse aussi va-t-elle avoir ses martyrs en pays communistes ? Le correspondant de la Presse associée à Prague, William Oatis, a subi un procès devant un tribunal du peuple de Tchécoslovaquie. Accusé d'avoir communiqué des secrets d'Etat à des puissances étrangères et d'avoir transmis dans ses dépêches des "calomnies et des mensonges", il a été condamné à dix ans de prison. Le journaliste-espion aurait évité la peine de mort en faisant des aveux complets !

On devine que le procès s'est déroulé selon la formule maintenant bien connue d'affaires précédentes du même genre. Mais cette fois il n'y avait aucun reporter de l'extérieur pour dire comment les choses se sont passées. Depuis l'arrestation d'Oatis, trois autres correspondants d'agences de presse des pays occidentaux ont quitté la Tchécoslovaquie.

Le traitement infligé à cet Américain remplit à la fois ses devoirs professionnels ne peut malheureusement nous surprendre et sa condamnation était prévue. C'est que l'exer-

cice de la profession de journaliste telle qu'on l'entend derrière le rideau de fer diffère totalement de ce qui se passe dans les pays démocratiques. Notre confrère a admis avoir recueilli ce que nous considérons comme des nouvelles "légitimes", mais que les rouges qualifient de renseignements d'espionnage pur et simple, tant qu'ils n'ont pas été annoncés officiellement par les autorités.

Des témoins du procès ont remarqué qu'au cours de sa déposition, Oatis a parlé à voix basse, avec des arrêts réguliers, comme s'il répétait une leçon. Robert Vogeler avait fait une confession du même genre devant un tribunal hongrois, à la suite de tortures qu'il a révélées. Il a naturellement répudié ses aveux, une fois libéré.

Aucun effort ne sera épargné pour obtenir l'élargissement de ce journaliste victime du devoir. Mais quel sujet de tristesse de penser que de telles infamies se passent dans un pays autrefois civilisé, dont la jeune démocratie s'illustra de noms demeurés fameux dans l'histoire !

Washington Carrousel

Truman et les chefs militaires sceptiques quant à l'offre russe

par Drew PEARSON

WASHINGTON. — Le président Truman était sceptique lorsqu'il a pris connaissance de la proposition soviétique pour une trêve en Corée. "C'est comme marcher dans un champ de mines", a-t-il dit à un ami. "Vous ne savez jamais quand une mine va éclater sous vos pieds."

Les chefs militaires américains étaient aussi sceptiques que Truman, mais les diplomates ne l'étaient pas autant. Les diplomates croient que le Kremlin a surveillé les nouvelles épreuves atomiques américaines, que les Chinois sont gravement affaiblis par les massacres de leurs troupes, et que toutes les parties accepteraient avec joie un armistice.

L'une des raisons du scepticisme des militaires, c'est que la Russie a fait passer de nouveaux avions à réaction en Mandchourie au rythme de 150 par mois.

Ces avions sont expédiés dans des caisses par le chemin de fer trans-sibérien, assemblés juste à la frontière de Sibirie, puis ils volent en Mandchourie. Les Chinois disposent à présent d'assez de chasseurs pour mettre en pièces les bombardiers américains, si les Etats-Unis voulaient suivre le conseil de MacArthur et aller bombarder la Mandchourie.

La principale raison, probable-

ment, pour laquelle les communistes désirent retarder la discussion d'une trêve, c'est que leur armée n'est pas mécanisée, et que les préparatifs de cette armée se poursuivent depuis les ouvertures de paix faites par Malik.

Voilà pourquoi, aussi, les chefs militaires américains demeurent sceptiques quant à la bonne foi des communistes, dans leur désir de paix.

Les chefs de l'aviation voulaient laisser tomber l'appel en faveur d'un cessez-le-feu, du haut des airs dans la capitale nord-coréenne, Pyongyang, plutôt que de la transmettre par radio.

Les gens de l'aviation voulaient mettre le message dans un sac noué par un ruban rouge. Cependant, les chefs du grand état-major américain ont écarté cette idée de l'aviation, et décidé qu'un appel à la radio pour un cessez-le-feu serait plus rapide.

Un sac comme celui que les avions auraient lancé aurait pu n'être pas découvert avant plusieurs jours.

(Copyright, 1951, by The Bell Syndicate, Inc.)

La guerre du pétrole

Avez-vous la moindre idée de la consommation mondiale de pétrole ?

par Paul CARDINAUX

Peu de temps après son couronnement, vers 1895, le dernier des tsars, Nicolas II, entreprenait un inventaire des richesses de son immense empire. L'industrie pétrolière du Caucase — de Tiflis à Bakou — était alors à ses débuts. "Dites-moi donc, mon cher Witte, qu'entendez-vous exactement par ce mot de pétrole ?" — "Majesté, c'est un liquide noirâtre, visqueux et puant." — "Et quelle est donc son odeur ?" — "Cela sent l'or, Majesté." Et le clairvoyant ministre d'entreprendre l'histoire de Rockefeller, de l'homme le plus riche au monde, pour le premier, "trusté" et distillé sur une vaste échelle, les pétroles des Etats-Unis.

Les gisements miniers ne respectent pas les frontières politiques et ces vastes nappes souterraines de pétrole s'étendent à travers tout l'Iran voisin du Caucase; elles imprègnent aussi la Mésopotamie jusqu'au Golfe Persique et s'infiltreront de là, par les sables de l'Arabie Saoudite jusqu'en Egypte. La déconquête toute récente de l'Empire turc avait permis aux intérêts anglo-américains de s'introduire dans ces territoires encore vierges d'explorations, où des gouvernements médiévaux tâtonnaient à la recherche d'une protection politique et se vendaient au plus offrant; et ce, au moment même où les sources connues et bien tributées du pétrole mondial paraissent baisser, alors que la demande allait, au contraire, en augmentant de plus en plus.

Cette demande mondiale, en pétrole brut, a en effet doublé depuis 10 ans; si bien qu'à l'heure actuelle l'offre suffit à peine pour la satisfaire. En 1940 la production mondiale journalière était d'environ 5,500,000 barils; elle atteignait les 10,500,000 barils en fin 1950, accusant une augmentation de 15% sur l'année précédente. La reprise de toutes les activités de guerre et la rapide renaissance de l'industrie occidentale expliquent une montée aussi forte et si subite. L'année 1950 va donc battre tous les records précédents: 3,800,000,000 barils, soit à la valeur actuelle d'à peu près \$2.50 par baril d'huile brute, la somme de plus de 8 milliards de dollars !

Actuellement la production indigène de pétrole est déficitaire aux Etats-Unis où la consommation a augmenté, en 1950, de 500,000 barils-jour sur l'année précédente. La différence a donc été importée du Mexique, du Venezuela et même du Moyen-Orient qui est devenu le pourvoyeur de l'Amérique. Et, par sa proximité, il serait aussi bien celui de tout le bloc occidental, très pauvre en pétrole et gros client du Venezuela plus lointain.

Les Etats-Unis, malgré le maintien de leur production qui arrivait à 5,400,000 barils-jour en 1950, soit 1,972,800,000 barils-an (presque autant qu'en 1949), alors que les 2 milliards furent dépassés, voient cependant le pourcentage de leur production tomber, sur le plan mondial, de 58.9% à 52.2% au cours des deux dernières années.

Le Venezuela tenait le 21ème rang dans le monde avec ses 1,500,000 barils-jour, soit 17% du total mondial. Mais il risque fort de passer en 31ème position dès l'année courante, si la production du Moyen-Orient devait s'élever, comme on le prévoit, au-delà des 2,000,000 barils-jour, représentant alors le 20% du total mondial. Et ce ne serait là qu'un début, comme on le constatera bientôt par l'analyse des réserves prouvées des disponibilités de cette zone privilégiée.

Le monde entier a les yeux tournés vers l'Iran. L'arrogance avec laquelle son gouvernement répudie des engagements internationaux aussi vitaux pour l'Angleterre que pour tout l'Occident est vraiment frappante.

Par quelles forces l'Iran se sent-il appuyé ? Ses techniciens — ou d'autres encore — seraient-ils capables d'assurer, au pied levé, la marche régulière de cette entreprise nationale des pétroles, sa plus grande source de revenus ? D'autres considérations ne sont pas moins inquiétantes: car le succès de ce coup d'audace de l'Iran aurait, vraisemblablement, des répercussions analogues, prochaines parmi les petits Etats voisins, sous la coupe des Etats-Unis, et où la haine des Occidentaux et le culte

de l'indépendance sont déjà érigés en dogmes.

Enfin, même si l'Iran, les Emirats de l'Arabie et l'Egypte protestent de leur allégeance aux doctrines démocratiques, ils n'en demeurent pas moins des Etats asiatiques, de moeurs et de traditions bien ancrés et qui violent tous, dans le bloc soviétique dont ils se méfient, peut-être, le seul contre-poids aux exigences et à l'accaparement concurrents des Occidentaux et des Etats-Unis.

Les pétroles du Moyen-Orient arabe ont, avec ceux de l'Union Soviétique, des sources et des ramifications communes: Moscou pourrait bien, un jour prochain et au nom d'une communauté d'intérêts purement asiatiques, suggérer et provoquer même l'éloignement de tous les Occidentaux indésirables. Le Comte de Witte en aurait probablement conclu: "Cela sent la convulsion et la guerre".

Précautions à prendre contre la poliomyélite

par F. D.

La période de juillet à octobre est considérée comme la "saison de la polio" dans la partie du monde que nous habitons. Les personnes de tout âge peuvent contracter la maladie, bien qu'elle attaque de préférence les enfants de cinq à neuf ans. Elle se propage aussi plus aisément dans les centres urbains peuplés.

D'après les statistiques recueillies sur notre continent et dans d'autres pays, dans plus de la moitié des cas un retour complet à la santé est possible. Un malade sur 7,500 peut devenir paralysé et un sur 30,000 risque de mourir. Il est reconnu que bien des personnes se trouvent immunisées contre la polio parce qu'elles l'ont eue autrefois sans le savoir. Un grand nombre se sont guéris d'une attaque sans soupçonner la cause de leur maladie. Dans la plupart des cas, l'infection est prise pour un rhume ordinaire et c'est ainsi qu'elle apparaît au début.

On espère qu'avant longtemps, la science réussira à produire un vaccin qui préviendra la polio, comme cela existe pour la petite vérole. On est aussi à la recherche d'un remède qui empêcherait le virus d'endommager les cellules nerveuses. Les autorités médicales attachées au problème de la polio ont pleine confiance qu'elle sera prochainement vaincue, si l'on dispose des fonds nécessaires à la poursuite des recherches.

En attendant des méthodes de contrôle efficace, il y a des précautions que peut prendre le citoyen ordinaire pour se préserver lui-même et le milieu où il vit. Tous les principes d'hygiène concernant la propreté personnelle doivent être suivis strictement. De plus, il faut éviter le contact avec les grosses foules. Les jeunes enfants ne devraient pas être emmenés dans des endroits encombrés où ils peuvent se trouver mêlés à des étrangers. Ne pas se fatiguer outre-mesure; cela mine la vitalité et rend impossible toute résistance à la maladie. Eviter, autant que possible, de se faire enlever les amygdales et les adénoïdes durant les mois d'été. En cas de maux de tête, de nausées, de refroidissements, de dérangements d'estomac, de douleurs des muscles, consulter un médecin.

Histoire électorale

Le candidat Alfred, indigné: "Où, je ne suis pas d'ici, mais n'ignore que j'y demeure depuis vingt ans, que mes enfants y sont nés ! C'est ici que je repasserai." A la sortie, un électeur félicite le candidat, surtout pour la phrase relative au sommeil éternel.

— Qui êtes-vous ? demande le candidat.

— Oh ! réplique notre homme, je ne suis que le fossyeur, mais il y a des mots qui font plaisir...

Qu'est-ce qu'une grande vie ? Une pensée de jeunesse réalisée par l'âge mûr. — VAUVENARGUES.

Petits Films

Des fleurs...

Dans mon faubourg, le plus vieux des plus vieux, on a de tout.

L'église est belle, surtout la nuit, quand son clocher coupe le flot bleu du ciel, en frégate de légende.

Depuis quelques semaines deux marchands de fleurs ont ouvert boutique.

Sur le carrefour, dans le même immeuble, vous avez un salon de beauté, à gauche; un salon mortuaire, au centre; puis un salon de modes, à droite.

Va sans dire que les belles du quartier y vont porte-monnaie ouvert, avec des ondulations, qu'elles soient passagères ou permanentes.

La montre de la modiste est boursée de bibis, canotiers, chapeaux-torpille, paniers et d'autres gentils modèles.

Une pancarte pourtant vous taquine et déçoit.

On peut y lire ceci:

"Nous prenons les commandes pour les bouquets de noces et les couronnes mortuaires".

Le commerce est florissant, va sans dire, avec pareille invitation.

GABADADI

Attitude rétrograde

Nous avons maintes fois blâmé le régime Duplessis de l'attitude rétrograde qu'il a prise en sabotant les lois adoptées par le gouvernement Godbout en vue de promouvoir l'instruction publique dans notre province.

Le gouvernement Duplessis a donné des ordres aux officiers du département de l'instruction publique pour que la loi de la fréquentation scolaire obligatoire ne soit pas observée et a refusé de distribuer aux commissions scolaires de la Province les cahiers de contrôle d'absence.

Aussi, n'est-il pas étonnant que la moyenne de la fréquentation scolaire ait considérablement diminué, au point de préoccuper fortement les éducateurs de la Province.

Récemment, au congrès annuel de la Fédération des Commissions Scolaires de Québec, Son Excellence Mgr Lévesque, a formulé le vœu que la limite d'âge scolaire, soit fixée à 16 ans au lieu de 14 ans. Il n'y a que les rétrogrades et réactionnaires, genre Antoine Rivard, qui jugent avantageux de garder dans l'ignorance le plus grand nombre de nos jeunes.

(L'Ascent du Nord)

Les nombreuses initiatives des libéraux en faveur de l'ouvrier

On énumérât mardi dernier, dans cette page, quelques-unes des nombreuses initiatives des libéraux d'Ottawa en faveur des ouvriers, jusqu'à la réélection du gouvernement Saint-Laurent en 1949 exclusivement.

Depuis lors, la sécurité du Canada dans tous les domaines, et en particulier la sécurité sociale de chaque citoyen, a continué à préoccuper le gouvernement. Voici, pour mémoire:

En 1949: amendements à la loi des allocations familiales; amende-

ments à la loi des pensions de vieillesse pour augmenter le montant de la pension; amendements à la loi sur l'habitation.

En 1950: Amendements à la loi de l'assurance-chômage pour en faire bénéficier un groupe plus nombreux de travailleurs; accords avec les provinces pour faciliter l'application de la loi sur le logement; aide aux victimes des inondations du Manitoba et aux sinistrés de Rimouski et de Cabano; Pensions accrues aux anciens combattants.

En 1951: pensions de vieillesse pour les citoyens de 65 à 69 ans et nouvelle loi de pensions aux aveugles. A l'automne entrera en vigueur un système contributif universel de pensions pour les vieillards de 70 ans et plus.

Cette énumération n'est pas exhaustive. Plusieurs autres lois du gouvernement Saint-Laurent contribuent puissamment à accroître chez tous les citoyens le sentiment de la sécurité.

Bientôt nous publierons la liste des réalisations sociales des gouvernements libéraux de la province de Québec; elle démontrera à l'évidence que l'on peut compter sur la parole de M. Lapalme quand il déclare qu'il saura améliorer le sort de tous les travailleurs en transformant en lois salutaires le programme du parti, tel qu'adopté à la convention qui, à l'unanimité, lui donnait le mandat de libérer la province du gouvernement de l'Union nationale.

A propos de la philatélie

"Montréal, le 25 juin 1951

La Rédaction,

Journal "Le Canada",

Montréal.

A qui de droit:

"Récemment, dans votre journal, il a été relaté le cas d'un individu qui se procurait des timbres-poste de collection par voie de correspondance et les vendait à des marchands de timbres sans se soucier de dédommager les propriétaires de qui il obtenait les pièces en question.

"L'Union Philatélique de Montréal tient à préciser qu'un tel procédé n'a rien de commun avec la philatélie proprement dite et que l'on ne saurait appeler philatéliste ce genre d'individu qui use de tels procédés dans un but évident de vol délibéré.

"L'Union Philatélique de Montréal croit nécessaire de faire la mise au point afin de dissiper tout malentendu susceptible de nuire au caractère propre de la science philatélique et prie votre journal de bien vouloir insérer dans vos pages ces quelques remarques.

"Vous remerciant à l'avance de votre obligeance nous vous prions de nous croire

"bien sincèrement vôtres

"UNION PHILATÉLIQUE

DE MONTRÉAL

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."

"(Signé)

L.-Jacques Beaulieu,

secrétaire."



Une scène du film "Romance à Rio", mettant en vedette Oscar Levant et Doris Day, que le Champlain présentera à compter de demain.

DANS LA COUISSE

Maurice Chevalier vient de signer un contrat de six semaines pour donner un spectacle par soir au théâtre Adelphi, à Londres, au mois de janvier prochain. Jusque-là, il n'a jamais été en tournée en Europe. C'est un record étant donné que le film a été lancé il y a peine deux mois. Jean Gascon doit annoncer en fin de semaine les spectacles qu'il montera au cours de la prochaine saison. Rosalind Courtwright, qui chantait au Ritz Café il y a deux mois, quittera demain New-York pour Londres où elle doit remplir un engagement à l'Embassy Club.

Jean Clément est rentré à Paris hier midi par Air-France, après un séjour de six semaines au Canada. Il nous a confié qu'il reviendrait en septembre 1952. Jacques Normand qui était là à l'essai de lui faire peur avant de monter dans l'avion, mais il n'a pas réussi. "Si j'avais eu à avoir peur de l'avion, dit-il, il y a longtemps que j'aurais abandonné ce mode de transport". Jean Clément a apporté avec lui trois canettes de bière pour Pierre Dulude qui est actuellement en vacances à Paris.

Un homme habillé en femme s'est vu refuser l'entrée d'un chic cabaret de nuit avant-hier soir. Il ou plutôt elle était accompagnée par deux jolis garçons. La première impression d'une petite fille de 24 ans qui voit pour la première fois un spectacle de cabaret: "Comme les danseuses sont déshabillées". Cette phrase est authentique. Le Chez Parée a été hier soir le comique Hal Fisher et sa femme, Laura Kellogg. On dit que Tito Guizar reçoit un cachet de près de \$2,000 par semaine au café Continental.

On entendra sur Muzak deux des plus jolies chansons de "Seventeen": "All it's Spring" et "This Was Just Another Day". La vedette de "Seventeen" est la charmante petite artiste Ann Crowley que l'on applaudissait récemment à Montréal. Le Leone's a fermé ses portes; il est tout probable qu'il a rouverture on y présentera des spectacles. Len Howard, chef d'orchestre du Seville, occupera les fonctions de gérant quand le théâtre rouvrira ses portes dans quelques semaines.

Geo Doris et le fantasiste Rogers sont rentrés en France sur un cargo français. Nicole Vernon, une chanteuse française qui a été en vedette pendant trois semaines au Belmar, est retournée à Paris hier. Jack Creely qui nous a fait tant rire dans le rôle de Maule de la comédie "Present Laughter", à l'affiche au Mountain Playhouse depuis quatre semaines, jouera le premier rôle de la comédie "The Male Animal" qui sera présentée au même théâtre la semaine prochaine. Cab Calloway et son orchestre seront au Domaine Idéal jeudi soir, le 12 juillet.

Artie Dann, dont le nez est aussi long que celui de Jimmy Durante, sera la vedette du prochain spectacle du Chez Parée. Les Four Lads, qui sont au Normandie, doivent leur carrière au Golden Gate Quartet; en effet, ces derniers les encouragèrent, après les avoir entendus à Toronto, à faire du théâtre et du cabaret et ils allèrent même jusqu'à écrire à leur manager pour lui demander de leur trouver des engagements. Un scénariste d'Hollywood est à préparer une vie de Sarah Bernhardt. On rapporte que le deuxième film d'Erzo Pinza, "Strictly Dishonorable" est supérieur au premier, "Mr Imperium". Ce dernier a été retiré de la circulation.

Roland COTE

Tyrone Power, un cavalier accompli, dans le film "Rawhide", au Capitol

C'est le professeur d'équitation qui s'est trouvé bien entraîné, à Hollywood, lorsque la 20th Century-Fox a commencé à tourner le film "Rawhide" qui prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Capitol. Lorsqu'on se met à filmer un western, on a recours au professeur d'équitation pour enseigner aux vedettes à monter à cheval. Il faut, aussi, un expert en armes à feu pour leur révéler les secrets du tir. Or, les vedettes de "Rawhide", Tyrone Power et Susan Hayward, sont, depuis longtemps, passés maîtres dans l'art de monter à cheval et de manier le revolver. On a donc remercié le professeur d'équitation l'expert-tireur. Ses services seront requis une autre fois.

Tyrone Power est considéré comme l'un des cavaliers les plus accomplis de la colonie du cinéma américain. Il a tourné son premier western, "Jesse James", il y a de nombreuses années et, depuis ce jour, n'a pas cessé de s'entraîner à ce sport. Mademoiselle Hayward, pour sa part, compte quelque six ou sept westerns à son actif. On n'avait, évidemment, rien à leur enseigner. Au contraire, ils auraient pu aller de leurs propres petits conseils.

AU PALACE

L'instinct de conservation, chez les femmes, est infiniment développé, parfois. Ava Gardner, la belle actrice américaine, le possède à un haut degré et l'on est servi pour une scène du film "My Forbidden Past", au Palace.

Dans ce film, Ava Gardner rend visite à Janis Carter, l'épouse de Robert Mitchum. Mlle Gardner convoite l'époux de Mlle Carter. Cette dernière, bien sûr, a réussi à épouser Mitchum, mais elle est pauvre tandis que sa rivale a de l'argent, un charme dangereux et une vilaine idée en tête: ravir le beau Bob à sa "miserable" petite femme.

Mlle Gardner s'est donc laissée aller à ses "instincts" et plusieurs fois, plusieurs tentatives elle inventa, pendant les répétitions, furent gardées pour les prises de vues finales. Ainsi, ce plissement du nez en entrant chez Mlle Carter, ce dédain en évaluant son intérieur, ce geste de toucher le tissu des fauteuils et des rideaux pour montrer que, "chez moi il y a mieux que cela". On peut donc dire que cet instinct à ajouter au succès de "My Forbidden Past".

AU PRINCESS

L'animal le plus populaire de la capitale du cinéma américain, à l'heure actuelle, est sans contredit la chienne Lassie. Dans "The Painted Hills", qui vient de prendre l'affiche au Princess, elle joue le rôle de la plus difficile de sa carrière.

Succès de Sadie Banks au Bucharest

Sadie Banks, une artiste qui a récemment célébré ses 50 ans de vie artistique, est la vedette du spectacle présenté à la salle Tzigane du Bucharest Steak House. Cette artiste, a établi son quartier général au cabaret Old Roumanian, à New-York, et il ne lui arrive que très peu souvent de le quitter.

Inutile de dire que Sadie Banks a du métier. Elle sait vendre une chanson. D'ailleurs ses chansons sont assez épicées; elles contiennent de nombreux double-sens qui plaisent énormément au public de la salle Tzigane. Au nombre de ses meilleures chansons, mentionnons "Never Too Late To Fall In Love", "Life Begins at Forty" (c'est une bonne chose à savoir), "I'm a Widow", "You Can't Take it with You".

Avec Sadie Banks, la direction du Bucharest présente une charmante chanteuse, Evelyn Page Svelte et jeune, elle interprète très gentiment des refrains populaires: "September Song", "Lady Is A Tramp" et "You and Your Beautiful Eyes".

Le violoniste Gregory joue avec beaucoup de succès quelques mélodies semi-classiques.

Le metteur en scène Nicolas Kay qui a déjà dirigé Ida Lupino dans un de ses films, joue le rôle d'un spectateur dans le film "Hard, Fast and Beautiful" dont la mise en scène a été faite par Ida Lupino.

en l'espace de deux films, reprend, ici, à l'écran, le rôle d'une des plus puissantes personnalités de l'âge d'or de l'opéra, celui du grand ténor Enrico Caruso. Il possède, sans contredit, une voix remarquable qui lui permet de personnifier un chanteur dont on dit, trente ans après sa mort, qu'il n'a jamais été égalé.

Ann Blyth joue le rôle d'une jeune beauté de la grande société qui devient Mme Caruso. Le reste de la distribution est brillant: Jamila Novotna, Dorothy Kirsten et Blanche Thebom, du Metropolitan de New-York, et des artistes aussi renommés que Teresa Celli, Nicola Moscona, Giuseppe Valdengo, Lucina Amara et Marina Koshetz.

SPECTACLES

CAPITOL. — "Rawhide", 10.35, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.
CHAMPLAIN. — "Une Famille toute simple", 1.47, 4.53, 7.59, "Le Roi de la Vallée", 12.15, 3.18, 6.24, 9.30.
CINEMA DE PARIS. — "Un Grand Amour de Beethoven", 11.20, 1.30, 4.24, 7.00, 9.25.
ELECTRA. — "Ames rebelles", 12.50, 4.30, 8.10, "La Dernière Rafale", 2.40, 6.15, 9.35.
IMPERIAL. — "Texas Rangers", 10.10, 12.35, 2.55, 5.20, 7.45, 10.05, dimanche, 12.35, 2.55, 5.20, 7.45, 10.05, "China Corsair", 11.30, 1.55, 4.15, 6.40, 9.00, dimanche, 1.55, 4.15, 6.40, 9.00.
LA SCALA. — "Jenny Lind", 2.37, 6.02, 9.27, "La Grande Farandole", 12.55, 4.30, 7.45.
LOEW'S. — "The Great Caruso", 10.10, 12.25, 2.45, 5.00, 7.20, 9.35.
ORPHEUM. — "Women Without Names", 10.55, 1.30, 4.15, 7.00, 9.45, "Double Crossed Fools", 10.00, 12.30, 3.10, 5.55, 8.40.
PALACE. — "My Forbidden Past", 10.35, 12.50, 2.15, 5.30, 7.50, 10.05.
PRINCESS. — "Painted Hills", 10.40, 1.00, 3.15, 5.35, 7.55, 10.15.
ROXY. — Variétés, 12.30, 3.15, 7.15, 10.30.
SAINT-DENIS. — "L'Echafaud peut attendre", 12.00, 2.20, 6.20, 10.00, "L'Apocalypse", 1.35, 5.05, 8.35.



Ava Gardner et Robert Mitchum, dans une scène du film "My Forbidden Past", qui prendra l'affiche aujourd'hui au théâtre Palace.

MARIO LANZA
Nouveau: "The Great CARUSO"
Color Technicolor
ANN BLYTH
DOROTHY KIRSTEN
JAMILA NOVOTNA
BLANCHE THEBOM

LIKE A WILDCAT SHE CLAWED HER WAY INSIDE HIM!

NOW SHE HAD TO CLAW HER WAY OUT!

TYRONE POWER
THE WHIP
SUSAN HAYWARD
THE WILDCAT
Rawhide

HUGH MARLOWE - DEAN JAGGER
EDGAR BUCHANAN - JACK ELAM

A L'AFFICHE
AIR-CONDITIONNÉ

Les solitaires gardiens de la paix dans le solitaire Etat étoilé
LEUR VIE... LEURS AMOURS... LEURS LEGENDES!

"THE TEXAS RANGERS"
GEORGE MONTGOMERY
GALE STORM

also "CHINA CORSAIR"
RAMMOL SCOTT
A L'AFFICHE

Ce soir et tous les soirs

LUCIEN MONTPETIT
(Larry Moore)

SERA AVEC NOUS

Le Quiz ayant été gagné la semaine dernière, il est maintenant de \$7.00

Qui sera l'heureux gagnant?

Tous les soirs, vers 11 h. 30 nous présentons notre quiz-musical. Un coupon numéroté vous est remis et si votre numéro est tiré l'on vous fait entendre une mélodie et si vous en devinez le titre la direction du Manoir Mercier vous remettra de l'argent comptant. Cet argent est pour vous... venez le chercher.

LUCIEN MONTPETIT
"Lucien Montpetit est la célébrité de l'année" (Mexico)
"Le chanteur au gosier d'or" (Capucine)

MANOIR MERCIER
1331, PARC LAFONTAINE CH. 5265

Restaurant GORSCO
Le coin des fins gourmets

Tous les soirs

Nick Battista
ET SON TRIO
EN VEDETTE

NINO FRANCO
célèbre chanteur

Soyez aux écoutes tous les LUNDIS SOIRS à 10.30; programme irradié directement du Corso Pizzeria

PERMIS DE LA C.L.Q.

Spécialité: CUISINE ITALIENNE

VENEZ SAVOURER NOTRE DELICIEUX

PIZZA

204 EST STE CATHERINE
HOTEL DE VILLE MA. 3812

GAYETY
Tous les soirs 10.30

Cette semaine

LILI ST-CYR
dans "Cinderella" et "Oriental"
COCO STEVE & EDDY
deux du vrai comique
BARRY GRANT
Fantaisiste
Valenti & Pini - Genariva Day
Nemo - Les Soeurs King - Jean Talley

Le Normandie
présente
THE FOUR LADS
Chanteur du jour
THE THREE WILES
danseurs

2 représentations tous les soirs: 9 h. et 11 h. 15
Réservations - - - Victor - - - PL. 7777

PAS DE FRAIS DE COUVERT, EXCEPTÉ LE SAMEDI

AIR CLIMATISÉ

DE L'HOTEL MONT-ROYAL
UN HOTEL SHERATON

LA SCALA
PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

JENNY LIND

ou "Le Rossignol Suedois"

2e FILM

LA GRANDE FARANDOLE
A. Aron - G. Reay

LAVAL YACHT CLUB
PONT-VIAU
Tel Abord-a-Plouffe 2105

TOUS LES SOIRS et DIMANCHE P.M.

DANSE GRATUITE

Beau temps - Mauvais temps

HARRY ENLOW
et son orchestre
Rafraichissements à bord et à l'abord

SERVICE D'AUTOBUS de la gare Ahuntsic

STATIONNEMENT GRATUIT

LE JOLI PARC BELMONT

Maintenant jusqu'à dimanche inclusivement GRATUIT!

à 9 h. et à 11 h. p.m.

JOSEPHINE BEROSE
Artiste du film aérien

Lundi prochain

THE FLYING OTARIS

ST DENIS L'AFFICHE

FURIEUSEMENT STUPÉFIANT! INOUBLIABLE!

L'APOCALYPSE

PROGRAMME DOUBLE avec

JANY HOLT
JEAN DESAILLY

L'ÉCHAFAUD PEUT ATTENDRE
PAUL BERNARD

CINEMA PARIS L'AFFICHE

une oeuvre grandiose!

HARRY BAUR

UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN
[VERSION INTEGRALE]
JANY HOLT - ANNE DUCAUX

MARK STEVENS - WIDMARK
DANS

DERNIERES RAFALES
en plus

Attraction Spéciale

"AMES REBELLES"
(Répétition)
TYRONE POWER
JOAN FONTAINE

A L'AFFICHE

ELECTRA
1111 STE-CATHERINE EST. CH. 9077

Le Roi de la Vallée
Technicolor

avec HOWARD DUFF - GEORGE BRENT

2e FILM

Une famille toute simple
WILLIAM BENDIS

A L'AFFICHE

OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ

CHAMPLAIN
800 STE-CATHERINE E. MA. 3800

HER LOVE PURSUES HIM... with a kiss that makes him remember ecstasy - an embrace that makes him forget peril!

ROBERT MITCHUM - AVA GARDNER
MELVYN DOUGLAS

MY FORBIDDEN PAST
LUCILE WATSON - JANIS CARTER

A L'AFFICHE

Palace

A L'AFFICHE

LASSIE
The PAINTED HILLS

PAUL KELLY
BRUCE COWLING
GARY GRAY

FREE PARKING

AIR-CONDITIONNÉ

Princess

"WOMEN WITHOUT NAMES?"

VALENTINA CORTESA
FRANÇOISE ROSAY
SIMONE SIMON

DOUBLE-CROSSED FOOLS

FREE PARKING

Orpheum

Où l'on mange mieux

NOTRE CUISINIER EST VENEZ DEGUSTER NOS PLATS À L'AMÉRICAIN

CHINA LANE
1358 OUEST, DORCHESTER
En face de la rue Crescent
POUR RÉSERVATION: UN. 6-7101

Repos léger - Dîner - Souper

LE CAFE MODERNE

Présente cette semaine

★ ERNEST DOUCET
chanteur et M.C.

★ Les 2 BOBBY SOX
danseurs jitterbug

★ Fleurette HOWEY
ravissante danseuse

★ Gaston MEUNIER
et son orchestre

★ Bob PACHE
et son trio

ET AUTRES ARTISTES DE RENOM

DANSE TOUTS LES SOIRS

Du lundi au vendredi:
2 REPRÉSENTATIONS CHAQUE SOIR
9 h. p.m. - 11 h. p.m. et 1 h. a.m.

PAS DE FRAIS DE COUVERT NI DE MINIMUM

VISITEZ NOTRE COKTAIL BAR OUVERT TOUTS LES JOURS À PARTIR DE 11.00 A.M.

Hôtel MODERNE
915, ave PAPINEAU (angle Craig) FR. 9136



M. et Mme. Fernand Desrochers (Jeanne Desrochers) dont le mariage a été célébré dernièrement, à St-Sylvestre. Mme Desrochers est la fille de M. et de Mme. Alfred Desrochers, M. Desrochers, décédé, et de Mme Desrochers, de Boucherville.

Après l'Aviation et l'Armée la Marine enrôle des femmes

OTTAWA. (C.P.) — Les officiers de la Marine, l'Aviation et l'Armée ont finalement compris



par STELLA
Si c'est votre fête aujourd'hui:

Votre vie est exempte de routine et de monoté. Vos talents sont nombreux et très variés. Puisque votre tempérament est tempéré par une bonne dose de sens pratique, il y a une chance pour que vous concentriez vos efforts sur un seul talent. Vos autres dons serviront pour vos loisirs.

Votre succès dépend entièrement de vos efforts. Plus vous travaillez à votre carrière, plus vous réussirez. Certaines personnes semblent favorisées, mais pour vous, votre seule chance est votre habileté à travailler beaucoup. Vous réussirez mieux en étant votre propre chef. C'est pourquoi, les professions vous conviennent bien. Le lundi semble être votre jour de bon rendement. Commencez toujours un projet ce jour-là.

Vos institutions sont justes et vous avez beaucoup de jugement. Ces deux dispositions augurent bien de votre succès matériel. A un certain moment de votre vie, vous devriez être riche. Votre fortune commencera peut-être par un héritage. Servez-vous en sagement.

Bien que vous soyez apparemment indifférent aux personnes de l'autre sexe, vous êtes ardent et sentimental, ce qui n'est pas mal en soi. Les femmes sous ce signe, inspirent beaucoup de confiance à ceux qui ont besoin d'aide et de réconfort. Elles font d'excellentes épouses et mères.

Si vous voulez savoir ce que les étoiles vous réservent pour demain, lisez le paragraphe suivant correspondant à votre date de naissance.

Cancer — 22 juin au 23 juil. — Soyez prudent dans vos relations avec les étrangers. Examinez bien les propositions qu'ils vous font.

Lion — 24 juil. au 23 août — C'est une bonne journée pour faire les réparations nécessaires à la maison. Voyez à ce que les appareils électriques fonctionnent bien.

Vierge — 24 août au 23 sept. — Des circonstances inattendues peuvent vous amener à prélever sur vos fonds de réserve. Soyez prêt à toute éventualité.

Balance — 24 sept. au 23 oct. — Si vous êtes déprimé, vous pouvez vous détendre un peu. Tenez-vous en à la routine. Ne commencez rien de nouveau.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Soyez consciencieux dans les détails. Vous verrez à la fin, que ça paye d'être méticuleux.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Vous aurez peut-être besoin de surveiller votre emploi. Ne permettez pas qu'une parole imprudente ou un geste inconséquent compromettent votre avenir.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Projetez de passer la soirée avec l'être aimé. Vous devriez y trouver beaucoup de bonheur.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Si vous avez négligé votre correspondance dernièrement, c'est le temps de retrouver vos anciens amis.

Poissons — 20 fév. au 20 mars — Journée favorable pour vos affaires. Le succès en affaires et en amour vous sourit.

Bélier — 21 mars au 20 avril — Soyez compétent à votre travail et vous vous attirerez des éloges.

Taurus — 21 avril au 21 mai — Un événement social peut être un point tournant dans votre vie. Faites-vous de nouveaux amis.

Gémeaux — 22 mai au 21 juin — Soyez pratique et cessez de rêver. Votre sens pratique aujourd'hui peut vous rapporter beaucoup.

Le patron du jour



No 9040

Le patron No 9040 est établi dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, et comprend les indications pour confectionner la robe et le boléro. La grandeur 36 requiert 3 1/2 yds de tissu de 35 pouces de largeur pour la robe, et 1 1/2 yds pour le boléro.

Pour vous procurer ce patron, écrivez au Service des Patrons, "Le Canada", 60, rue Front, Toronto, en ayant soin d'indiquer un bon postal ou un mandat d'express de 35c, taxe comprise. Aucun timbre n'est accepté. Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du "Canada" et ne sont pas échangeables.

quelque chose que n'importe quelle femme aurait pu leur dire depuis longtemps: il n'y a pas moyen de se passer de femmes.

La Marine a été la dernière à capituler. Elle s'est rendue hier, après l'Aviation et l'Armée, en admettant que même la guerre froide ne peut être complètement confiée aux hommes.

Si la guerre générale se déclare, les femmes auront probablement à remplir un rôle encore plus important qu'à la guerre précédente, car on est en train de leur préparer de nombreux emplois. Le radar devrait occuper plusieurs.

De plus, elles sont maintenant sur un pied d'égalité avec les hommes. Jusqu'à maintenant, elles recevaient des soldes moins importantes, servaient dans des sections séparées, avaient leurs propres grades. Maintenant, elles sont payées autant que les hommes, ont les mêmes grades et sont tout simplement membres des services armés.

On n'en accepte encore qu'un nombre restreint, mais il semble qu'avant longtemps, on agrandira les cadres.

Les objectifs maintenant visés sont modestes, et rien n'indique qu'ils ne seront pas atteints. L'Aviation demande environ 5,000 femmes, a déjà reçu 2,000 demandes de la première moitié, et en a acceptés 300. Le premier groupe de 100 recrues est à Saint-Jean Qué., pour deux mois d'entraînement. Elles sont appelées à remplir divers emplois; si elles n'aiment pas le premier qui leur est offert, elles peuvent en essayer d'autres.

Les réservistes de l'Armée ont des exercices deux fois par semaine. On se propose d'en initier 1,500 aux procédures de l'enrôlement afin que durant la guerre, les hommes seront enrôlés par des femmes, l'examen médical non compris.

A l'automne, une femme officier sera assignée à chacun des quartiers-généraux, régionaux et centraux.

Les femmes enrôlées dans la Marine seront préparées pour diverses tâches jusqu'ici confiées aux hommes.

Ce que l'on dit, ce que l'on fait

Les Associés de la Garde d'Honneur sont invités à une heure mariale en particulier, à 3 heures, dimanche 8 juillet, en la chapelle du Bon-Pasteur, 104, rue Sherbrooke. Les réunions générales reprendront dimanche 9 septembre.

BRIDGE-CONTRAT

Déclarations

Sud détient un jeu très intéressant de quatre levées d'honneurs et demie, mais il compte cinq levées perdantes et il a absolument besoin d'un aide gratuit de la part de son partenaire pour accomplir un contrat de main. Sud a tout à gagner à ouvrir les enchères au plus bas possible, afin d'obtenir les renseignements nécessaires sur la distribution de la balance des valeurs aux jeux des autres joueurs.

La surenchère défensive d'Ouest ne fait que garantir six levées de jeu, pourvu que le contrat final soit à trèfle pour son côté. Actuellement, Ouest s'attend de remporter quatre trèfles, un carreau et un pique.

Le saut d'encre à trois cœurs par Nord est un peu étiré, puisqu'une telle réponse, faite librement, garantit généralement deux levées d'honneurs et demie. Nord détient un excellent soutien à l'autout et la chicane à trèfle compense pour son manque de certaines levées d'honneurs, mais il y a un danger de duplication de valeurs, si Sud détient des têtes à trèfle.

Donneur: Sud.
N.S. vulnérables.

NORD		SUD	
10-8-2	7-5-3	10-8-2	7-5-3
9-6-4	6-3-1	9-6-4	6-3-1
5-2-1	4-3-2	5-2-1	4-3-2

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
10-8-2	7-5-3	10-8-2	7-5-3
9-6-4	6-3-1	9-6-4	6-3-1
5-2-1	4-3-2	5-2-1	4-3-2

Ouest enlève du Roi de trèfle.

Au retour des enchères, Sud emploie la convention du Quatre Sans-Atouts pour explorer les possibilités d'un Grand Chelem. Depuis la réponse en sautée de Nord, Sud est déjà décidé de demander le petit chelem.

Nord ne peut indiquer aucun As et il doit donner un signal d'arrêt en replaçant le contrat à cœur. Sud est maintenant renseigné que Nord ne détient pas l'As de carreau et il se contente sagement du petit chelem à cœur.

TA RAIS DU.

Tombola iroquoise

C'est vendredi soir, le 6 juillet, que doit s'ouvrir la tombola iroquoise au profit de la Mission St-François-Xavier de Caughnawaga. Elle doit durer toutes les "fins de semaine" du mois de juillet.

Les habitués savent qu'ils trouveront un étalage de cadeaux fort intéressants. Le charme particulier du décor et l'attrait spécial des danses indiennes fournies par la troupe du chef Poking Fire agrémenteront encore ces soirées inoubliables. Rendez-vous sur le terrain de l'église, vendredi soir prochain, pour l'ouverture.

Dans le Monde

Prochain mariage

M. et Mme Eugène Ménard, de Sherbrooke, font part du mariage de leur fille, Armelle, avec M. Jean-Marie Goyette, fils de M. et de Mme Lucien Goyette, de Lachine. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 28 juillet, à onze heures, en l'église Sainte-Thérèse d'Avila, par le R. P. Azaria Ménard, O.M.I., oncle de la mariée.

Poulin-Drapeau

Dans l'intimité dernièrement, à Saint-Léon de Westmount, avait lieu le mariage de Mlle Marcelle Drapeau, fille de M. Albert Drapeau, député, et de Mme Drapeau, du Nouveau-Brunswick, avec M. Wilfrid Poulin, de Québec. La mariée était accompagnée de son beau-frère, M. Alphonse Poirier, et le marié avait pour témoin son frère M. Edgar Poulin. Après une réception pour les membres des deux familles chez M. et Mme Poulin, au 250, rue de la Montée, M. et Mme Poulin partirent pour les États-Unis. A leur retour, ils demeureront à Montréal.

A la Fédération des sociétés médicales

Récemment avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Fédération des sociétés médicales de la province de Québec, à son siège social, au Collège des Médecins, 1896 Dorchester ouest, Montréal.

Étaient présents: les Drs Eugène Thibault, président de Verdun; R. Gaudet, 1er vice-président, de Sherbrooke; Ed. Dorion, 2e vice-président, de Québec; E. Potvin, 3e vice-président de Chicoutimi; G. E. Roy, conseiller, de Nicolet; A. Tétrault, conseiller, de Trois-Rivières; et les conseillers Almé Levesque, de Valleyfield, L. P. Laporte, secrétaire-trésorier, de Montréal, et Raymond Caron, secrétaire adjoint, de Montréal.

Plusieurs autres représentants des Sociétés fédérées étaient aussi présents, entr'autres: les Drs G. Rheault de la Soc. Médicale d'Abitibi; L. Gobeil, Soc. Médicale de Chicoutimi; Lac St-Jean; Malcolm Vachon de la Soc. Médicale de L'Amqui; Jean-Louis Levesque de la Soc. Médicale de St-Sauveur; Québec; Gaston Isabelle, Soc. Médicale de l'Outaouais; R. Tougas de la Soc. Médicale de l'Est de Montréal; G. Morin de la Soc. Médicale du Nord de Montréal; Marc Bergeron de la Soc. Médicale de St-Hyacinthe, qui a repris ses activités dernièrement; A. Dumas de la Soc. Médicale de Montmagny, etc.

Plusieurs questions importantes furent discutées entr'autres l'assurance maladie pré-payée (Étude d'un PLAN idéal).

Dans les rapports de différentes sociétés, on remarqua une vif fébrilité. Des conférenciers de marque sont allés un peu partout dans la province entretenir leurs membres sur les questions de la plus grande actualité.

Plusieurs conférenciers français de marque: Docteur Raoul Kourilsky, Dr Jean Bernard, Dr LeNègre ont visité plusieurs sociétés de la Fédération.

Nous avons su que les suivants: asthme, allergie, clinique médicale. Les anémies, clinique cardiologique; les paraplégiques; les Rayons X pulmonaires et le praticien; la sciatique et les troubles qui s'y rapportent; la chirurgie de la douleur; l'hospitalisation du tuberculeux; le radiologiste au service de ses confrères médecins, par le Dr A. Jutra, sous forme de questionnaire par l'auditoire.

L'Association médicale de l'Abitibi a présenté une nouvelle résolution pour demander un gouvernement dans cette région éloignée de la province, et une deuxième résolution proposant une nouvelle révision du tarif des Accidents du Travail de la province de Québec.

Nous avons su que la Fédération une nouvelle Société sous le nom de Société Médicale de Charlevoix-Saguenay.

L'entente la plus cordiale régna pendant toute l'assemblée et un travail très efficace fut exécuté. Les élections eurent lieu à la fin de l'assemblée et le même exécutif fut réélu pour un septième terme.

Dr Eugène Thibault, président; Dr R. Gaudet, 1er vice-président; Dr Ed Dorion, 2ème vice-président; Dr E. Potvin, 3ème vice-président; Dr G. E. Roy, conseiller; Dr A. Tétrault, conseiller; Dr W. Major, conseiller; Dr A. Leduc, conseiller; Dr L.-P. Laporte, secrétaire-trésorier; Dr R. Caron, secrétaire adjoint.

Plusieurs ministres en vacances

OTTAWA. (Du correspondant du Canada) — M. Saint-Laurent projette de passer le mois de juillet avec Mme Saint-Laurent et d'autres membres de sa famille à la villa d'été de St-Patrice, dans le bas du fleuve.

Trois ou quatre autres de ses ministres veulent aussi aller se livrer au sport de la pêche dans le Québec ou le Nouveau-Brunswick. Ce sont: le t.h. C.D. Howe, ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Production; l'hon. D.C. Abbott, ministre des Finances; l'hon. Lionel Cheffings, ministre des Transports, et l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Affaires des anciens combattants.

L'hon. Robert H. Winters, ministre des Ressources et du développement économique, quittera aussi la capitale cette semaine, pour effectuer un voyage officiel dans l'est des territoires du Nord-Ouest.

L'hon. W. E. Harris, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, ira se reposer avec lui en Ontario.

Bisson-Foisy

Dernièrement, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, M. l'abbé Paul Archambault bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Madeleine Foisy, fille du notaire et de Mme Bernard Foisy, de Montréal, avec M. Jacques Bisson, fils du docteur et de Mme R.-D. Bisson, de Montréal. Des corbeilles de glaçons, de pivoines et de mufliers décoraient le sanctuaire et la nef. Le docteur Bisson était le témoin de son fils. Accompagné de sa robe française, de dentelle beige avec touche bleu pervenche à l'encolure et recouvrant un fourreau de tulle de même ton, un chapeau de tulle et un bouquet corollal de roses Talisman.

Le docteur François Bisson, frère du marié, et M. André Archambault, cousin de la mariée, plaçaient les invités. Mme Foisy, mère de la mariée, portait une robe de chiffon et dentelle française gris ardent, un grand chapeau de moire et velours noirs, des accessoires assortis et un réticule piqué de roses-thé. Mme Bisson, mère du marié, portait une robe de crêpe marine avec incrustations de guilp, un chapeau de tulle marine réhaussé de fleurs françaises, des accessoires de même nuance et des gantiers à l'épaule.

La cérémonie fut suivie d'une réception intime à l'hôtel Ritz-Carlton où les salons étaient décorés de pivoines et de mufliers. M. et Mme Bisson partirent ensuite pour un voyage dans les Adirondacks. Pour voyager, Mme Bisson portait un costume courturier sable et rose, avec court manteau assorti, un feutre italien beige orné de plumes de faisans et des accessoires de lézard.

Déplacements

Mme J.-A. Marion est partie pour la Pointe-au-Pic où elle passera la saison estivale.

Mlle Margo Poissant, de Ville Mont-Royal, est revenue d'un voyage de quelques mois en Europe.

Mme J.-M. Bertrand et Mlle Micheline et Suzanne Bertrand sont parties, hier, pour les Lacs Muskoka où elles feront une villégiature de plusieurs semaines.

Pilotes et observateurs de la Marine

OTTAWA. — Le quartier général de la Marine a annoncé qu'un nouveau programme visant à obtenir des pilotes et des observateurs marins permettra aux jeunes gens possédant l'immatriculation "junior" ou l'équivalent en anglais, en mathématique, en science et en un autre sujet de s'entraîner pour une période de sept ans dans la Marine royale canadienne à titre de pilotes et d'observateurs aériens.

Subordonné à un nouveau plan, les jeunes gens désireux d'enrôler devront avoir entre 18 et 23 ans, être célibataires et dans un excellent état physique.

Outre ces exigences, les hommes qui servent présentement dans la Marine et qui désirent passer à la branche aérienne en vue de devenir des pilotes et des observateurs doivent avoir au moins douze mois de service satisfaisant.

Si elle répond aux exigences requises, la recrue entrera dans la Marine royale canadienne à titre d'aspirant de Marine. Elle se rendra ensuite à Crumlin, Ont., en vue d'y subir une épreuve d'aptitude qui établira si le futur marin de l'air doit être dirigé vers le pilotage ou l'observation.

Avant de commencer sa formation avec le personnel de l'air, le pilote potentiel devra prendre une année d'entraînement fondamental. Il passera quatre mois sur terre et huit en mer à bord d'un navire de guerre.

Avant terminé une année d'entraînement de base, le pilote se rendra à Centralia en vue d'obtenir ses ailes. Une fois diplômé de Centralia, il traversera au Royaume-Uni afin d'y poursuivre des exercices de combat et d'apprentissage. Les observateurs iront au Royaume-Uni également après avoir terminé une année de formation de base. Les candidats à personnel de l'air peuvent être promus au grade de sous-lieutenant suppléant à la fin de leur première année de formation sur terre et en mer. Une fois terminée la période de sept ans, les officiers de l'air qui auront donné satisfaction pourront, au choix, passer à la Marine royale canadienne permanente. Le brevet à cet effet est reconnu comme étant une excellente porte d'entrée dans la Marine permanente.

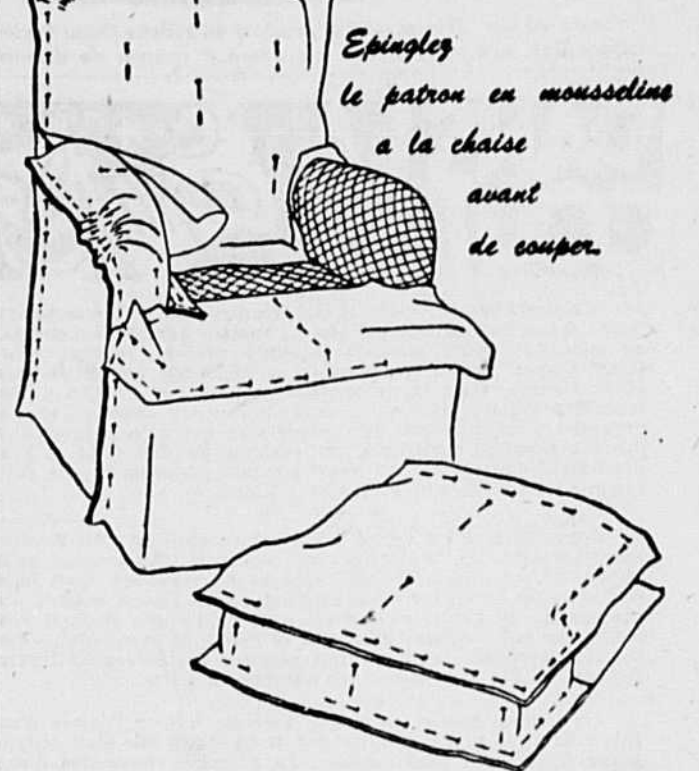
Renseignements précieux pour recouvrir des meubles usés

Le gai soleil d'été semble éclairer tout votre intérieur et soudainement, les choses qui vous sont si familières semblent ternes et usées. S'il y a quelque chose au monde qu'une garniture nouvelle égale immédiatement, ce sont les meubles du salon! Le meilleur moyen "d'habiller" les meubles de votre salon à peu de frais, est de vous installer à votre machine à coudre et de faire des housses neuves.

C'est presque aussi facile à faire qu'à dire, si vous savez comment vous y prendre. Si vous n'avez pas

tissu peut être joint sous les plis. Les mesures doivent être prises du blancher.

Lorsque vous recouvrez un capitonnage permanent, et que vous n'avez que jusqu'au bas de la chaise, ou que vous faites une housse sans volant, déduisez la même longueur pour le dos, les côtés et le devant. Assurez-vous cependant de laisser une bonne quantité de tissu pour l'ourlet ou pour fixer le volant. Mesurez toutes les coutures devant être passées ou ornées. Si vous êtes une débutante dans la confection des housses, il est



Les experts des centres de couture conseillent à la novice dans la confection des housses de faire tout d'abord un patron en mousseline. Cette illustration vous indique comment épingler votre patron.

beaucoup d'expérience dans la couture, ou si vous n'avez jamais fait de housses précédemment, il serait peut-être bon que vous preniez quelques leçons de décoration d'intérieur au centre de couture le plus proche. Là, les experts peuvent vous apprendre ce que vous devez savoir pour faire un travail d'aspect professionnel, et vous montrer comment vous servir des accessoires de votre machine à coudre qui vous épargneront du temps.

Préliminairement, préparez les mesures. Calculez, puis achetez la longueur de tissu nécessaire. Faites un patron en mousseline (ce vieux draps usés sont parfaits pour cela). Épinglez le patron avec soin sur votre chaise ou votre divan. Indiquez l'endroit des motifs sur la mousseline. Coupez le tissu, en veillant à ce que toutes les pièces soient coupées avec le motif allant dans le même sens, généralement vers le haut. Puis épinglez. Ensuite, préparez la garniture pour dissimuler les coutures. Réunissez les pièces ensemble et ajoutez le volant. Posez une fermeture-éclair à l'ouverture. Couvrez le ou les coussins. Pour finir, repassez la housse, et elle est prête à être posée.

Si la chaise est assez basse, mettez-la sur une table ou un banc. Il vous sera ainsi plus facile de prendre les mesures et de faire l'essayage nécessaire.

N'oubliez pas que prendre les mesures est l'une des étapes les plus importantes de la confection d'une housse. Cela est nécessaire pour pouvoir estimer la quantité de tissu requise.

La largeur du tissu choisi doit aussi être considérée pour déterminer la longueur nécessaire. La plupart des tissus pour housses se font en 36" ou 50" de largeur. Comptez en général la longueur totale de toutes les pièces plus 1/2 verge pour le volant et le passepoil. Lorsque vous achetez du tissu en 36", avec un grand motif floral, comptez une verge de plus pour que les motifs correspondent bien. Cependant, avec les tissus en 50", certaines des petites pièces peuvent être coupées dans les côtés, spécialement si le tissu est uni ou à petits motifs. Les pièces des côtés peuvent aussi être employées pour un volant à plis creux, car le

préférable de faire un patron en mousseline. Si vous avez plusieurs chaises semblables, le patron en mousseline vous épargnera du temps pour la coupe et l'essayage en étant le même patron pour toutes. Après avoir fait une housse, vous pouvez juger qu'il est inutile de faire un patron. Vous serez probablement assez sûre de vous et suffisamment enthousiaste pour tailler la housse suivante directement dans le tissu.

Envoi de fleurs à Mme Saint-Laurent des Agronomes

La Corporation des Agronomes du Québec, dont le 15e congrès annuel s'est terminé hier soir à Montréal, a fait parvenir, hier midi, un bouquet de fleurs à Mme Louis Saint-Laurent, épouse du premier ministre. Mme Saint-Laurent a reçu ces fleurs à la résidence d'été du premier ministre, à Saint-Patrice de Rivière-du-Loup. M. Saint-Laurent, qui portait la parole au déjeuner d'hier, a remercié les membres de ce témoignage de gratitude à l'endroit de son épouse.

VESTON BLANC

HABIT BLEU
CUTAWAY
TUXEDO
avec accessoires
À LOUER
OU A VENDRE
AJUSTEMENT PAR EXPERTS
M. A. Brodeur Inc.
Marchand tailleur
34 est, N.-Dame, LA. 2776

Réunion des Lacordaire

Forum, ce soir à 8 h. 30 p.m., à la Bibliothèque Municipale, 1210 est, rue Sherbrooke. Sujet: Alcoolisme vs Épargne.

Emportez du Coke

Facile à servir... Économique pour le budget... et si bon pour un pique-nique

Achetez maintenant à l'enseigne

COCA-COLA LTÉE

6 Bouteilles par Carton 36¢

Composant Tasse Fédérale de Vente et d'Actes Plus Débit 2¢ Par Bouteille

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

HORIZONTALEMENT
1—Genre de passeaux — Habitants.
2—Qui n'est pas habitué à.
3—Préfixe signifiant huit — Massif et en les Alpes Grises.
4—Dire qu'une chose n'existe pas — Genre de palmiers.
5—Etre de nouveau — Chemin de halage.
6—Peigne de tissand — Règle obligatoire ou nécessaire — Bière anglaise et légère.
7—Charpente du corps — Pile de Jupiter, déesse de la sagesse et des arts.
8—Pit des stries sur — Tragédie de Voltaire.
9—Rallier — Riv. d'Allemagne.
10—Remettre ses boîtes.
11—Dieux de la mythologie scandinave — Lien de jonc.

VERTICALEMENT
1—Le plus puissant des carnassiers — Prendra une teinte rose.
2—Qui ont le bec crochu.
3—Manquies — Vêtement à manches.
4—Fils de Dédale — Roi de Crète.
5—Dialecte provençal — Méliat, comblant.
6—Pron. personnel (2e pers.) — Atome gazeux électrisé — Lettre grecque.

SOLUTION DU PROBLÈME PRÉCÉDENT

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	T	A	L	E	V	O	L	A	S	
E	T	O	I	L	E	S	P	A	S	
L	E	V	A	R	A	I	C	E	S	
A	R	E	T	I	N	N	E	S		
S	A	C	R	E	S	I	A	S		
S	O	C	L	E	S	S	I	S		
J	O	C	R	E	S	A	S			
A	N	U	S	A	S	E	M	I	S	
M	E	R	I	S	E	S	U	R		
E	N	T	E	S	E	S				
S	T	E	R	N	E	S				

Tout en vous délassant

pendant

vos vacances



AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe MANTEL

Paul Labranche s'est trop branché et reste en prison

Paul Labranche, 42 ans, du 4450 rue St-André, est un acteur de première force. Lorsqu'il a été appréhendé par le détective d'un grand magasin à rayons, il avait des allures. Hier matin, devant le juge René Thibault, tout courbé, boitant, soufflant, le prisonnier semblait sur le point de transpirer.

Labranche aurait volé une paire de souliers, valant \$10. Il venait de les revendre à un autre magasin de chaussures au moment de son arrestation. Entendu qu'il a protesté de son innocence en se plaignant, toussant.

Votre Honneur j'ai passé la nuit dans des tourments complets. Il me faut des remèdes. Laissez-moi sortir pour que je me fasse soigner.

Le tribunal explique la feuille de route et souligne:

— Vous vous êtes branché un peu partout, depuis Edmonton jusqu'à Pictou, depuis Port Alberni jusqu'à Edinburg, Ecosse, en passant par Westminster.

— Ce sont des affaires d'enfants, explique Labranche.

— Des affaires d'enfants, qui vous ont fait attraper des condamnations de deux et trois ans au bagne, répond le juge.

Le procès est ajourné au 11 juillet et tout cautionnement est refusé. Avant de réintégrer les cellules, Labranche, en larmoyant, demande de nouveau:

— Pourquoi ne pas me donner de cautionnement?

— Parce que je ne le veux pas, dit le juge Thibault d'une voix qui fait disparaître Labranche, enfin redressé.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 301,867.
MARIE PAULE BELANGER, épouse commune en biens de LUCIEN AUGER, marchand de tabac, des cités et district de Montréal.

Demanderesse

—VS—
LUCIEN AUGER, marchand de tabac, des mêmes lieux.

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée contre le défendeur, le mercredi 4 juillet 1951.

BERTRAND, GREGOIRE & DANDREAUX,

Procureurs de la demanderesse.

1569, rue Saint-Hubert, Montréal.

CANADA

SOUSSIONS POUR DRAGAGE

DES soumissions cachetées, adressées au sous-agent et portant sur l'entrevue, en vue de l'admission, les soumissions pour dragage, Prescott (Ont.), seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure d'été de l'Est), le MERCREDI 12 JUILLET 1951.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut se procurer les devis et formulaires de soumission combinés en s'adressant au sous-agent, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur régional, Immeuble Hunter, Ottawa (Ont.).

Les soumissions doivent comprendre le renouveau de l'outillage, aller et retour, les dragages et autre outillage qu'on se propose d'employer pour ces travaux d'entretien et d'entretien au Canada depuis cette date.

Un chèque égal à \$ 5 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et d'approvisionnement, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des obligations au porteur du Canada, soit des obligations au porteur de la Cie du chemin de Fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Canada, soit encore des obligations pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que ci-dessus pour le solde. Si l'on soumissionne pour plus d'un endroit, un cautionnement distinct est exigé pour chaque endroit. Le cautionnement ne doit, en aucun cas, être inférieur à \$500 pour chaque endroit.

Par ordre,

ROBERT FORTIER,

Secrétaire intermédiaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 28 juin 1951.

Opposons à l'agression armée l'union de nos forces aguerries

Voici, pour VOUS, une tâche importante



Faites votre part pour aider le Canada à faire la sienne!

Corps d'Aviation Royal Canadien

Bureau de Recrutement du C.A.R.C.
1470, rue Montclair, Montréal, Qué.
Tél. H-1000

Vous ne trouvez pas d'emploi ou vous ne trouvez pas de formation? Venez nous voir, nous sommes obligés de vous offrir des renseignements sur les conditions d'emploi et de formation actuelles dans le C.A.R.C.

NOM (lettre majuscule) _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

INSTRUCTION (diplôme et province) _____

ÂGE _____

POSTEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI
ou consultez le conseiller du centre de recrutement
du C.A.R.C. le plus proche de chez vous.

Le nu et le demi-nu dans un jugement très intéressant...

Dans un très intéressant jugement rendu hier, l'hon. juge Théodore Rhéaume, de la Cour supérieure, décide d'une affaire d'immoralité, en rejetant, avec dépens, la requête en bref de certiorari, présentée par Israël Wexler, contre le recorder Pascal Lachapelle et la ville de Montréal, à la suite d'une condamnation pour avoir affiché dans la vitrine de son magasin, ce que nous appellerons une "demi-nudité".

Me Claude Demers, du contentieux municipal, représentait la ville de Montréal, à l'enquête au mérite.

Après la publicité faite autour de Lili St-Cyr, il est de mise de bien renseigner ceux qui veulent avoir une ville propre, nous les premiers.

Le jugement

LE TRIBUNAL, après avoir entendu les parties, par leurs avocats, sur la requête du requérant pour bref de certiorari, — avoir examiné la procédure, les pièces produites, entendu la preuve et avoir délibéré:

A la date du 21 mars 1951, le requérant, Israël Wexler, marchand de Montréal, fut trouvé coupable et condamné par M. le Recorder Pascal Lachapelle sur l'accusation suivante:

"Avoir contrevenu au règlement 1025 de la Cité de Montréal, et notamment à l'article 9 du dit règlement, à savoir: En exhibant dans la vitrine d'un magasin situé au numéro 354 Avenue des Pins Ouest, un magazine "Modern Photograph" montrant une demi-nudité, qui, au préalable, n'a pas été soumise au chef de police et approuvée par lui".

Le requérant se plaint surtout dans sa requête pour l'émission d'un bref de certiorari, du fait qu'il aurait été accusé et condamné en vertu du règlement 1025, art. 9 de la Charte de la Cité, lequel règlement, d'après lui, serait ultra vires des pouvoirs de la Cité et le jugement rendu par la Cour du Recorder pécherait par défaut ou excès de juridiction.

A l'appui de ses prétentions le requérant allègue que le pouvoir du règlement 1025 n'est pas une loi municipale en vertu du Code criminel art. 207, enlevant par le fait même à la Cité le droit de légiférer sur le même sujet.

Cet article 207 du Code criminel, invoqué par le requérant, dit:

"Art. 207. Est coupable d'un acte criminel et passible de deux ans

d'emprisonnement, celui qui, avec connaissance de cause et sans justification ni excuse légitime,

(a) Produit, fabrique, ou vend ou met en vente ou expose à la vue du public, ou distribue ou met en circulation ou fait distribuer ou mettre en circulation, ou a en sa possession, pour la vente, la distribution ou la circulation, quelque livre ou autre imprimé obscène, ou écrit de cette nature dactylographié ou autrement imprimé, ou quelque image, photographie, modèle ou autre objet tendant à corrompre les mœurs, ou quelque cliché pour la reproduction de quelque image ou photographie de l'espèce, ou aide à cette production, fabrication, vente, exposition, profession, distribution ou mise en circulation de quelque objet de l'espèce;

(b) Exhibe publiquement quelque objet dégoûtant ou quelque spectacle indécent;

La Cité de Montréal nie que l'article 207 précité ait trait à une offense identique à celle prévue par le règlement municipal 1025, art. 9.

L'article 207 du Code criminel vise les personnes qui exposent quelque chose d'obscène, tendant à corrompre la morale. Le même article 207 fait de l'offense prévue une offense indécente, passible de deux ans d'emprisonnement.

Le règlement municipal 1025 traite du contrôle à être exercé par le chef de police, sur les publications, les photographies, etc. La punition contre les violeurs de ce règlement ne dépasse pas \$40 d'amende ou 60 jours de prison.

Il s'agit donc de deux offenses absolument distinctes tendant à deux condamnations différentes et basées sur des raisons différentes. Il n'y a pas identité de cause et le conflit de juridiction ne saurait exister entre la juridiction fédérale et le pouvoir municipal ou provincial.

De plus, une autre plainte serait-elle portée en vertu de l'article 207 du Code criminel contre le requérant, ce dernier condamné par le Recorder ne pourrait certainement pas bénéficier d'un plaidoyer spécial "d'autrefois convict", basé sur le principe de la chose jugée (res judicata).

Sur le tout il y a lieu de décider que le règlement 1025 n'est entaché d'aucune illégalité et que la Cité de Montréal avait plein pouvoir de le passer en vertu de la Charte qui lui a été octroyée par le gouvernement provincial.

Considérant que la Cité de Montréal a établi la légalité du règlement 1025 attaqué par le requérant;

Considérant que rien d'illégal n'a été prouvé contre le recorder Pascal Lachapelle;

Considérant que la Cour supérieure a un pouvoir discrétionnaire quant à l'émission des brefs de prérogative, principe particulièrement reconnu par la Cour d'Appel dans une cause de Harry Ship vs la Cité de Montréal et M. le recorder McNamany;

Considérant que le requérant n'a pas justifié du bien fondé de sa requête pour bref de certiorari;

Par ces motifs, rejette, avec dépens la requête du demandeur, Israël Wexler, aux fins d'obtenir l'émission d'un bref de certiorari contre le recorder Pascal Lachapelle et la Cité de Montréal.

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 300,387.

ADJUTOUR PICHE, embaumeur, domicilié à 170 Louise, à Ville Jacques-Cartier, district de Montréal.

Demandeur

—VS—
DAVID DAGUARD, alias DOUGUARD, domicilié au Chemin du Lac Longueuil, district de Montréal, et CLIPPER FARM société non enregistrée, dont le siège social est situé sur le Chemin du Lac, Chamblay, Longueuil, district de Montréal.

Défendeur.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre dans le mois.

Montréal, 4 juillet 1951.

J. H. PEPIN,

Député-Protonotaire.

Cartes Professionnelles

DENTISTES

Les Dentistes CHALIFOUX, D.D.S.

9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Joué et samedi, de 9 h. à midi

709, VINEY (coin St-Jacques)

Edif. de la Banque d'Epargne - Wilbank 8684

Médecin

Dr M. BRISEBOIS

GRAND PARI, LONDRES

CLINIQUE PRIVEE

Cœur, estomac, foie, intestins

Peu, sang, reins, vessie, prostate

Electro-médecine, rayons-X

Médecine des femmes, gynécologie

Endocrinienne, impuissance, stérilité

816 est, rue Sherbrooke - FR. 5252

de 9 a.m. à 6 p.m.

AVOCATS

Tél. PL 1442

Prévost, Montpetit, Noël

Desjardins et Ducharme

AVOCATS ET PROCUREURS

Claude Prévost, C.R. Jean-Paul Noël

André Montpetit, C.R. Guy Desjardins

Claude Ducharme

460, ST-JEAN SUITE 518

Montréal

Geoffrion & Prud'homme

AVOCATS ET PROCUREURS

J.-Alex. Prud'homme, C.R.

C.-Antoine Geoffrion, L.L.

Guillaume Geoffrion, L.L.

Luc Parent, B.C.L.

112, rue St-Jacques

Adresse téléphonique: "Geoffrion"

Tél. H-1000

Montréal

TRUDEAU, BEAULIEU & ETHIER

Maurice Trudeau, C.R. J. Alfred Ethier

Roger Beaulieu

204, rue Notre-Dame

L.A. 1126

Moyen d'intéresser les enfants à couper le gazon sans rechigner...



Principal de l'école primaire supérieure de Palmerston, Ontario, M. E. C. "Eph" Gray a enfin trouvé une solution qui l'empêche maintenant de tondre hebdomadairement la pelouse qui encadre l'école qu'il dirige. Réalisant qu'il faudra encore quelques années avant que ses deux fils ne s'acquittent de cette tâche, M. Gray a décidé d'inventer un appareil à la fois plaisant et utile que son jeune fils, Gary Gray, puisse manoeuvrer. Les voisins ont beau qualifier de "monstruosité" ce tricycle à moteur avec faucheuse à gazon en guise de remorque, l'ingénieur inventeur n'a plus qu'à prendre place dans une chaise longue, avec un livre instructif, sous les arbres ombragés, pour se reposer; son fils trouve que l'herbe ne pousse pas assez rapidement car il ne cesse de tailler la pelouse digne du terrain de golf le mieux entretenu. (S.N.S.)

Un père et ses fils

Armand Vaillant, 56 ans, du 210 rue Delnelle, surpris par le sergent-détective R. Courtemanche, en train de commettre un acte de grossière indécence, avec un gamin de 10 ans, et qui enregistrait un aveu, dès sa comparution, samedi dernier, a été envoyé au bagne pour trois ans par le juge Eugène Lafontaine, hier.

Vaillant est le père des deux Vaillant, condamnés à l'emprisonnement à perpétuité par l'hon. juge Wilfrid Lazure pour de nombreux vols et vols avec violence.

Le congrès des éducateurs

Cet été, tous les chemins mènent au Nouveau-Brunswick, surtout à St-Joseph de Memramcook, où se tiendra le IV^e Congrès de l'Association Canadienne des Éducateurs de Langue française, les 3, 4, 5 et 6 août prochains.

Sont invités à se joindre au groupe, non seulement les éducateurs, mais tous leurs parents et amis des Acadies et tous ceux qui aimeraient profiter de cette occasion pour faire d'une pierre deux coups: assister aux très intéressantes assises du Congrès et en même temps visiter ce coin pittoresque et historique du pays.

Pour ajouter à l'attrait du voyage, le programme prévoit, après la visite des Ecoles régionales de Port Elgin et de Barachois, une excursion au bord de la mer, un souper champêtre, des danses de folklore, un feu de camp, etc. Pour plus de renseignements s'adresser au Secrétaire de l'Acadé, 369 A, rue St-Jean, Québec, P.Q.

SAVERN REALTIES LIMITED

AVIS est par ces présentes donné que SAVERN REALTIES LIMITED a l'intention de faire application au Procureur Général de la Province de Québec pour abandon de sa charte.

HENRI DUMAS,

Secrétaire.

10 mai 1951.

lvre au volant

Elphège Tremblay, 56 ans, du 7613, rue St-Denis, aurait trop bu avant de reprendre le volant de son automobile. Plaidoyer de non-culpabilité devant le juge René Thibault, hier avec procès ajourné au 20 juillet.

Un souteneur envoyé au bagne pour cinq années

Un bien triste sire, Gilles Thibault, 21 ans, du 5565 6e avenue, à Rosemont, passera les cinq prochaines années à l'ombre du pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

La sentence a été passée hier par le juge Eugène Lafontaine, à la fin du procès de Thibault, sous l'accusation d'avoir, de janvier à mai 1951, vécu des fruits de la prostitution. Me Leonard Seton, c.r., représentait le ministère public.

La preuve à charge a révélé que Thibault "faisait la rue" avec une jolie fille, employée de restaurant, et lui trouvait ce qu'on appelle un client, dans le milieu.

La Lorette, toute gênée, a relaté sa bien triste histoire. Après son travail elle faisait entre \$5 et \$25 par nuit pour remettre jusqu'au dernier sou à son compagnon, qui s'empressait d'aller perdre ce "revenu" à la barbotte.

Les deux avaient loué une chambre Place du Marché et c'est là que la fille conduisait ses admirateurs, lorsqu'ils n'étaient pas invités par le souteneur même.

La "victime" de Thibault a 28 ans. Elle avait un emploi dans un restaurant du boulevard St-Laurent.

Avant de passer sentence le juge Lafontaine ne s'est pas gêné pour dire à Thibault ce qu'il pensait de sa conduite.

Armand Morin accusé par Armand Morin!

Armand Morin, accusé de vol dans les automobiles a été envoyé à un procès devant le juge Irénée Lagarde, hier, par nul autre que son homonyme, le sergent-détective Armand Morin, du service municipal d'identité judiciaire.

Le suspect était appréhendé par l'agent de police Jean Legault, le soir du 19 juin dernier et le limier releva l'empreinte digitale d'un pouce, sur l'un des ventilateurs de l'auto forcée par l'inculpé.

L'audience, hier, le détective expert en empreintes digitales, Armand Morin, produisit l'empreinte agrandie du pouce d'Armand Morin, avec 17 caractéristiques, permettant de dire que cette empreinte était bien celle du détenu.

Morin a été envoyé aux Assises, session de septembre. Il est défendu par Me Alexandre Chevalier, c.r.

Une expropriation

La Régie des services publics, sous la présidence de Me Antoine Lamarre, c.r., a rendu une ordonnance, hier, accordant une indemnité globale de \$13,151 pour l'expropriation de deux parcelles de leur magnifique propriété, aux religieuses de Sainte-Croix, afin d'y passer les rues Westbury et Victoria. Me Alphonse Patenaude, c.r., représentait les religieuses, et Me J.-H. Laframboise, de la firme J.-H. Laframboise et Cie, avait fait l'expertise pour cette communauté.

La bonne voleuse

Della Smith, une bonne de 22 ans, surprise par des agents de police d'Outremont, au moment où elle s'empara d'un sac à main, dans l'église Saint-Viateur, s'est reconnue coupable devant le juge Eugène Lafontaine, hier. Le tribunal lui a imposé une peine de prison de trois mois, lui recommandant de retourner chez elle, à la campagne, à sa libération.

20 JOURS EN EUROPE, \$ 1,150.00

France, Italie et Suisse (Tous frais compris)

30 JOURS EN EUROPE, \$ 1,300.00

France, Angleterre, Belgique, Italie et Suisse (Tous frais compris)

VIA le "CONSTELLATION" d'AIR FRANCE

P A N TRAVEL SERVICES

(Nouvelle Administration)

1121 OUEST, RUE STE-CATHERINE

MONTREAL — — — — — Plateau 8675

AUTOUR DU FOYER...

ROULEAU POUR LE GAZON fait d'un réservoir à eau chaude...



BOUCHONS AMOVIBLES POUR L'EMPLIR D'EAU. LE BRAS PEUT ÊTRE FAIT DE TUYAUX RÉUNIS PAR DES COUDE, OU D'UNE PIÈCE DE BOIS DE 2 x 2 ET DE DEUX VIEUX RESSORTS DE VOITURE OU D'AUTO FIXÉS AU RÉSERVOIR PAR DES BOULONS.

REGISTRE D'INVITÉS



FEUILLES VOLANTES. COUVERTURE DE CONTRE-PLAQUE EXCÉDANT LES FEUILLES D'UN DEMI-POUCE. PERFORATIONS POUR PASSER UN LACET DE CUIR.

PETITE ÉTAGÈRE FAITE AVEC DES CINTRES POUR VÊTEMENTS. SOUDURE AU FER OU À L'ÉLECTRICITÉ.

Un auvent égale la cuisine

DESSUS ET BOUTS EN CONTRE-PLAQUE DE 1/4" RECOUVREMENT DE TISSU OU DE PAPIER-TENTURE.



UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

CONSEIL SERVICE AU PUBLIC

Le carnet de Jean Bricole

Mon rouleau pour le gazon n'est jamais là quand j'en ai besoin. Je me demande parfois si je ne devrais pas en fabriquer un autre de la même façon que le premier à mes voisins Blague à part, cette habitude d'emprunter et de ne pas rendre un outil est insupportable (et moi-même, je ne suis pas sans péché)...

... Donc, je me préparais à rouler une plate-bande que je venais de bêcher pour la culture de légumes tardifs, lorsque le m'apporta un rouleau roulé était disparu. Je dis emprunté celui d'Arthur, un bon rouleau acheté au magasin. C'est alors que j'eus l'idée de fabriquer un dans un réservoir à eau chaude plutôt court et de bonne circonférence et de lui poser un bras fait de tuyaux à eau de 1". Je pourrais en varier le poids en le remplissant plus ou moins d'eau — une ration notable sur mon rouleau actuel, lesté de béton. Ce sera probablement mon premier travail après les vacances.

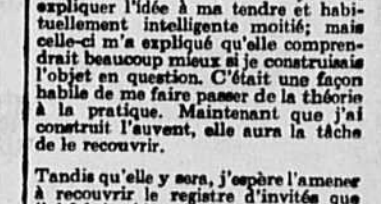
Avant recouvert de tissu

J'ai appris récemment cette manière facile d'égayer une fenêtre de cuisine. On construit avec des morceaux de contre-plaqué un auvent léger que l'on fixe à l'intérieur de l'embrasure de la fenêtre. On le recouvre d'un tissu aux couleurs vives, rehausé à l'aide de punaises que l'on a soin de dissimuler. L'effet est très joli. J'ai essayé d'en expliquer l'idée à ma tendre et habilement intelligente moitié; mais celle-ci m'a expliqué qu'elle comprendrait beaucoup mieux si je construisais l'objet en question. C'était une façon facile de me faire passer de la théorie à la pratique. Maintenant que j'ai construit l'auvent, elle aura la tâche de le recouvrir.

Tandis qu'elle y sera, j'espère l'amener à recouvrir le registre d'invités que j'ai fabriqué le printemps dernier avec une boîte de cigares. Il est très bien tel quel, mais sera encore plus joli recouvert d'une pièce de tissu non pelé pour l'auvent de la fenêtre de cuisine.

Étagère à bibelots

Si vous désirez une étagère pour bibelots légers, fabriquez-en une avec des cintres de métal. Il vous faudra un peu de patience pour donner à la broche métallique la forme voulue, mais vous y arriverez sans trop de mal.



UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

CONSEIL SERVICE AU PUBLIC

SOIR EN MAIN

Par PAUL PARIZEAU

André Barraut est confiant

André Barraut ne fait jamais des déclarations à la légère... Il est certainement sincère lorsqu'il prédit une victoire possible de Dauthuille par mise hors de combat contre Tony Janiro, lundi soir au Stadium... Il affirme que son protégé n'a jamais été en aussi grande forme qu'il ne l'est actuellement, car il s'est imposé un rigoureux entraînement en vue de ce combat important... Dauthuille fait osciller la balance à 158 livres actuellement... Il pesait 162 livres lors de son combat contre Villemain et Barraut prétend que ce surplus d'embonpoint fut pour lui un handicap... Dauthuille concentre ses efforts à accroître sa rapidité car il sait que cet atout sera important contre un pugiliste de la classe de Janiro... Quelques livres de moins ne diminueront aucunement la puissance de ses coups et son jeu de jambes sera plus rapide... Raoul Godbout prévoit une foule considérable pour ce combat, le premier de la saison en plein air... Le gagnant sera vraisemblablement opposé plus tard à Robert Villemain ou Kid Gavilan... Le poids-léger torontois Sally Cantor s'est fracturé trois côtes à l'entraînement et il ne pourra pas remplir son engagement contre Jean Richard... Il sera remplacé par Bryant Kelly que l'on dit être un dur-à-cuir... Normand Dussault reviendra avec les Canadiens l'automne prochain... Cela ne laisse aucun doute car ce n'est pas l'habitude de Frank Selke de congédier un joueur à moins de raisons graves... L'on sait que Dussault s'est assez gravement blessé au cours d'une pratique "individuelle" avant les séries de la coupe Stanley et qu'il n'a pu jouer durant le reste de la saison... Il est maintenant rétabli et se tient en bonne forme en vue de la prochaine saison... Dussault est un joueur versatile, mais il peut rendre encore de bons services au club.



L'apprenti Robert Whyte qui domine le classement chez les jockeys à Blue Bonnets est un jeune Montréalais sorti de l'obscurité par son seul courage... Il a conduit deux autres gagnants et trois deuxièmes hier... L. Marchand admet aujourd'hui que son cheval Cool Down a bel et bien été battu par Three Sevens jeudi... Une photographie obscure à cause de la pluie diluvienne qui tombait à pleines gouttes sur le terrain, a permis à Marchand de saisir un moment de la victoire de Three Sevens par un bon nez... Cette déclaration est un tribut à l'honnêteté et à la compétence des officiels à Blue Bonnets... Ceux qui suivent nos sélections quotidiennes à Blue Bonnets ont connu deux bonnes journées consécutives... Elles comprenaient quatre gagnants mercredi et hier cinq de nos premiers choix ont triomphé, deux autres ont terminé deuxièmes et l'autre troisième... C'est une moyenne dont nous avons droit d'être fiers.

CE SOIR AU PARC RICHELIEU
à 8 h. 30 précises
GRANDES COURSES 'STOCK CARS'
(autos de tourisme)
8 EPREUVES AU PROGRAMME
Les meilleurs conducteurs au monde en lice
"BEAUCOUP D'ACTION"

BLUE BONNETS
Stakes Juveniles Blue Bonnets — Demain
PREMIER DEPART A 2 H. 30 PRECISES
QUINELLAS SUR LES 1ère et 8ème COURSES
ADMISSION GENERALE \$1.25 - CLUB HOUSE \$2.50
Les enfants en dessous de 16 ans ne sont pas admis.
Service spécial de tramways directement à la piste sur le Boul. Décarie.

300
• SALON ANTOINE • SALON ANTOINE • SALON ANTOINE • SALON ANTOINE • SALON ANTOINE •
• PAIRES DE SOULIERS POUR HOMMES
VALEUR REG. \$14.50 et \$15.95
POUR
\$9.45
2 PAIRES POUR \$17.95
BILLETTS POUR LE COMBAT DE BOXE DAUTHUILLE vs JANIRO
ET POUR LE MATCH DE LUTTE YVON ROBERT vs BUDDY ROGERS
SALON DE CHAUSSEURES
Antoine
306 877, JEAN-TALON PRES ST-DENIS GR. 3000
OUVERT LES VENDREDIS ET SAMEDIS JUSQU'A 9 H.

Jack Burke en avant de Jim Ferrier avec un score de 66 dans l'omnium canadien

TORONTO, (U.P.) — Jack Burke, un grand Irlandais aux cheveux en broussailles, de Houston, Texas, a de nouveau réussi à jouer six en dessous de la normale hier, pour un score de 66, pour la deuxième journée consécutive et il a complété un total de 132 coups pour les 36 premiers trous de l'omnium canadien actuellement disputé sur les links du club Mississauga, à Toronto. Burke est maintenant le meneur dans le tournoi omnium et il menace de briser ou du moins d'égaliser le record de 268 établi par Bobby Locke dans ce tournoi.

Le jeune golfeur blond a vogué à vive allure sur le parcours de 6,543 verges pour prendre une avance de trois coups sur Fred Hawsons, de El Paso, au Texas. Hier, Hawsons a golfé trois en dessous de la normale et a score 69. Il est actuellement seul en deuxième place, avec un total de 135 pour les 36 premiers trous. Les "drives" de Burke ont atteint la moyenne de 275 verges pour cette deuxième ronde.

Jim Ferrier, qui avait pris les devants hier, dans la première ronde avec un score de 65 a été baloté par un terrain détrempé et il n'a réussi qu'à jouer la normale de 72 pour porter son total de la première moitié du tournoi à 137. Il est ainsi égal en quatrième position avec Stan Leonard, de Vancouver.

Au Richelieu

Quatre inscrits dans le stake 2:15 amble

Les directeurs de la piste de courses sous harnais, au parc Richelieu, ont déclaré hier soir que quatre chevaux avaient déjà été inscrits dans le Stake 2:15, amble, pour une bourse de \$1,000, devant être disputé dimanche prochain. Les quatre inscrits à date sont Cax Brooks, Worthy Crusader, My Partner et Adage.

Mme Greenberg décédée

NEW-YORK, (U.P.) — Mme David Greenberg, mère de Hank Greenberg, ancien joueur des Tigres de Detroit et gérant général des Indians de Cleveland est décédée hier soir dans un hôpital de New-York, à la suite d'une longue maladie. L'inhumation aura lieu aujourd'hui.

gagnant, mais abandonneront un club perdant... Le public montrealais ne saurait se plaindre car il a des clubs représentatifs dans le baseball, le hockey et le football. L'arresté court Roger Bréard du club St-Hyacinthe et le voltigeur Alfonso Gérard du Trois-Rivières se livrent une chaude lutte dans la course au championnat des frappeurs de la Ligue Provinciale... Mike Johnson a probablement réussi un exploit sans précédent lorsqu'il a obtenu le troisième as de sa vie mardi au club Rosemere... Il a accompli ce tour en un coup sur le 10e trou d'une distance de 140 verges... Il jouait en compagnie de son épouse et de Bob Barrette... C'est sur des parcours torontois qu'il a réussi ses deux autres as... C'est la coutume de J. O. Proulx d'inviter un groupe d'amis à son club Lido Inn de Ste-Rose lorsque Post War Style remporte une victoire... La chose est déjà arrivée six fois cette saison et il espère une septième victoire demain dans le Handicap Invitation... Nous croyons que Beau Dandy sera difficile à battre dans cette course... Les fatigues du voyage peuvent expliquer sa défaite au main de Bennie Boy dans le handicap Catharlinch... Il a eu maintenant une bonne semaine pour se reposer et se familiariser avec la piste... En dépit d'un fardeau de 132 livres, il sera difficile à battre.

le joueur canadien qui fait actuellement le mieux dans l'omnium, et Eddie Furgol.

Tennis

Matches cédulés pour aujourd'hui

Voici le tirage des matches de tennis qui doivent être disputés aujourd'hui, aux courts du C.P.R. et du Châteauau, en marge des tournois éliminatoires intermédiaires pour les championnats de la province de Québec:

Au C.P.R.A.A.

Simple, dames

5 h. 30 p.m. Claire Dupras vs Shirley Stanley

Simple, messieurs

5 h. 30 p.m. Lorne Sabbath vs J. L. Rivest

Double, dames

5 h. 30 p.m. H. Parent - T. Prevost vs P. Emond - R. Laporte

7 h. p.m. C. Dupras - T. Dupras vs S. Moore - T. Elie

Double, messieurs

5 h. 30 p.m. J. P. Lablanc - J. Dussault vs A. Dupuis - S. Shulman

7 h. p.m. J. Lablanc - J. Dussault vs A. Dupuis - S. Shulman

Châteauau

Simple, messieurs

5 h. 30 p.m. R. Godin vs A. G. Wilson

7 h. p.m. Marc Lamallice - Dick Munn vs J. Bergevin

Double, dames

7 h. p.m. J. Smallwood - S. Henderson vs Joan Stuart - Mrs. B. Bird

7 h. p.m. J. Smallwood - S. Henderson vs Joan Stuart - Mrs. B. Bird

Double, messieurs

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

Voici la liste de ceux qui ont terminé les deux premières rondes sous la normale ou égale à la normale:

Jack Burke, Jr., Houston, Tex., 66-66-132.
Fred Hawkins, El Paso, Tex., 66-66-132.
Chuck Klein, San Antonio, Tex., 66-66-132.
Shan Leonard, Vancouver Marine Drive, 66-66-132.
Ed Furgol, Royal Oak, Mich., 67-70-137.
Jim Ferrier, San Francisco, 68-72-137.
Jimmy Demar, Ojai, Cal., 70-68-132.
Murray Tucker, London Sunningdale, 68-71-139.
Nick Westlock, Windsor Essex, 70-69-139.
Doug Ford, Harrison, N.Y., 68-72-140.
Lorne Tucker, Kitchener Rochester, 71-69-140.
Jerry Barber, Pasadena, Cal., 69-71-140.
Bob Toole, Northampton, Mass., 68-73-141.
Ed Oliver, Seattle, Wash., 71-70-141.
Tommy Bell, Durham, Conn., 71-70-141.
Lawson Little, Monterey, Cal., 70-71-141.
Art Severson, Mount Clemens, Mich., 72-69-142.
Johnny Palmer, Badin, Conn., 68-74-142.
Elsworth Vines, Los Angeles, 69-73-142.
John Boros, Southern Pines, N.C., 73-69-142.
Henry Martell, Edmonton Highlands, 69-72-142.
Wally Ulrich, St-Paul, Minn., 69-73-142.
Max Evans, Detroit, 72-70-142.
George Fazio, Pine Valley, N.J., 73-70-143.
Smiley Glick, Pasadena, Cal., 68-75-143.
Steve Dwyer, Kane Penn., 68-75-143.
Earl Stewart, Jr., Dallas, Tex., 70-74-144.
Bob Cunningham, Jr., Toronto St. George, 70-74-144.
Dave Douglas, Newark, Del., 74-70-144.
Jules Huot, Montréal Laval-sur-le-Lac, 70-74-144.
Ske Riegel, Tulsa, Okla., 69-75-144.
Ruf White, Greenville, Miss., 70-74-144.
Ansel Snow, Myrtle Beach, Cal., 72-72-144.
Rodolphe Huot, Royal Quebec, 70-74-144.

A-Amateur.

5 h. 30 p.m. Claire Dupras vs Shirley Stanley

5 h. 30 p.m. Lorne Sabbath vs J. L. Rivest

5 h. 30 p.m. H. Parent - T. Prevost vs P. Emond - R. Laporte

7 h. p.m. C. Dupras - T. Dupras vs S. Moore - T. Elie

5 h. 30 p.m. J. P. Lablanc - J. Dussault vs A. Dupuis - S. Shulman

7 h. p.m. J. Lablanc - J. Dussault vs A. Dupuis - S. Shulman

5 h. 30 p.m. R. Godin vs A. G. Wilson

7 h. p.m. Marc Lamallice - Dick Munn vs J. Bergevin

7 h. p.m. J. Smallwood - S. Henderson vs Joan Stuart - Mrs. B. Bird

7 h. p.m. J. Smallwood - S. Henderson vs Joan Stuart - Mrs. B. Bird

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

7 h. p.m. Oulmet et Partner vs F. Munn et D. Munn

RUM Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.

LES RÉSULTATS

Narragansett

PREMIERE, \$2,300 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Pierrelina (Boreman) 10.00 5.00 3.20
Mistflower (Dawson) 7.20 4.00 2.40
Soundings (Sander) 7.20 4.00 2.40
Temps: 1:13 1/5. Ont aussi couru: Janelle, Gift Package, Arabes, Occupy Miss, Mid-nite Rose, Jayne O.
DEUXIEME, \$2,300 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Good Sweep (Richards) 10.00 6.00 5.40
Podium (Tavarez) 6.00 2.40 1.60
Bonaventura (Turnbull) 12.20 6.00 3.20
Temps: 1:13 3/5. Ont aussi couru: Dot, H. Mesanline, Joe, East 14 East, Galla Babe, Teototeo, 5 M. Mary, Boss Well.

Pari Double \$70.20

TROISIEME, \$2,300 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Our Mission (Peabody) 10.40 5.40 4.00
Jahl (Merrier) 4.20 2.00 1.20
Everline (Spinal) 6.00 2.40 1.60
Temps: 1:08 3/5. Ont aussi couru: Fairy Dan, Royal Fiddle, Coat Of Blue, Pineville, Arrogant, Ballet Dancer, Trick O' Mine, Uval, Hattie, Dead.

Quatrieme \$2,300 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Portentous (Burr) 8.40 3.60 2.80
Affame (Catalano) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:13 1/5. Ont aussi couru: Saver, Hand, Zo-Bo, Dubbell, Sky Chilla, Ula.
CINQUIEME, \$2,500 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Descriptive (Richards) 11.00 6.00 4.20
Rissas (Don) 5.40 3.00 1.80
Temps: 1:13 1/5. Ont aussi couru: Cream, Dukes, Roy, z-Navars, Eyen, Haver, Boston Gray.

Septieme \$2,400 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Rated Breath (Burr) 6.80 4.20 3.00
Relat (Prest) 4.20 2.00 1.20
Rider Rocket (Catalano) 3.40 1.60 1.00
Temps: 1:11 4/5. Ont aussi couru: Step-NorWest, Roman Zephyr, Plaming, Bush, Atom Rider.
SEPTIEME, \$2,400 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Rider Path (Burr) 5.40 3.40 2.00
Professor Joy (Tavarez) 5.40 3.40 2.00
Temps: 1:08 3/5. Ont aussi couru: Arctic, Ike, Sir Cross, Toston, Fortnight, Circu-lar.

Huitieme \$2,300 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Laad (Boreman) 8.20 3.40 2.40
We Hope (Davies) 9.00 4.40 2.80
Ocean Pail (Spinal) 2.80 1.20 0.80
Temps: 1:05 3/5. Ont aussi couru: Dean, Blitzen, First Pebble, Hair Tonic, Nickle C. Adrianna.

Fort Erie

PREMIERE, \$1,200 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Gay Duke, Hilda Marie, Royal Bet, Knight, Mary's Chance, Panamonas, Gold-nor, Robert E. Footy.
DEUXIEME, \$1,200 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Big and Breezy (Patt) 10.70 5.00 3.50
Boss Meadows (Bulson) 8.20 4.40 2.80
Temps: 1:21 3/5. Ont aussi couru: Golden Sugar, Silent Day, Sweeping Sail, Lady Two Fours, X-Unit, Miami Moon, Haver, Pal Cross.

Troisieme \$1,200 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.

General Sam (McTague) 7.70 3.60 2.95
War Lorie (Dewhurst) 3.40 2.25 1.40
Temps: 1:08 3/5. Ont aussi couru: Night Fire, Ebony Duke, Lime Lake, Lea Crest, Knoffa.
QUATRIEME, \$1,200 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Zapolya (Kowalsky) 3.80 2.00 1.20
Dancing Shoes (Magna) 4.20 2.20 1.40
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Free Flight, Roanite, Jay's Boy, Bright Side, Around.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Q DE NOS CHOIX GAGNENT HIER À LA PISTE BLUE BONNETS

Les jockeys Whyte et Schell conduisent chacun deux gagnants — Sept partants dans le handicap Invitation

Par PAUL PARIZEAU

Nos sélections quotidiennes ont été à l'honneur pour la deuxième journée consécutive hier à Blue Bonnets. Cinq de nos premiers choix ont en effet triomphé tandis que deux autres sont arrivés deuxième et l'autre troisième. C'est, croyons-nous, une bonne moyenne s'ajoutant à celle de la veille alors que quatre de nos premiers choix ont triomphé. Janelle F., que nous avions choisie comme le "meilleur pari" de la journée, a été tout juste battue par une tète au fil d'arrivée. Le jockey Iannotti a porté une objection contre le jockey Schell pilotant le vainqueur, Choptoe, mais après avoir entendu les deux jockeys en cause, les commissaires ont rejeté le "foul call". Le fait est que le jockey Iannotti ne semble pouvoir blâmer personne autre que lui-même pour la défaite, car il n'a pas su maintenir sa monture avec une poigne solide à la fin, comme l'exigeait la condition boueuse de la piste. Les cinq chevaux vainqueurs de nos sélections furent Ranger Boy, Boucherville, Midget Store, Susie's Gift et Navy Award. Merry-march a terminé deuxième dans la sixième course et Cressbrook troisième dans la huitième.

Le jockey-apprenti Robert Whyte a accru son avance en tête du classement des jockeys en conduisant deux vainqueurs et en terminant trois fois deuxième. Il a complété en cinq jours un total de 42 points, soit 14 de plus que Venero, son plus proche rival. Whyte a triomphé avec Ranger Boy dans la sixième course, puis il a remporté une deuxième victoire consécutive avec Navy Award dans la septième. Le jockey J. Schell a gagné aussi du terrain et il se trouve maintenant en troisième position en vertu de deux victoires et un deuxième. Schell a fait montre de grande habileté en conduisant Choptoe à la victoire dans la quatrième course car sa maîtrise a contribué pour une bonne part à la victoire de sa monture. Il a ensuite remporté une deuxième victoire consécutive avec Susie's Gift dans la cinquième épreuve.

Aqueduct

PREMIERE, \$3,500 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Argyle (Curlock) 8.00 3.10 2.70
Chalcote (Vival) 6.40 3.00 2.20
Temps: 1:11 3/5. Ont aussi couru: Dana Chance, Bob Brown, Mighty Son, Chalkie, Freshie, Onlooker, Danube, Prince Billy, Duchscha, D. P. Jackson.
DEUXIEME, \$3,500 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Hala Jesting (Curlock) 6.30 3.20 2.50
Bury Signa (Guerin) 2.90 1.20 0.80
Temps: 1:07 1/5. Ont aussi couru: Ze E. Lewis, Box Trade, Blue Danube, Joe Ardoch (Hettinger), 17.00 7.50 5.80
Le Circle (Woodhouse) 5.40 2.50 1.80
Temps: 1:14 1/5. Ont aussi couru: Business Lady, Sugarbush, ST Jet, Rusty Brown, Mr. Farris, Populace, Guyard, Ighman, Mythological, Fair Degree, xicqued.

Les quinnells

Ranger Boy et Jumpsie, qui ont terminé dans l'ordre mentionné dans la cinquième course, ont formé la combinaison d'une quinnelle de \$41. Dans la dernière course Broadway Jim et Away Yonder ont terminé dans l'ordre mentionné pour former une quinnelle de \$14.85. Programme prometteur.

C'est un programme fort prometteur que le secrétaire général James Picarillo a préparé pour demain. Sept chevaux se rendront au départ dans le handicap invitation d'un mille pour une bourse de \$1,500 et d'une distance d'un mille. Beau Dandy, le porte-couleurs de Dan Kennedy, s'est vu encore une fois assigner un lourd fardeau de 132 livres tandis que Bennie Boy, le vainqueur de la

Les résultats à Blue Bonnets

Cinquième journée — Temps pluvieux. Piste détrempée

PREMIERE COURSE — Bourse \$700. 3 ans et plus. Un mille.
Ranger Boy, 118, Payne 10.80 4.30 2.95
Jumpsie, 110, Garretson 8.05 4.10 2.30
Pacific Star, 110, Venero 2.30
Temps: 1:45 1/5
Ont aussi couru: Military Sir, Manuela, Acacette, Carolina Rebel, My Butterfly, Whistle Bait, Cockhorse.

LA QUINELLA A PAYE \$41.00.

DEUXIEME COURSE — Bourse \$700. 3 ans et plus. 6 furlongs.
Boucherville, 120, Stroud 3.60 2.55 2.25
Coya's Boy, 113, Whyte 2.70 2.25 2.20
Pat Graydon, 114, Segriff 2.80
Temps: 1:16
Ont aussi couru: Blue Wind, Dutch Velvet, Patsy S., My Min, Samkan.

TROISIEME COURSE — Bourse \$700. 3 ans et plus. 7 furlongs.
Midget Store, 115, Davidson 9.30 6.00 3.90
Riel Tim, 115, Venero 5.00 2.70 2.65
Temps: 1:30 2/5
Ont aussi couru: Tough Jug, Ogham, Heart Broken, Gypsy Girl.

QUATRIEME COURSE — Bourse \$700. Poulaches. 3 ans et plus. 7 furlongs.
Choptoe, 105, Schell 14.55 4.70 2.90
Janelle F., 107, Iannotti 3.30 2.35 2.75
Stipwell, 110, Stroud 2.75
Temps: 1:30 1/5
Ont aussi couru: Marlborough, Summer Folly, Dark Child, Barometer, Black Rue.

CINQUIEME COURSE — Bourse \$700. 4 ans et plus. Six furlongs.
Susie's Gift, 113, Schell 4.35 2.45 2.10
Sumee, 109, Whyte 2.35 2.15 2.60
Temps: 1:16
Ont aussi couru: In Time, Jo Stafford, Uteepie Girl.

SIXIEME COURSE — Bourse \$700. 3 ans et plus. 6 furlongs.
Cortez Boy, 113, Whyte 4.05 2.50 2.20
Merry-march, 114, Stroud 4.20 3.05 2.60
Lougol, 119, Venero 2.60
Temps: 1:17 2/5
Ont aussi couru: Tony's Town, Duchess Myrna, Sky Man, Caravan King, Remy Rye, Verdale.

SEPTIEME COURSE — Bourse \$700. 3 ans et plus. 1 mille.
Navy Award, 120, Whyte 7.55 3.90 2.80
Swift Fashion, 111, Schell 4.00 3.50 3.85
Red Skipper, 118, Martin 3.50
Temps: 1:44 3/5
Ont aussi couru: Hygro's Flier, Graydon Nik, Indian Giver, Victory Chimes.

HUITIEME COURSE — Bourse \$700. 3 ans et plus. 6 furlongs.
Broadway Jim, 116, Suarez 9.15 4.35 2.55
Away Yonder, 109, Whyte 3.25 2.15 2.30
Cressbrook, 109, Garry 2.30
Temps: 1:17 2/5
LA QUINELLA A PAYE \$14.85.
Ont aussi couru: Camembert, Southern Boy, Shade Ruff, Simis, Big Beacon, Cecrops, Boquhan.

Stock Cars

C'est ce soir à la piste du parc Richelieu que le promoteur Henry Robinson présentera un programme de courses de "stock cars" de tout premier choix. Encouragé par l'intérêt manifesté par les amateurs, Robinson n'a rien négligé pour que le programme de cette semaine soit le meilleur jusqu'ici cette saison.

Un programme bien balancé tiendra certainement l'attention en haleine. Les sportifs seront surpris de l'audace des conducteurs, autant chez les Canadiens que chez les Américains. La compétition devient de plus en plus forte par suite de la qualité des conducteurs canadiens.

A travers toute la province, des conducteurs ont demandé de participer aux épreuves. Jusqu'ici, Robinson a été agréablement surpris car les meilleurs conducteurs chez les Américains rencontrent dans les conducteurs canadiens des types qui peuvent leur tenir tête. Une grande rivalité a été ainsi créée tout au bénéfice des spectateurs.

Des conducteurs qui ont connu d'éclatants succès sur les pistes de la Floride, du New-Jersey et de New-York, seront au Richelieu ce soir. Richard Primeau qui a remporté l'épreuve principale, qui consiste en 25 tours de la piste il y a quelques temps, sera à surveiller avec plusieurs autres conducteurs locaux. Primeau avait parcouru la distance en 14 minutes.

Les sportifs à la recherche de sensations vives ne le regretteront pas, s'ils se rendent au Richelieu ce soir. La première course commencera à 8.30 heures et tout devrait être terminé pour 11.30 heures.

Ellis Pierce et Johnny Thompson, deux habiles conducteurs de la Floride, ne connaissent plus les mêmes succès qu'au début. La saison car la compétition devient plus forte.

Un pari double record: \$2,181.40

OCEANPORT, N.J. (U.P.) — Le plus imposant pari double dans l'histoire des courses a été enregistré hier à la piste de Monmouth, lorsque Garamona et Windsor Park ont gagné leurs épreuves pour former une combinaison payant \$2,181.40.

Seulement 24 billets de deux dollars ont été vendus au mutuel sur cette heureuse combinaison qui abaisse à son record de \$2,181.40 le pari double de Windsor Park et Mill Point, le 20 juillet 1948.

Garamona et Windsor Park en étaient à leur première victoire. Le premier a payé \$9.80 dans la première course et Windsor Park a payé \$299.20 dans la deuxième.

RUM Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.

Max Berger doute que Dauthuille puisse triompher de Tony Janiro

Maxie Berger, ancien brillant boxeur montréalais, a beaucoup d'admiration pour Laurent Dauthuille qu'il considère comme un habile pugiliste, mais d'autre part, il prétend que le Français n'aura pas la tâche facile lundi soir lorsqu'il rencontrera Tony Janiro. "Le Français n'a pas besoin de s'imaginer qu'il sera seul dans l'arène au stade de la rue Delorimier," a dit Maxie. "J'ai vu Janiro à l'oeuvre à quelques reprises à New-York et il m'a réellement impressionné."

"Il est non seulement un boxeur spectaculaire, mais il est aussi très courageux. Il ne craint personne. Rocky Graziano et Jake LaMotta en savent quelque chose. Je crois sincèrement que Janiro a le style nécessaire pour remporter la victoire sur Dauthuille. Cet Américain se fait toujours valoir contre de solides cœurs, car il est un habile "counter-puncher."

"Il est très difficile de choisir le gagnant du combat de lundi. Le combat nécessite les dix rounds, je crois que Janiro triomphera, ce qui signifie que Dauthuille devra gagner par K.O. Et je doute fort qu'il accomplisse cet exploit. Après tout, Janiro a rencontré des pugilistes tels que Graziano, LaMotta, Beau Jack, Charlie Fusari, etc., et il n'a jamais été mis hors de combat," a ajouté Berger.

Raymond Godbout, fils du promoteur, qui est en charge de la vente des billets, rapporte que la vente des billets est très satisfaisante.

Raoul Godbout a annoncé hier qu'il avait finalement trouvé un adversaire pour Rocky Brisebois. Ce partenaire d'entraînement rencontrera Jackie Wright de Nashville, Tenn., dans un combat de huit rounds.

Dans l'autre match de huit rounds, Jean Richard sera l'adversaire de Bryan Kelly de Toronto.

Les combats de six rounds opposeront Aimé Gauthier à Fernand Drouin de Québec et Gordon Wallace de Toronto à Marc Bégin, tandis que dans le premier match de la soirée, Noël Paquette sera l'adversaire de Claude Fortin.

Guénette brille pour le St-Louis de Gonzague

Le St-Louis de Gonzague Jr. a remporté sa 14e victoire de la saison en battant le Ste-Jeanne D'Arc par les comptes de 7 à 6 et 11 à 1. Guénette brilla au monoclucle en n'accordant que 5 et 3 coups sûrs et en retirant 9 et 10 frappes au bâton. Lors de la première joute, M. Cabana, Constant et Olszeski brillèrent au bâton tandis que lors de la 2e partie, Olszeski, Guénette et Blodreau brillèrent à l'offensive. Le club St-Louis de Gonzague lance un défi à tout bon club junior et à la terminale de la ville et de la province.

Créations distinctives pour hommes!

Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE A L'OUEST DE BLEURY

VENTE

500 HABITS

\$48

REGULIER \$69.50 à \$79.50

CHEMISES \$2.98 Rég. à \$3.95

CRAVATES 3 pour \$4. Rég. à \$3.50

BAS 3 paires pour \$4. Rég. à \$2.50 la paire

T-SHIRTS 3 pour \$5. Rég. à \$2.50

Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE-CATHERINE JUSTE A L'OUEST DE BLEURY

ETRANGE... MAIS VRAI!

Elsie Hix

Hollywood Park

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Dutch Doll (Laswell) 14.50 8.20 14.40
Luce Chance (Longden) 3.40 2.40 1.60
Julie's First (Zuffel) 2.90 1.20 0.80
Temps: 1:06 1/5. Ont aussi couru: Grey Pail, The Smiths, Four Berra, Dotorator, Tamper, Far Beyond, Last Bow, Castellan, Trate Circle.

Troisieme \$2,500 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Springster (Shoemaker) 9.20 4.20 3.00
Sharp Talk (Blender) 3.20 1.60 1.00
Black Dancer (Brooks) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:04 1/5. Ont aussi couru: Pail, Queen, Balarama, Kate's Girl, Last Wing, Skulkenbones, Andy Display.

Quatrieme \$2,500 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Toubo Queen (Shoemaker) 8.50 3.60 2.70
Sponso (Longden) 3.60 2.40 1.60
Lady Arlia (Blender) 4.80 2.40 1.60
Temps: 1:11 3/5. Ont aussi couru: Barberichard, Toubo's Head, Pins Rap, Vivace, Stage Driver, Red Tapper, Ogle, Igualla.

Quatrieme \$2,500 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Rolling Red (Moreno) 31.70 8.00 5.90
Pete Sky (Shoemaker) 3.20 1.60 1.00
She Don't Smoke (Bow) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:39 4/5. Ont aussi couru: Crown, O'Clary, Vialla, Budge's Sin, Sky Panther, John K., Toubo Torch.

Septieme \$4,000 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Taristock (Blender) 10.30 6.00 5.00
Don Conio (Moreno) 6.40 2.80 2.00
a-Royal Saint (Shoemaker) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:16. Ont aussi couru: a-Voodoo, Matlars, General K., King, Rhymer, Dreamy Miss.

Quatrieme \$4,000 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Remolacha (Zuffel) 14.40 8.00 5.70
Aerchie (Moreno) 14.30 8.00 5.70
Ligael (Bowen) 7.00 4.00 2.80
Temps: 1:01 4/5. Ont aussi couru: Sky Mail, Bomb Special, Ye Te Amo, Mac's Beauty, Hikap, Fabrice, Jet Blue.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic (Fernando) 3.20 1.60 1.00
Temps: 1:19 3/5. Ont aussi couru: Haver, Al, My Horry, Conny Fay, Dons Gold, Recurring, Cross Truck.

Monmouth

PREMIERE, \$2,500 à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs.
Hopeful Sue (Boulmette) 3.20 1.60 1.00
Teddys Picnic

Un cheval par jour à Blue Bonnets

Par PAUL PARIZEAU

SIR WALT, un cheval qui a remporté deux victoires cette saison à Blue Bonnets, a prouvé qu'il pouvait courir avec autant d'aisance sur une piste rapide que boussole. Par suite de la pluie d'hier le tracé sera boussole ou lourd et il nous semble le cheval ayant la meilleure chance de triompher parmi les sept partants dans la quatrième course. Best Bib et Patel sont probablement ses deux plus dangereux rivaux.

NOS SELECTIONS

- 1—Janan W., Count Blue, Beasy's Beau
- 2—Flax Power, Heulen, Barfoot Joe
- 3—Shining Faith, Olga V., Kodak
- 4—Sir Walt, Best Bib, Patel
- 5—Bill Rose, Lawandos, First Honey
- 6—Blue Thrust, Noon Time, Tony Sador
- 7—Victory Chimes, Sioe Moe, Mountain Mist
- 8—Fluster, Prince Canter, Giant Drift

Statistiques de la ligue Provinciale

La ligue Provinciale du président Albert Molini prend de plus en plus l'allure d'un circuit de haut calibre et d'organisation impeccable. Les statistiques sont compilées de façon assez systématique pour que les autres circuits locaux aient à y gagner en l'imitant.

Voici, jusqu'au 28 juin, les statistiques compilées par Marcel Bouchard, de Farnham. On y trouvera d'abord le record des équipes au bâton, au champ, le record individuel des frappeurs ainsi que celui des lanceurs:

EQUIPES AU BÂTON

	J	Ab.	P.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Rv.	Pc.	Chl.
Quebec	47	1,606	269	418	64	20	236	55	260	1	366
St-Jean	47	1,631	275	446	70	6	248	33	273	2	371
Sherbrooke	47	1,616	259	478	40	20	237	12	278	4	362
St-Hyacinthe	50	1,718	259	478	40	20	237	12	278	4	362
Farnham	42	1,758	233	460	73	1	253	69	259	3	362
Granby	40	1,605	221	439	77	1	253	69	259	3	362
Drummondville	46	1,646	232	399	68	1	253	69	259	3	362
Trois-Rivières	46	1,651	195	404	58	11	182	39	245	0	362

EQUIPES AU CHAMP

	J	Ab.	P.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Rv.	Pc.	Chl.
Farnham	42	1,349	383	65	6	2	40	46	266	1	366
St-Jean	47	1,318	329	62	6	2	40	46	266	1	366
Granby	40	1,261	475	65	6	2	40	46	266	1	366
Drummondville	46	1,167	348	67	6	2	40	46	266	1	366
Sherbrooke	47	1,318	355	70	6	2	40	46	266	1	366
Quebec	47	1,247	384	64	6	2	40	46	266	1	366
St-Hyacinthe	50	1,392	349	67	6	2	40	46	266	1	366
Trois-Rivières	46	1,396	353	65	6	2	40	46	266	1	366

MOYENNES INDIVIDUELLES AU BÂTON

	J	Ab.	P.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Rv.	Pc.	Chl.
Newkirk, St-Jean	12	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dickerson, Farnham	12	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Reard, St-Hyacinthe	47	302	3	18	8	0	4	32	371	1	366
Orford, St-Jean	47	165	2	61	6	1	2	370	370	1	366
McGovern, St-Jean	24	85	16	31	1	0	1	2	370	1	366
Wargo, St-Jean	14	32	5	8	1	0	1	1	364	1	366
Wagner, Quebec	47	165	42	45	7	0	1	4	356	1	366
Davis, Drummondville	46	165	43	57	10	0	14	0	356	1	366
Pandolfi, St-Jean	47	163	41	57	7	0	12	19	337	1	366
Camelli, St-Hyacinthe	46	162	41	57	7	0	12	19	337	1	366
Vazquez, St-Jean	8	12	1	2	0	0	0	1	333	1	366
Shellenbaker, Trois-Rivières	9	6	1	2	0	0	0	1	333	1	366
Levan, St-Hyacinthe	50	30	3	16	15	2	5	2	330	1	366
O'Connell, St-Jean	39	103	18	44	4	1	13	6	323	1	366
Monteire, Granby	49	198	31	61	11	0	13	6	323	1	366
Hendry, St-Hyacinthe	50	191	31	61	11	0	13	6	323	1	366
Brown, St-Hyacinthe	50	191	31	61	11	0	13	6	323	1	366
Andre, St-Jean	31	44	5	14	3	0	3	0	318	1	366
Gravlin, St-Jean	32	218	43	60	8	1	2	12	317	1	366
Partridge, St-Jean	36	16	3	16	0	0	0	0	316	1	366
Pinkston, Farnham	32	194	35	61	15	0	4	10	314	1	366
Burke, St-Jean	41	164	35	61	15	0	4	10	314	1	366
Pauley, St-Jean	39	41	12	19	0	0	0	0	311	1	366
St-Pierre, St-Jean	7	1	0	0	0	0	0	0	311	1	366
St-Pierre, St-Jean	7	1	0	0	0	0	0	0	311	1	366
Barrett, St-Hyacinthe	8	13	12	10	0	0	1	0	308	1	366
Bremner, St-Hyacinthe	38	83	4	35	2	0	0	0	308	1	366
Napier, St-Hyacinthe	47	165	42	45	7	0	12	19	337	1	366
Andrews, St-Jean	47	203	30	61	12	2	6	3	301	1	366
Gonzales, Sherbrooke	47	192	35	67	14	1	8	4	300	1	366
Kaiser, Farnham	46	161	35	67	14	1	8	4	300	1	366
Rankhead, St-Jean	42	180	30	66	9	0	1	3	294	1	366
Gravlin, St-Jean	47	195	37	67	15	1	15	1	292	1	366
Barthe, St-Jean	38	108	23	30	6	1	3	6	289	1	366
Williams, St-Jean	34	135	25	30	6	1	3	6	289	1	366
Burns, St-Hyacinthe	50	113	39	60	10	1	6	0	289	1	366
Dunlop, Sherbrooke	46	165	42	45	7	0	12	19	337	1	366
Thiele, St-Hyacinthe	48	183	34	62	11	1	1	19	284	1	366
Monette, St-Jean	36	110	30	31	3	1	2	18	282	1	366
Leclair, Trois-Rivières	42	122	14	11	3	1	6	3	272	1	366
Cash, St-Jean	48	180	32	60	12	0	4	23	278	1	366
Gomez, St-Hyacinthe	48	180	32	60	12	0	4	23	278	1	366
Hendry, St-Hyacinthe	50	191	31	61	11	0	13	6	323	1	366
Barthowski, St-Hyacinthe	50	191	31	61	11	0	13	6	323	1	366
Garcia, St-Jean	47	182	34	60	11	0	4	32	275	1	366
Parriott, St-Jean	37	131	26	35	3	1	2	10	272	1	366
Recco, St-Jean	37	131	26	35	3	1	2	10	272	1	366
Coleman, St-Jean	19	45	4	12	0	0	1	3	267	1	366
Kaiser, St-Hyacinthe	46	192	34	61	11	0	4	32	275	1	366
Capachione, St-Jean	48	180	32	60	12	0	4	23	278	1	366
Ware, St-Jean	48	180	32	60	12	0	4	23	278	1	366
Harvey, St-Jean	32	130	24	34	6	0	3	14	264	1	366
Roche, St-Hyacinthe	46	165	42	45	7	0	12	19	337	1	366
Sinam, St-Jean	47	197	30	61	12	2	6	3	301	1	366
Balister, St-Hyacinthe	46	165	42	45	7	0	12	19	337	1	366
Pardo, St-Hyacinthe	46	165	42	45	7	0	12	19	337	1	366
Atkins, Drummondville	42	182	32	60	12	0	4	23	278	1	366
McQuinn, St-Jean	17	37	1	3	0	0	0	0	250	1	366
Lafrance, St-Jean	42	120	16	11	3	1	6	3	258	1	366
Pacitto, Trois-Rivières	47	167	37	63	10	1	0	6	258	1	366
Scott, Farnham	42	171	34	64	8	0	1	11	257	1	366
Robinson, Farnham	42	171	34	64	8	0	1	11	257	1	366
Jeanneau, St-Hyacinthe	12	12	0	3	0	0	0	0	24	1	366
Perme, St-Hyacinthe	12	12	0	3	0	0	0	0	24	1	366
Morales, Farnham	26	40	7	15	1	0	0	0	250	1	366
Maurer, Quebec	10	44	8	11	0	0	1	1	250	1	366
Wiley, St-Jean	12	12	0	3	0	0	0	0	24	1	366

LES LANCEURS

	J	Ab.	P.	Cs.	2b.	3b.	C.	Pp.	Rv.	Pc.	Chl.
Benn, Quebec	4	1,000	76	39	72	42	8	34	4	12	1
Morales, Farnham	4	1,000	76	39	72	42	8	34	4	12	1
Bilbrey, Drummondville	8	1,000	76	39	72	42	8	34	4	12	1
Tomb, St-Jean	8	1,000	76	39	72	42	8	34	4	12	1
Hecerra, Trois-Rivières	8	1,000	76	39	72	42	8	34	4	12	1
McDonald, Sherbrooke	1	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Brown, St-Hyacinthe	8	1,833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Gomez, St-Jean	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Perme, Drummondville	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Winn, Quebec	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Maranda, Quebec	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Parker, Sherbrooke	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Roselli, St-Jean	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Parlone, Granby	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Malone, Granby	7	833	17	10	12	4	1	12	0	4	1
Robinson, Farnham	11	867	125	60	125	54	4	74	3	1	1
Rooker, Drummondville	3	867	125	60	125	54	4	74	3	1	1
Wiley, Quebec	3	867	125	60	125	54	4	74	3	1	1
Andre, Granby	8	818	102	50	82	38	3	41	1	9	1
Roche, Sherbrooke	8	818	102	50	82	38	3	41	1	9	1
Cleary, St-Hyacinthe	7	800	71	39	77	47	4	45	1	15	1
Smith, Drummondville	7	800	71	39	77	47	4	45	1	15	1
Kaiser, Farnham	7	800	71	39	77	47	4	45	1	15	1
Newkirk, St-Jean	4	871	97	53	109	36	0	26	0	16	1
Roy, Trois-Rivières	4	871	97	53	109	36	0	26	0	16	1
Davis, Drummondville	1	800	20	41	35	2	0	41	3	22	1
Danielsen, Quebec	4	800	20	41	35	2	0	41	3	22	1
Nantel, Trois-Rivières	4	800	20	41	35	2	0	41	3	22	1
Shapiro, Sherbrooke	7	855	82	31	71	3	1	8	1	14	1
Johnson, St-Hyacinthe	10	855	82	31	71	3	1	8	1	14	1
Osofky, Trois-Rivières	8	844	79	38	72	42	0	62	5	18	1
Brown, Sherbrooke	8	844	79	38	72	42	0	62	5	18	1
Washburn, St-Hyacinthe	8	844	79	38	72	42	0	62	5	18	1
Pope, St-Hyacinthe	4	844	79	38	72	42	0	62	5	18	1
Dickerson, Farnham	0	2	300	33	36	82	28	3	40	1	13
St-Pierre, Quebec	2	3	400	29	23	28	0	15	1	1	1
Piolet, Sherbrooke	2	3	400	29	23	28	0	15	1	1	1
Jones, Granby	4	3	360	42	27	30	1	16	1	8	1
Trice, Farnham	3	3	444	74	58	44	33	1	32	3	12
Ricks, Granby	3	3	333	42	31	36	28	1	24		
Gony, Quebec	4	3	333	42	31	36	28	1	24		
Isen, Trois-Rivières	3	3	333	42	31	36	28	1	24		
Costa, Farnham	1	3	280	14	8	13	10	1	3	4	8
Farnham, Sherbrooke	3	3	250	38	32	41	29	0	23	3	12
Costa, St-Hyacinthe	3	3	250	38	32	41	29	0	23	3	12
Prabera, St-Jean	2	3	250	38	32	41	29	0	23	3	12

Un aviateur américain rescapé en mer



Descendu au large de la côte ouest de la Corée par la défense ennemie anti-avions, le lieutenant Ian Hamilton a été repêché par un hélicoptère et déposé sur le porte-avions "Thebes" de la marine anglaise. On le voit ici entre les bras de ses camarades arrivant sur le pont du navire. Depuis le début des hostilités la flotte anglaise s'est tenue prête à tout moment à venir en aide à l'aviation américaine. (S.N.S.)

M. Claude Jodoin élu au conseil d'administration de l'O.I.T.

GENEVE. — La 34^{ème} Conférence internationale du Travail a voté une résolution par laquelle elle "déclare que l'Organisation internationale du Travail collaborera avec l'Assemblée générale et le Conseil de Sécurité au maintien ou à la restauration de la paix et de la sécurité internationale, et qu'elle fournira, à cette fin, toutes informations et toute assistance appropriées à ces organes des Nations Unies".

Ce texte a été adopté par 132 voix contre 8, celles des délégués travailleurs, gouvernementaux et employeurs de Tchecoslovaquie et de Pologne. Ceux-ci avaient toutefois voté en faveur de deux des paragraphes de la résolution. Celle-ci avait été proposée par le Conseil d'administration de l'O.I.T. à la suite d'une résolution adoptée en mars par le Conseil économique et social des Nations Unies. Elle rappelle que "le maintien de la paix et de la sécurité internationale a toujours été et reste un objectif fondamental de l'O.I.T." et réaffirme "la ferme détermination de l'O.I.T. de se consacrer à la cause de la paix par tous les moyens pratiques dont elle dispose". M. Claude Jodoin, de Montréal, a été élu délégué titulaire au conseil d'administration de l'O.I.T.

Réunis en groupes électoraux séparés, les trois groupes de la Conférence internationale du Travail ont procédé à la désignation des membres du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail.

Les membres du Conseil sont renouvelables tous les trois ans, à l'exception toutefois de huit des seize sièges gouvernementaux. Ces huit sièges sont en effet réservés aux pays ayant l'importance industrielle la plus considérable. Ils sont occupés par les pays suivants: Brésil, Canada, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Inde et Italie.

Le groupe gouvernemental a élu les huit pays suivants pour occuper les autres sièges: Belgique, Chili, Finlande, Iran, Mexique, Pakistan, Portugal et Venezuela. Au cours des trois années passées, ces huit sièges électifs du groupe gouvernemental étaient occupés par l'Argentine, l'Australie, la Belgique, Cuba, le Danemark, le Pérou, la Pologne et la Turquie.

Précisons que les huit Etats qui détiennent des sièges permanents ne participent pas au vote pour désigner les huit autres pays. Sept de ces sièges furent pourvus dès le premier tour de scrutin. Pour le huitième, il fallut plusieurs tours. Le Portugal obtint finalement 43 voix, contre 31 à la Pologne et 1 à l'Australie. Les huit délégués gouvernementaux suppléants restent à élire.

Le groupe ouvrier a désigné de la façon suivante les membres ouvriers du Conseil d'administration: délégués titulaires: MM. Aftab Ali (Pakistan), George P. Delaney (Etats-Unis), Ibanez Aguilu (Chili), Léon Jouhaux (France), A. E. Monk (Australie), Alfred Roberts (Grande-Bretagne), Hariharan Shastri (Inde), Arnold Solven (Suède); délégués suppléants: MM. Cofino y Garcia (Cuba), Johann Bohm (Autriche), Claude Jodoin (Canada), Jean Mori (Suisse), Giulio Pastore (Italie), Azevedo Pequeno (Brésil), Sumarno (Indonésie), Adrianus Vermeulen (Pays-Bas).

Les résultats des élections du groupe des employeurs ne sont pas encore connus.

Une poignée s'en tirent vivants sur 600



Le commandant de la 8^{ème} armée américaine, le lieutenant-général Van Fleet, félicite ici le capitaine Mike Harvey, que l'on voit à droite de la photo. Il est le chef du groupe des 48 survivants du 1^{er} bataillon du British Gloucester Regiment dont les 600 hommes ont combattu vaillamment durant trois jours, sans nourriture ni eau à boire, contre 20,000 communistes, sur le front coréen. Le général Van Fleet a remis au capitaine Harvey le Presidential Unit Citation, la plus haute décoration accordée par Washington à une unité militaire. Plusieurs autres décorations personnelles ont été remises aux survivants du glorieux bataillon à cette même occasion. (S.N.S.)

L'OACI prête à l'Indonésie un expert technique en aviation

L'affectation en Indonésie d'un expert technique en aviation civile, dans le cadre du programme d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies, a été annoncée hier à Montréal par M. Albert Roper, secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale. L'expert désigné, M. Lake Littlejohn, de nationalité américaine, part immédiatement pour Djakarta. Il entrera en fonction le 10 juillet.

Cette nomination est la sixième depuis que l'OACI a commencé à fournir du personnel technique pour aider au développement de l'aviation civile de ses Etats membres, à titre de participation au programme d'assistance technique pour le développement économique. L'OACI a déjà envoyé des missions en Iran, Ethiopie, Jordanie, Israël et Thaïlande. Elle a signé un accord d'assistance technique avec le gouvernement islandais et des négociations sont en cours avec l'Afghanistan, la Colombie, l'Egypte, l'Irak, le Pakistan et le Salvador. L'OACI a également accordé des bourses d'étude à l'étranger à des ressortissants des pays suivants: Ethiopie, Finlande, Grèce, Irak, Islande, Israël, Italie, Liban, Nicaragua, Philippines, Thaïlande.

M. Littlejohn fait partie du personnel de la Civil Aeronautics Administration (CAA) des Etats-Unis depuis 1935. Après la dernière guerre, il a été pilote des Pan American Airways et conseiller, en matière d'aviation civile, auprès des autorités d'occupation en Allemagne occidentale. En 1948, il a effectué une étude préliminaire sur les besoins de l'aviation civile en Colombie. De 1948 au début de 1951, il a dirigé, au Venezuela, une mission d'aviation civile envoyée par les Etats-Unis.

Pour appeler au "CANADA" De minuit à 9 h. a.m.

Chef des nouvelles	GR. 3551
Rédacteur en chef	GR. 3552
Police — Incendies — Accidents	GR. 3553
Sport	GR. 3554
Expédition	GR. 3555
Annances	GR. 3556
Composition	GR. 3557
Administration	GR. 3550



Les pluies ont beaucoup aidé l'agriculture

OTTAWA. (Du correspondant du CANADA) — Les pluies anormales qui se sont abattues sur le Québec en juin y auront été une bénédiction pour l'agriculture, s'il faut en croire ce qu'en dit ici le Bureau fédéral de la statistique. "L'état de toutes les cultures est resté bon au Québec à la suite des pluies générales récentes dans presque toutes les régions de cette province, dit-il dans un bulletin qu'il publie sur l'état des grandes cultures au pays."

Il continue: "La fenaison est commencée dans quelques régions et une foule de cultivateurs enlèvent du foin et de la luzerne. Les perspectives de la récolte de foin sont très bonnes, sauf dans la vallée du Richelieu où un rendement inférieur à la normale est prévu. Les perspectives des céréales sont brillantes; le grain se développe bien et la tige est longue et épaisse. La récolte de fraises est très bonne, surtout autour de Montréal et dans les Cantons de l'Est, mais le rendement dans la région de Québec n'est pas aussi forte qu'on le prévoyait. Les cultures maraîchères viennent bien, cependant, l'excès d'humidité conjugué avec le temps frais gênera peut-être le développement de certaines espèces de légumes. Les vergers devraient donner un bon rendement partout où se pratique une bonne vaporisation. Les pâturages sont généralement en bon état."

Plan d'épargne pour employés

Les employés de la St. Lawrence Alloys and Metals, Limited, ont reçu des chèques se totalisant au montant de \$211,930.82, à la terminaison du plan d'épargne de 2 ans mis disponible par la Compagnie. De ce montant, les employés eux-mêmes ont épargné \$160,033.50, et la Compagnie a contribué \$51,897.32. Les chèques furent distribués aux 398 employés, hommes et femmes, participant à ce plan.

Durant la période du plan d'épargne courant, qui est en effet depuis le 1^{er} juillet 1949, la Compagnie a déposé 30 cents pour chaque dollar déposé par les employés de 3 ans ou plus de service. Pour les employés de 2 ans de service la Compagnie a payé 20 cents pour chaque dollar contribué et 10 cents dans le cas des employés de 1 an. Les employés ont effectué leur contribution au plan d'épargne par déduction sur les chèques de paye. Chaque employé a pu épargner jusqu'à 7 1/2% de ses gages réguliers mais pas plus que \$30.00 par mois. En plus des épargnes personnelles et du montant que la Compagnie a ajouté, les employés ont aussi retiré l'intérêt composé annuellement sur les deux montants au taux de 2%.

D'après M. A. R. Turnbull, vice-président, le 7^e plan d'épargne commencera le 1^{er} juillet et opérera d'une façon identique au plan précédent. Un pourcentage très élevé des employés éligibles sont déjà enrôlés dans la participation du nouveau plan.

A nos lecteurs

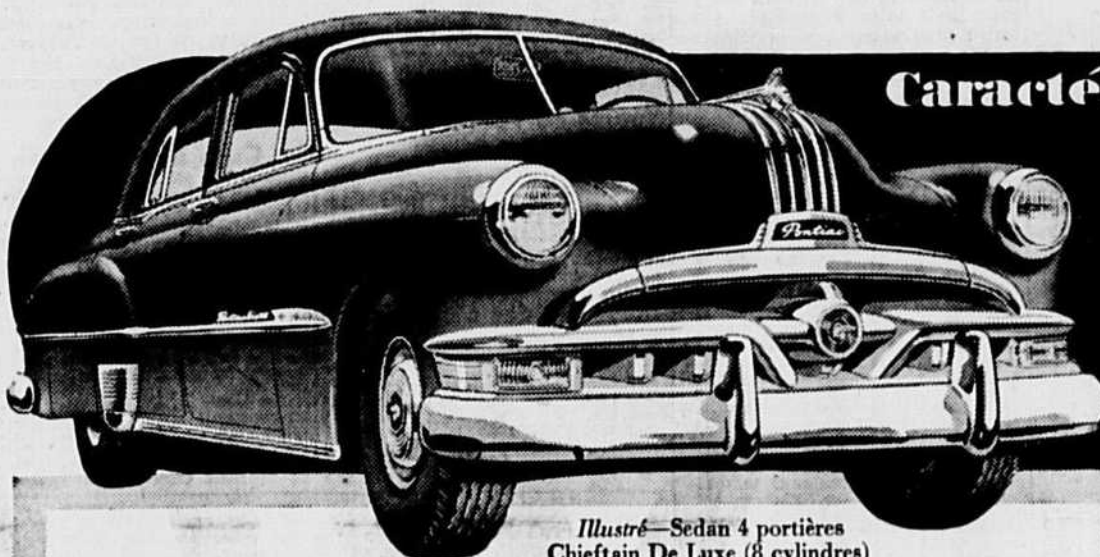
De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.

L'hon. Pearson passera une semaine en Suède

STOCKHOLM, 5 (Reuter) — L'hon. L. B. Pearson, ministre des Affaires extérieures du Canada, est arrivé, aujourd'hui, d'Oslo, à bord d'un avion du C.A.R.C. en vue d'une semaine de repos en Suède.

Il rencontrera, dans l'intimité, le ministre Oesten Unden et les autres membres du cabinet suédois.

Qualité sans pareille



Illustré—Sedan 4 portières Chieftain De Luxe (8 cylindres)

La commande HYDRAUMATIQUE GM

L'HYDRAUMATIQUE, la commande automatique acclamée par les automobilistes pendant plus de dix ans, vous est maintenant offerte sur toute Pontiac Chieftain 1951. Vous mettez le pied sur l'accélérateur pour la marche, sur le frein pour arrêter—c'est tout ce que vous avez à faire dans la conduite normale avec l'HYDRAUMATIQUE, la commande qui a complètement démodé le pédale d'embrayage! Et elle présente cette année la nouvelle marche arrière instantanée! L'HYDRAUMATIQUE est une boîte de vitesses automatique plus un accouplement liquide... tel est le secret de sa brillante performance, de sa douceur étonnante, de sa merveilleuse facilité de conduite!

La commande HYDRAUMATIQUE est facultative à coût additionnel sur les modèles Chieftain seulement.

Caractéristique pour caractéristique la PONTIAC est imbattable!

Voici—dans l'exclusive Pontiac Chieftain—le véritable automobilisme de luxe. Sa performance et son confort sont tout simplement remarquables—douceur, facilité, assurance. Quand à son apparence extérieure, la Pontiac Chieftain est une voiture de style brillant dans tous les détails. Son prix? Nous disons sans hésitation que les Pontiac Chieftain 6 et Chieftain 8 coûtent des centaines de dollars de moins que toute voiture comparable. Examinez-les de près chez votre marchand Pontiac.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

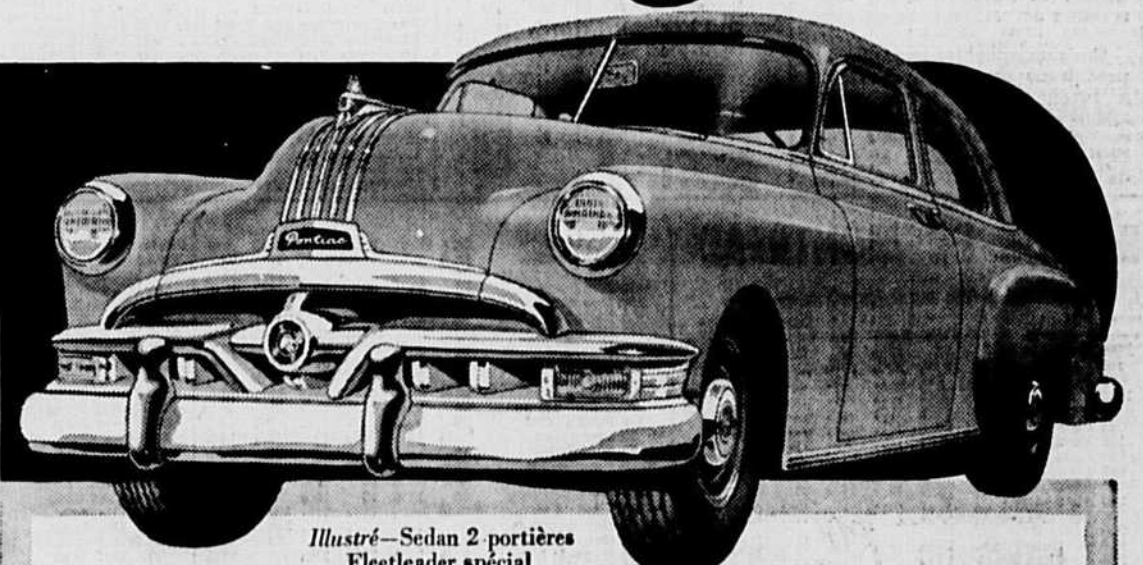


Economie sans égale

Dollar pour dollar la PONTIAC est imbattable!

Ne manquez pas de vous renseigner sur l'économie Pontiac Fleetleader! Grosse, sûre, imposante, elle est offerte à un prix qui compte parmi les plus bas. Mue par le célèbre moteur Pontiac 6 cylindres, elle donne beaucoup de milles au gallon. Oui, la Pontiac vous donne beaucoup plus pour moins! Voyez votre marchand Pontiac. Si vous voulez le maximum de valeur dans le domaine des bas prix, renseignez-vous sur la Fleetleader spéciale et la Fleetleader de luxe.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



Illustré—Sedan 2 portières Fleetleader spécial

La POWERGLIDE GM

Une nouvelle commande automatique entre dans le domaine des bas prix! Vous pouvez obtenir, dans tous les modèles Fleetleader de luxe de la Pontiac 1951, la facilité et la douceur merveilleuse de la POWERGLIDE—une commande complètement automatique qui a fait ses preuves. Dans votre Pontiac POWERGLIDE, vous pouvez conduire toute la journée sans avoir à toucher autre chose que le volant, le

frein et l'accélérateur! Il n'y a pas de pédale d'embrayage. Et la POWERGLIDE vous ménage aussi bien que votre auto! Il n'y a aucun changement d'engrenage dans la conduite normale, car la POWERGLIDE est une commande du genre convertisseur de couple. L'usure est réduite, l'efficacité accrue. La POWERGLIDE est facultative à coût additionnel sur les modèles Fleetleader de luxe.

N-1514P

MID-TOWN MOTOR SALES LTD., 1395 ouest, rue Dorchester UN. 6-9961

SANGUINET AUTOMOBILES LTEE., 1965, rue Lafontaine FA. 3761

LANDE MOTORS LTD., 5925, boul. Décarie, Montréal, Qué. — EX. 1155

OMER BARRE LTEE., 5987, avenue Verdun, Verdun, Qué. — TR. 2551

FIFLE AUTOMOBILES LTEE., 4205, rue St-Denis (angle Rachel) HA. 6225

LACHINE AUTOMOBILE LTEE., 1010, rue Provost Lachine, Qué. — WA. 3942 ou Lachine 2344R

MAURICE JARRY LTEE., 7085, boul. St-Laurent DO. 4693

GARAGE BERTRAND, 15538 ouest, boulevard Gouin Ste-Genève-de-Pierrefonds, Qué. — Tél. 343

CONSTRUITE AU CANADA • ÉPROUVÉE AU CANADA • POUR LES CANADIENS



Avez-vous goûté à la GAGNANTE DU GRAND PRIX

- ★ BRADING—Jugée la MEILLEURE bière canadienne par des experts impartiaux à la grande Exposition 1950 de Bruxelles.
- ★ BRADING—Jugée la MEILLEURE bière canadienne par le nombre toujours croissant de ses amateurs.

CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME—SOYEZ LE JUGE VOUS VOUS ACCORDEREZ À DIRE QUE

BRADING

c'est la BIÈRE des BIÈRES

Nominations à Minnesota and Ontario Paper Co. Résultats trouvés par

	FAM de 1 livre	64½-85½
Trois compagnies canadiennes produisant du papier à livres, à revues et du même genre augmentent leur production de ces papiers de meilleure qualité de 43 pour cent. Il s'agit de Howard Smith Paper Mills.		
PRIX DES OEUFS		
	l'prix du souv.	l'prix de détail
A-extra gros ..	74	89
A-gros ..	70	82-84
A-moyens	71	78-80
A-poulettes ..	69	75-77
Catégorie B ..	62	73-75
Catégorie C ..	58	

Novembre	269	269	266	266
Janvier	270½	271½	268½	268½
Mars	272½	272½	270½	270½
Mai	275½	275½	272½	272½

Moyenne des obligations à New-York				
	20 ch. f.	10 ind.	10 util.	10 étr.
Ferm. hier	93.8	98.1	98.1	72.2
Ferm. ant.	93.6	98.1	98.1	72.0
Do 35 priv	47.6	47.4	47.4	47.4
Colonial Airlines ..	6%	6%	6%	6%
Cong Smelters	130	130	130	130
Don Rio & Coal B ..	32.4	32.4	32.4	32.4
Elec Bond & Share ..	21.2	21.2	21.2	21.2
Ford of Can A	49	45.4	49	43.3
Imperial Oil	32.4	31.3	32.4	32.4
Int'l Petr	17.4	16.6	17.4	17.4
Kaiser Fraser	5.4	5.4	5.4	5.4
Mansey-Harris	11%	10%	11%	11%

Nouvelles: Approvisionnements très limités au marché Bonsecours, à cause de la mauvaise température d'hier et de la nuit dernière.

Investment Companies		Moyennes de Dow-Jones				
Independent Trust Shares	2.32 2.62					
North Amer. Tr. Sh. 1955	4.77 ...	Ouv.	Haut	Bas	Ciot.	Ch'ge
North Amer. Tr. Sh. 1956	2.53 ...	30 Indust.	247.40	250.90	247.01	250.27 +4.35
United Bond and Share	18 ...	20 ch de f.	74.56	76.25	74.51	76.05 +2.13
		15 utilities	42.56	42.80	42.48	42.70 +0.20
		65 stocks	88.79	90.15	88.67	89.92 +1.67

*—Fonds américains

Ont. H.	3	66-68	91.00	93.00	Dom Text 3 1/2	96	96	99	Glen'gles 5	99	120	130
Ont. H.	3	1973	90.00	92.00	Dom Wool 5	94	94	98	Hot LaSall 4	95	69	
Ont.	3	62-65	93.50	95.00	Dryden P 4	94	97		Linton Ap 5	95	101	
Ont.	3	1970	91.50	93.50	EB Eddy 4 1/2	96	94 1/2	97	L Nelson 4	97	82	88
Ont.	3	1977	89.50	91.50	Fed Grain 4	94	95 1/2	98	Mont Ap 4 1/2	94	96	99
I.P.E.	2 1/2	1962	90.00	92.00	GS Wares 3 1/2	70	95 1/2	98	H Morgan 3 1/2	97	95	98
I.P.E.	3	1963	90.00	92.00	GL Paper 3 1/2	67	99		Gunn 4	91	80	

Dom. Bridge	1.40	1.00	61.00	3.91
Dom. Fdries	1.40	.50	43.50	4.36
Dom. Glass	1.00	1.00	75.00	2.68
Dom. Textile	.60	.25	14.50	5.85
Fam. Players	1.00		17.00	5.88
Foundation		.50	10.50	4.75
Ins. Cal.	.50		39.00	1.11

Abitibi	50	...	25.00	6.00
Beil. Cort.	7.00	...	185.00	3.80
Can. Bronze	5.00	...	105.00	4.76
Can. Cement	1.30	...	27.00	4.80
Can. Steamship ...	2.50	...	45.00	3.31
Can. Cottons	1.20	...	32.00	3.72
Can. Ind.	7.00	...	178.00	3.95

Cette organisation

[illegible]

13	14%	18	14%	825	Powell River	71%	78%	77%	78%	83	61%
13	14%	18	14%	825	Price Bros	30%	31%	30%	31%	27%	24%
13	14%	18	14%	10	Do 4 pr	95				161	95
13	14%	18	14%	40	Quebec Power	18%				101	95
13	14%	18	14%	470	St Law Corp	42	43%	42	43%	49	28%
13	14%	18	14%	108	101	59	45%	58	45%	85	86
13	14%	18	14%	350	245	83	Do 2 pr	19.80			
13	14%	18	14%	830	RLP Par f p	104.04	104.04	104.04	104.04	105.85	101
13	14%	18	14%	832	Shawinigan	34	34%	34	34%	37	31
13	14%	18	14%	27	Do 4 pr	45				48	48
13	14%	18	14%	990	Stand Chem VT	15%				15%	15%
13	14%	18	14%	225	Steel of Can	30				33%	30%
13	14%	18	14%	21	Do 2 pr	30		30%		21	20
13	14%	18	14%	225	United Steel	91				11%	8%
13	14%	18	14%	300	Walk-Good & W	81	82%	81	82%	60	56
13	14%	18	14%	32	Wen George	38%	38%	38%		33%	30
13	14%	18	14%	250	Winn Elec	38%				46%	36
13	14%	18	14%		BANQUES						
13	14%	18	14%	250	Montreal	38%				32%	26%
13	14%	18	14%		North Regia						

1950		1951		1952		1953		1954		1955		1956		1957		1958		1959		1960		1961		1962		1963		1964		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984		1985		1986		1987		1988		1989		1990		1991		1992		1993		1994		1995		1996		1997		1998		1999		2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034		2035		2036		2037		2038		2039		2040		2041		2042		2043		2044		2045		2046		2047		2048		2049		2050		2051		2052		2053		2054		2055		2056		2057		2058		2059		2060		2061		2062		2063		2064		2065		2066		2067		2068		2069		2070		2071		2072		2073		2074		2075		2076		2077		2078		2079		2080		2081		2082		2083		2084		2085		2086		2087		2088		2089		2090		2091		2092		2093		2094		2095		2096		2097		2098		2099		2100	
Abbott Lab	53%	54%	55%	56%	57%	58%	59%	60%	61%	62%	63%	64%	65%	66%	67%	68%	69%	70%	71%	72%	73%	74%	75%	76%	77%	78%	79%	80%	81%	82%	83%	84%	85%	86%	87%	88%	89%	90%	91%	92%	93%	94%	95%	96%	97%	98%	99%	100%	101%	102%	103%	104%	105%	106%	107%	108%	109%	110%	111%	112%	113%	114%	115%	116%	117%	118%	119%	120%	121%	122%	123%	124%	125%	126%	127%	128%	129%	130%	131%	132%	133%	134%	135%	136%	137%	138%	139%	140%	141%	142%	143%	144%	145%	146%	147%	148%	149%	150%	151%	152%	153%	154%	155%	156%	157%	158%	159%	160%	161%	162%	163%	164%	165%	166%	167%	168%	169%	170%	171%	172%	173%	174%	175%	176%	177%	178%	179%	180%	181%	182%	183%	184%	185%	186%	187%	188%	189%	190%	191%	192%	193%	194%	195%	196%	197%	198%	199%	200%	201%	202%	203%	204%	205%	206%	207%	208%	209%	210%	211%	212%	213%	214%	215%	216%	217%	218%	219%	220%	221%	222%	223%	224%	225%	226%	227%	228%	229%	230%	231%	232%	233%	234%	235%	236%	237%	238%	239%	240%	241%	242%	243%	244%	245%	246%	247%	248%	249%	250%	251%	252%	253%	254%	255%	256%	257%	258%	259%	260%	261%	262%	263%	264%	265%	266%	267%	268%	269%	270%	271%	272%	273%	274%	275%	276%	277%	278%	279%	280%	281%	282%	283%	284%	285%	286%	287%	288%	289%	290%	2																																																														

MINES	3.00	3.50	140.00	4.57
Cons. Smelt	70	...	18.50	4.25
Dome	70	...	9.00	7.78
Lake Shore	72	...		

Moyenne des actions à New-York

	30d.	15	15	60
	ind.	ch. f.	util.	stks
Fermeture hier	126.5	61.0	47.5	91.0
Fermeture ant.	131.5	59.2	47.2	89.3
Haut 1951	133.4	72.2	49.5	97.8
Bas 1951	119.9	58.1	46.4	88.0
Haut 1950	118.4	62.4	47.7	88.4
Bas 1950	97.6	39.6	42.2	70.5

Renseignements sur demande

GULF SECURITIES CORPORATION LTD

1405, rue Peel, MONTREAL

Tél.: Harbour 1192

Vatildu *Garden-en*

[illegible]

21	18	23	24	183							
7	6	9	10	1700 Sulphur Cons Min	200	200	286	290	370	283	
31	21	21	21	246	2800 Torricelli	175	175	175	175	220	120
4	4	4	4	6	40400 Tule Lake Asbest	110	110	110	110	120	94
4	4	4	4	6	2000 Wendenlo	32	32	32	32	48	38
11	11	11	11	12	2000 Yukelo	68	68	68	68	71	55
6	5	6	5	6	HULES						
51	51	51	51	72	500 Decalia	22	22	22	22	27	14
19	19	19	19	21	500 Gaspe Oil Vent	228	228	225	225	252	140
25	125	125	129	105	350 Home Oil	15	15	15	15	18	13
21	21	21	21	38	5000 Pan Vent	67	68	67	68	70	33
3	3	3	3	3	10 Superior	95	95	95	95	120	85

Chicago	19%	19%	19%	Merck	86%	1%	Union C	50%	50%	50%
Chrysler	69%	68%	68%	Missouri	22%	21%	Union Pac	101%	99%	101%
Col G	100%	100%	100%	Monsanto	21%	21%	Union Pac	101%	99%	101%
Col P	48			Monte W	69%	69%	United C	67%	67%	67%
Col Q & R	13%	13%	13%	Motorola	45	33%	United C	67%	67%	67%
Com S	53%	53%	53%	Nash K	18%	11%	US Rubber	60%	59%	60%
Com T	53%	53%	53%	Nat. Blue	1%	1%	US Steel	142%	142%	142%
Com Ed's	30%	30%	30%	Nat. Cash	69	69	US Steel	52%	50%	52
Con Can	37%			Nat. Dairy	43%	43%	US Steel	142%	142%	142%
Con C	7%	7%	7%	Nat. Elec	22	22%	US Steel	142%	142%	142%
Con Oil	0%			Nat. Steel	46%	46%	Warn P	13%	13	13%
Cran Co	32	31%	32	N Y Cent	16%	16%	West P	27%		
Crawf Co	49	49%	49	Nor. Am	17%	17%	West P	27%	35%	36%
Crucible B	35%	33%	35%	Nor. Am	14%	14%	Woolac	24		

LE COGNAC
★ ★ ★
HENNESSY

[illegible]

Construction de logements à la baisse à Montréal depuis 6 mois

Les permis de construction émis par la division de l'inspection des bâtiments de la Ville de Montréal au cours des six premiers mois de cette année-ci représentent 4,207 nouveaux logements, alors que les permis accordés au cours des six mois correspondants de l'an passé ont donné 6,205 logements. Soit une diminution de 1,998 logements.

C'est là ce qui ressort particulièrement des statistiques obtenues hier après-midi, à l'hôtel de ville de la métropole, plus particulièrement des quartiers — au quatrième étage — de la division de l'inspection des bâtiments, division dont le personnel est incroyablement à l'étroit et est en conséquence victime lui aussi de la crise du logement.

Les nouveaux bâtiments doivent donner, cette année, 4,014 logements (6,059, même période, l'an dernier), cependant que les logements modifiés doivent permettre de disposer de 193 logements (146, l'an dernier, mêmes mois).

Suivent d'autres statistiques officielles relatives aux six premiers mois de 1951 (les chiffres entre parenthèses sont ceux relatifs à la même période de l'an dernier):

Nombre total de permis de construction: 3,849 (4,433, soit une diminution de 584), représentant une valeur de \$40,781,900 (\$50,429,568, soit une diminution de \$9,647,668).

Nouveaux bâtiments, nombre de permis: 2,426 (2,953, soit une diminution de 527), représentant une valeur de \$34,898,480 (\$45,327,462, soit une diminution de \$10,428,982).

Réparations et modifications, nombre de permis: 1,423 (1,480, soit une diminution de 57), représentant une valeur de \$5,883,420 (\$5,102,101, soit une augmentation de \$781,319).

Augmentation de nos exportations

OTTAWA, 5. (Du correspondant du Canada) — Le Canada a exporté, au cours des cinq premiers mois de l'année, pour une valeur totale de \$1,427,700,000.

C'est environ \$300,000,000 de plus, ou une augmentation de 25 p.c., pendant la même période l'an dernier.

C'est ce que révèle un bulletin que l'Office fédéral de la statistique a publié ici cet après-midi.

Le même document contient d'autres chiffres et d'autres renseignements extrêmement intéressants.

Il établit par exemple que 64,5 p.c. de toutes nos exportations ont été envoyées par le chemin de fer.

On peut le redire: administrer, c'est prévoir.

Alors que les Montréalais espèrent fort depuis plusieurs jours que l'été s'amène enfin en maître, les membres du comité exécutif ont discuté, eux, de la nécessité de continuer de s'abriter.

De fait, les commissaires municipaux de Montréal ont résolu de demander des subventions en vue de l'achat de tonnes et de tonnes de sable "pour l'entretien des trottoirs".

On compte au moins deux nouvelles clauses dans le cahier des charges: le sable devra être gardé sous couverture par l'adjudicataire du premier novembre au premier avril (afin que le sable soit le moins trempé possible), et il devra être livré dans les cours de la ville entre sept heures du matin et trois heures de l'après-midi seulement, à moins que dans des cas exceptionnels l'adjudicataire soit avisé autrement par la division de la voie publique.

L'hon. Patterson a été assermenté

REGINA, 5 (C.P.) — L'hon. William Patterson a été assermenté hier, dixième lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan. C'est le premier fils natif de cette province qui est appelé à remplir ces hautes fonctions.

M. Patterson est âgé de 65 ans; il succède au lieutenant-gouverneur J. M. Uhrich, décédé le 15 juin dernier. Le nouvel élu était membre de la Commission du Transport. On l'attend à Ottawa samedi ou dimanche pour mettre ordre à ses affaires dans cette ville avant de retourner à Regina.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

Léon Pronovost interjette appel sans tarder de cette décision contre lui

Par Adolphe Nantel

M. G. Toupin élu président des agronomes

M. Gustave Toupin, M.S.A., professeur à l'Institut agricole d'Oka, a été élu président de la Corporation des agronomes du Québec, hier après-midi, à l'issue du 15ième congrès annuel de cet organisme, à l'hôtel Mont-Royal.

M. Toupin succède à M. Nolasque, d'Après.

Les autres élus sont MM. Roland Lespérance, 1er vice-président; Louis de Gonzague Fortin, 2ième



M. Gustave Toupin

vice-président; H.-C. Bois, administrateur; et René Monette, secrétaire.

L'Assemblée générale a adopté quelques résolutions en fin d'après-midi dont la principale porte les agronomes fédéraux de doter plus généralement les stations agricoles expérimentales de la province.

Les membres de la Corporation s'inspirent en cela d'une recommandation du Rapport Massey-Lévesque.

Dans une autre résolution, la Corporation demande aux autorités concernées d'étudier la possibilité d'établir en permanence un système de cours de formation de coopératives pour le bénéfice des coopératives et de leurs administrateurs.

Une autre résolution demande aux autorités provinciales d'envisager l'extension de l'insinuation artificielle des bovins dans la province.

Une action globale et conjointe au montant fabuleux de \$852,689,40 est maintenant intentée par un groupe de policiers et anciens officiers de la police municipale contre les requérants de l'enquête sur la police des moeurs.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

Plus de 300 Américains qui à l'occasion du 4 juillet, se reposaient sur la plage d'Ipperwash, ont retrouvé leurs voitures partiellement submergées sur le quai où ils les avaient stationnées pour la nuit. L'eau a aussi submergé trois quais flottants, retardant ainsi bon nombre qui devaient retourner à leur travail ce matin.

Le vent menace cargos et automobiles à Sarnia

SARNIA, Ont., 5. (P.C.) — Dix cargos des Grands-Lacs ont dû arrêter leur course hier, à la suite de la tempête. Un vent de 75 milles à l'heure soulevait les vagues. Une cinquantaine d'automobiles ont aussi été arrêtées et des quais privés furent endommagés en bordure du lac Huron de Sarnia à Goderich.

Des vagues géantes de 15 pieds de hauteur poussèrent nombre d'embarcations dans la rivière Ste-Claire.

L'hon. juge Edouard-Fabre Survever, de la Cour supérieure, à 10 hrs 30 hier matin, a accueilli l'inscription en droit totale présentée par Mes Lucien Gendron, c.r., et Henri-Masson Loranger, c.r., du ministère public, à l'encontre du bref de prohibition, émis par l'hon. juge Théodule Rheaume, ordonnant au juge Oscar Gagnon, des Sessions de la Paix, d'arrêter l'enquête judiciaire de M. Léon Pronovost, accusé de conspiration, avec le fameux Charles-Emile Piquelin, prisonnier de la Place Vaubien, pour frustrer les fins de la justice et fabriquer la preuve présentée au procès des détectives provinciaux, Marcel Patenaude, Gaston Archambault et al, accusés de vol à main armée, mais acquittés depuis.

En apprenant le jugement, Léon Pronovost a prié ses avocats, Mes Roger Oulmet, c.r., et Guy Desjardins, d'interjeter appel. C'est ce qu'ils firent et l'appel était enregistré avant 4 heures, hier après-midi.

Ce jugement

Le juge Edouard-Fabre Survever en vient à la conclusion que le juge Oscar Gagnon n'a pas

excedé sa juridiction. Partant le bref de prohibition ne peut tenir.

Il est intéressant de souligner que le juge Survever, rejetait il y a quelques semaines, avec l'hon. juge en chef O. S. Tyndale et l'hon. juge Wilfrid Lazure, la requête des mêmes avocats, Mes Gendron et Loranger, pour obtenir la continuation de cette fameuse enquête de Léon Pronovost, en ignorant le bref de prohibition. Dans ses conclusions le juge Survever déclarait:

«J'en conclus que le juge Rheaume avait parfaitement droit d'ordonner au plaignant et au juge instructeur de surseoir à toute procédure dans l'affaire Pronovost. Y a-t-il eu chez le juge d'instruction, (le juge Oscar Gagnon), excès de juridiction? C'est une autre affaire...»

Le jugement d'hier donne suite à cette question de l'hon. juge Edouard-Fabre Survever.

Un quotidien de langue anglaise annonce que le juge Oscar Gagnon va maintenant pouvoir reprendre son enquête. Oui, mais pas avant jugement final par la Cour d'appel, avec probabilité de continuation jusqu'à la Cour suprême du Canada.

Le manque de soin dans l'emploi d'une torche à acétylène aurait provoqué l'incendie du 15 juin qui a ravagé l'hospice Ste-Cunégonde en entraînant 35 pertes de vie.

Le blâme est jeté sur les épaules d'un ouvrier non-identifié par le commissaire des Incendies, Me Jean St-Germain, c.r., dans un jugement écrit à la suite d'une enquête de deux jours qui s'est terminée jeudi dernier.

Le commissaire en est venu à la conclusion que l'incendie a été provoqué par la négligence d'un employé qui se serait servi d'une torche à acétylène "sans tout d'abord avoir pris les précautions exigées pour un travail aussi dangereux".

Dans son jugement, il déclare que l'emploi de torches à acétylène constitue un danger constant en raison des flammèches qui s'en dégagent.

"Dans le cas actuel, il semble que, soit par ignorance ou négligence, aucune précaution autre que celle de laisser tomber les rivets

dans un seau d'eau n'aurait été prise". Normalement, on asperge le plancher d'eau près de l'endroit où on dirige la torche.

Un groupe d'ouvriers procédaient à l'installation d'un ascenseur dans l'édifice de six étages quand le feu éclata. Travaillant au sommet du puits d'ascenseur, deux ouvriers étaient à couper des rivets avec la torche et, selon le commissaire, des étincelles seraient apparemment tombées sur le troisième plancher mettant le feu aux toiles qui bloquaient l'entrée de l'ascenseur.

La majorité des victimes sont des femmes âgées qui étaient aux étages supérieurs de cet asile, abritant vieillards et orphelins. Les hommes qui étaient aux étages inférieurs, purent s'échapper facilement et quelque 120 enfants, qui étaient à prendre le déjeuner au moment de l'incendie, furent conduits en sécurité par les religieux qui avaient la charge de cette institution.

deur, Me Fernand Dufresne, s'était acquis la réputation enviable d'un directeur de la Police honorable et digne, d'une compétence remarquable et d'une intégrité qui ne faisait aucun doute pour personne; Le directeur Langlois

Du directeur Langlois: Enrôlé à l'âge de quinze ans dans les forces expéditionnaires canadiennes au mois d'avril 1915 comme simple soldat, ayant combattu sur la première ligne de feu contre l'Allemagne en France et en Belgique pendant deux ans et demi au cours

(Suite 2e page, 1ère col.)

Importation de la Californie!

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30

OUVERTS JUSQU'À 9 HEURES LE VENDREDI SOIR

Fermés le samedi durant juillet et août

Recours immédiat

Les demandeurs allèguent que "à la suite de la requête des défendeurs, les demandeurs ont reçu un coup sérieux à leur excellente réputation à cause des accusations libelleuses, diffamatoires et mensongères dont ils sont les victimes."

La poursuite doit être intentée immédiatement, ajoute la déclaration des demandeurs, parce que ces derniers doivent exercer leur recours dans le délai prescrit d'un an après la connaissance des accusations portées contre eux.

Me Plante est inscrit comme défendeur parce que, selon les demandeurs, il aurait informé le public et aurait lui-même porté les accusations contre les demandeurs. On dit encore que le comité de moralité publique n'est constitué que d'un seul homme, le défendeur Patenaude, au lieu de comprendre "un grand nombre de personnes sérieuses et responsables."

Deux chefs de police

Les deux principaux demandeurs, Me Fernand Dufresne, ex-directeur de la police municipale, et M. Albert Langlois, directeur actuel, réclament chacun \$100,000 de dommages. Les autres demandeurs réclament des montants variant de \$15,000 à \$75,000.

La déclaration, dans ses articulations principales, insiste sur l'honorabilité de la carrière de Me Dufresne et sur celle de M. Langlois.

Me Dufresne

De Me Dufresne, elle dit ce qui suit: Admis au Barreau de la province de Québec, en 1920, nommé avocat à la Cour du Recorder le 27 décembre 1927, avocat d la Police de Montréal le 9 octobre 1928, juge de la Cour du Recorder de la Cité de Montréal le 8 août 1929, directeur de la Police de Montréal le 30 mars 1931, président de l'Association des chefs de police de la province de Québec dès 1932, directeur de l'Association Internationale de la Police (International World Police), président en 1936-37-38 de l'International World Police, délégué par l'International World Police aux congrès de la Commission internationale de police criminelle, en 1931 à Paris, en 1932 à Rome, en 1933 à Chicago, en 1936 à Bruxelles et en 1937 à Montréal, créé par Sa Majesté le Roi membre de l'Ordre de l'Empire Britannique le 2 juin 1943, décoré de la Médaille du Couronnement et du Jubilé, créé par le roi de Roumanie, commandeur de l'Ordre de la couronne de Roumanie le 14 février 1937, le déman-

deur, Me Fernand Dufresne, s'était acquis la réputation enviable d'un directeur de la Police honorable et digne, d'une compétence remarquable et d'une intégrité qui ne faisait aucun doute pour personne; Le directeur Langlois

Du directeur Langlois: Enrôlé à l'âge de quinze ans dans les forces expéditionnaires canadiennes au mois d'avril 1915 comme simple soldat, ayant combattu sur la première ligne de feu contre l'Allemagne en France et en Belgique pendant deux ans et demi au cours

(Suite 2e page, 1ère col.)

Importation de la Californie!

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30

OUVERTS JUSQU'À 9 HEURES LE VENDREDI SOIR

Fermés le samedi durant juillet et août

Recours immédiat

Les demandeurs allèguent que "à la suite de la requête des défendeurs, les demandeurs ont reçu un coup sérieux à leur excellente réputation à cause des accusations libelleuses, diffamatoires et mensongères dont ils sont les victimes."

La poursuite doit être intentée immédiatement, ajoute la déclaration des demandeurs, parce que ces derniers doivent exercer leur recours dans le délai prescrit d'un an après la connaissance des accusations portées contre eux.

Me Plante est inscrit comme défendeur parce que, selon les demandeurs, il aurait informé le public et aurait lui-même porté les accusations contre les demandeurs. On dit encore que le comité de moralité publique n'est constitué que d'un seul homme, le défendeur Patenaude, au lieu de comprendre "un grand nombre de personnes sérieuses et responsables."

Deux chefs de police

Les deux principaux demandeurs, Me Fernand Dufresne, ex-directeur de la police municipale, et M. Albert Langlois, directeur actuel, réclament chacun \$100,000 de dommages. Les autres demandeurs réclament des montants variant de \$15,000 à \$75,000.

La déclaration, dans ses articulations principales, insiste sur l'honorabilité de la carrière de Me Dufresne et sur celle de M. Langlois.

Me Dufresne

De Me Dufresne, elle dit ce qui suit: Admis au Barreau de la province de Québec, en 1920, nommé avocat à la Cour du Recorder le 27 décembre 1927, avocat d la Police de Montréal le 9 octobre 1928, juge de la Cour du Recorder de la Cité de Montréal le 8 août 1929, directeur de la Police de Montréal le 30 mars 1931, président de l'Association des chefs de police de la province de Québec dès 1932, directeur de l'Association Internationale de la Police (International World Police), président en 1936-37-38 de l'International World Police, délégué par l'International World